

Les Cotroni et l'affaire Laporte

## Une question de dettes?

par Pierre Bertrand

Le défilé des présumées têtes d'affiche de la mafia montréalaise à l'enquête sur le crime organisé a débuté hier et deux éléments majeurs, quoiqu'inégaux en importance, peuvent être dégagés: primo les deux frères Cotroni semblent être effectivement reliés à l'affaire Laporte s'il faut en croire la teneur d'une conversation téléphonique entre Vic et Pep Cotroni, le 27 mars 1973, et reproduite hier à l'enquête.

Certains propos portent à croire que le ministre Laporte avait des dettes à leur endroit.

Le second fait marquant de l'interrogatoire d'hier est l'aveu répété par les frères Cotroni de leur analphabétisme, attitude qui leur permettait de refuser de lire la transcription de la conversation téléphonique entendue hier et d'arguer de leur ignorance de certains faits car ils ne lisaient pas les journaux.

Cependant, l'habileté du procureur Dupré parvint à traverser ce mur de l'ignorance car à la fin de la journée, les deux Cotroni savaient lire autant l'italien que le français.

Di Iorio arrêté

Nicholas Di Iorio, autre présumé mafioso montréalais (le dauphin de Vic Cotroni à la tête du "milieu") avait refusé de se présenter à l'enquête hier matin; le juge Brunet émit un mandat d'arrestation à son endroit et quelques heures plus tard, Di Iorio était effectivement arrêté à Edmonston, Nouveau-Brunswick.

Nos informations, page 3



Frank Cotroni

Vives réactions en Israël et dans le monde

# L'attentat de Maalot: 16 écoliers sont tués



(Telephoto — PA)

Un autre drame du terrorisme a secoué, hier, Israël et a provoqué des réactions dans le monde entier. Les victimes du drame sont seize écoliers qui ont été tués et soixante-dix autres qui ont été blessés, en plus des trois Fedayine, qui ont péri après avoir occupé, pendant plusieurs heures une petite école de Maalot, village situé près de la frontière du Liban, en Haute Galilée.

Les Fedayine ont occupé l'école dès quatre heures du matin mercredi, surprenant dans leur sommeil les 120 écoliers qui s'y trouvaient. Une trentaine d'entre eux ont pu, un peu plus tard, s'échapper en sautant d'une fenêtre de l'école.

Les Fedayine, vers six heures du matin, ont fait savoir qu'ils occupaient l'école dans le but d'obtenir la libération de vingt de leurs camarades détenus en Israël. Ils ont fixé leur ultimatum à 18h (hier) et ont menacé de faire sauter l'école à la dynamite, avec les écoliers, s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

Ils exigeaient, pour libérer leurs otages, qu'on leur garantisse le sauf-conduit pour Damas. Les ambassadeurs de France et de Roumanie en Israël devaient servir de garantie à l'opération et accompagner les Fedayine jusqu'à la frontière syrienne.

Après avoir refusé ces conditions, le gouvernement de Tel Aviv finit par les accepter mais demanda aux Fedayine de prolonger leur ultimatum au delà de 18h. Ces derniers refusèrent et à 17h les troupes israélienne qui entouraient l'école depuis le matin donnèrent l'assaut.

Les Fedayine n'ont pas eu le temps de faire sauter leurs explosifs mais avant de tomber sous les balles israéliennes ont tiré sur les enfants et lancé des grenades.

Vives réactions

Ces événements tragiques ont provoqué de vives réactions dans le monde entier. Au Canada, M. Sharp a qualifié le geste des terroristes de répugnant, lâche et dégradant. Plusieurs chefs d'État ainsi que le Vatican ont exprimé leur horreur et leur condamnation de l'action de terroristes.

Du côté palestinien, on accuse le gouvernement de Tel-Aviv de mauvaise foi, d'avoir fait semblant de négocier et d'avoir provoqué le drame en donnant inutilement l'assaut sur l'école. Tel-Aviv, de son côté, dit avoir agi pour éviter que les Fedayine ne fasse sauter l'école étant donné que les négociations allaient nécessairement dépasser l'heure fatidique de 18h.

Nos informations, page 12

## Rescapée de la terreur

Cette jeune fille vient de vivre le drame des 90 enfants de l'école de Maalot. 16 de ses camarades y ont laissé leur vie.

# L'emprisonnement de Morgentaler Des femmes protestent

par Marcelle Bourque

Henry Morgentaler devra attendre en prison jusqu'à mardi prochain avant que son avocat puisse présenter ses plaidoiries sur la sentence qui doit lui être imposée.

Accusé d'avoir pratiqué un avortement illégal, le médecin avait d'abord été acquitté par un jury de la Cour du Banc de la Reine. Le jugement a été renversé par la Cour d'Appel, qui a ordonné, mardi, au juge James Hughes d'imposer la peine prévue dans un tel cas.

Vu l'absence de l'avocat du ministère public vendredi, et le congé légal de lundi, les représentations de l'avocat de la défense, Me Claude-Armand Shepard, sur la peine à venir ne pourront être entendues avant mardi, le 21 mai.

Le médecin demeure en prison parce que la Cour d'Appel a décidé qu'il "ne jouissait plus de la présomption d'innocence".

Le Comité pour la défense du docteur Morgentaler a, après l'arrestation du médecin, repris son action. Une trentaine de femmes ont manifesté, hier matin, devant le palais de justice. Calmes

et arborant pancartes, elles ont défilé pendant une demi-heure pour affirmer que la cause de Morgentaler est la cause de toutes les femmes et qu'en condamnant le médecin, c'est à la liberté des femmes qu'on s'attaque.

Le comité pour la défense du Dr. Morgentaler dénonce l'attitude de la Cour d'appel qui a renversé le jugement de la Cour du Banc de la Reine au lieu d'ordonner un nouveau procès. C'est, selon lui, une réaction de l'élite qui se substitue à une décision prise en toute connaissance de cause par un jury dûment mandaté comme représentants de la population. L'élite se sert actuellement des puissants moyens dont elle dispose pour imposer les valeurs qui servent ses intérêts à elle et entrent en contradiction avec ceux des citoyens ordinaires.

Ces femmes s'insurgent contre l'attitude de Me Louis Robichaud, procureur de la Couronne, qui ne manquerait, depuis le début des procédures, aucune occasion d'insulter le public présent aux audiences. En le traitant de "fan club" du docteur, par exemple. Elles ne sont le "fan club" de personne, disent-elles. Seulement des êtres conscients que leur liberté est en jeu dans ce procès.



Photo Antoine Desllets

## Le lait: .04 cents de plus

Depuis ce matin, ce lait si précieux pour les tout-petits vaut son pesant d'or... En effet, la pinte de lait se vend dorénavant quatre cents de plus.

## Le projet de loi sur la langue La population pourra peut-être se prononcer avant les députés

QUEBEC — Le premier ministre doit annoncer aujourd'hui s'il accepte de soumettre son projet de loi linguistique à la population avant que les députés soient amenés à en adopter le principe.

Déjà le Parti québécois a déclaré qu'il s'opposait à ce que l'Assemblée nationale vote sur le principe de ce texte de loi avant d'entendre toutes les personnes et groupement intéressés devant une Commission parlementaire.

## "Un précédent dans le monde entier"

QUEBEC (PC) — Le bill sur la langue officielle que présentera le gouvernement, mardi prochain, "devrait constituer un précédent dans le monde entier", a déclaré, hier, le ministre de l'Éducation M. François Cloutier.

"Je suis convaincu que nous arrivons avec une excellente solution" au problème linguistique, a dit le ministre hors de la Chambre, à des journalistes.

Le projet de loi a été inscrit, hier, en appendice au feuillet de l'Assemblée nationale. D'après le règlement, il paraîtra aujourd'hui en avis au feuillet.

M. Cloutier a révélé aux journalistes que le projet serait appelé en première lecture mardi ou mercredi prochains. Le bill sera une sorte de charte des droits linguistiques.

Hier, en réponse à une question du député Claude Charron, M. Bourassa a expliqué, de nouveau, qu'il ne pouvait être question de procéder suivant la proposition du P.Q. à cause du délai de 30 jours exigé par les règlements. Il a cependant ajouté qu'il était prêt à en discuter avec ses collègues si l'Opposition renonçait à ce délai.

Le leader de l'Opposition officielle, Robert Burns a immédiatement renoncé au délai en demandant cependant au gouvernement de laisser une quinzaine de jours aux intéressés pour étudier le projet de loi et préparer leurs mémoires.

Le député créditiste Fabien Roy a abondé dans le même sens en soulignant que la population désire être entendue. M. Bourassa a alors répondu: "L'objection technique étant retirée de la part de l'Opposition, je pourrai répondre demain à la question du député."

Par ailleurs, le député Charron a souligné que le projet de loi, qui figurait pour la première fois au feuillet hier, sous le titre de Loi sur la langue officielle, était parrainé par M. Cloutier et non par le premier ministre.

"Est-ce que le premier ministre, a-t-il demandé, essaie de refaire ce que l'ancien ministre Bertrand avait fait, refiler la patate chaude au ministre de l'Éducation? Est-ce que le premier ministre a peur d'attacher son nom au projet de loi en cause?"

Sa remarque a immédiatement déclenché les plus vives réactions d'indignation dans les rangs libéraux et M. Bourassa a expliqué qu'il était normal que le ministre responsable de la politique linguistique, M. Cloutier, dépose le projet de loi.

## sommaire

- Opinion.....5
- Vous avez la parole.....4-5
- Économie.....8-9
- Petites annonces.....10
- Informations internationales.....12
- Mots croisés.....12
- Vie et culture.....13
- Horaires spectacles.....13
- Horaires télévision.....14
- Sports.....14-15-16

## Les cols blancs disent non à Drapeau

Nos informations, page 3

# les régions



Au congrès des techniques de l'eau

## C'était le lendemain de la veille... du discours de Goldbloom!

par Rose-Anne Giroux

C'était le lendemain de la veille, hier matin, au congrès de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), où le directeur du congrès a eu l'effet d'un triple café noir quand il a clôturé une matinée de discours en disant tout haut ce que plusieurs pensaient tout bas... du ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, le Dr Victor-C. Goldbloom.

Et quelles sont ces "choses" que les ingénieurs à contrats, les techniciens d'usines d'épuration et les fournisseurs de tuyaux ne sauraient voir? Officiellement et publiquement. C'est simple! Comme le gouvernement Bourassa ne consacre aucun argent à son programme officiel de lutte à la pollution, ils jugent que cela n'est pas sérieux, mais ils hésitent à faire

des déclarations: après tout, ils travaillent pour les municipalités et le gouvernement!

Ce que le directeur du congrès, M. Pierre Desjardins, a trouvé particulièrement choquant, c'est d'avoir l'impression que les 600 congressistes de l'AQTE s'étaient fait embobiner, la veille, par le ministre Goldbloom qui a promis une subvention de \$5,000 à leur association: "Si ce n'est pas un suçon, cela!", a-t-il fait valoir.

D'après M. Desjardins qui n'a pas été contesté, la petite subvention du ministre de l'Environnement est d'autant plus ridicule qu'un autre ministre, celui des Richesses naturelles, a fait plus que sa part" en annonçant, la veille aussi, qu'il allait donner \$15,000 par année à l'AQTE, sans limite de temps, en prévoyant même la possibilité de

subventions supplémentaires à des projets spéciaux.

"L'autre ministre est plus généreux"

Bref, d'après M. Desjardins, c'est à se demander "où est le véritable ministre de l'Environnement?" Chose certaine, c'est que M. Desjardins penche plutôt du côté des Richesses naturelles... Chose certaine aussi, c'est que l'AQTE a affaire à deux ministères qui s'intéressent, chacun de leur côté, aux problèmes de l'environnement. Y a-t-il concurrence? L'écart entre leurs subventions a certainement ouvert la porte à la surenchère, même si le nouveau président de l'AQTE, l'ingénieur Jean-Paul Dorion, a choisi de ne pas en parler officiellement, en faisant valoir que la question des subventions, "c'était réglé".

C'est d'ailleurs à la suite de

l'intervention de M. Dorion que le directeur du congrès est intervenu dans le sens contraire pour fustiger l'attitude du ministre Goldbloom: "C'est incroyable!" a-t-il lancé, en ne laissant aucun doute sur sa décision de s'engager, conformément au thème du congrès.

En effet, l'AQTE s'est engagée à prendre position sur toutes les questions touchant l'alimentation en eau et la pollution des eaux au Québec, soit "dans tous les domaines où la compétence de l'AQTE est reconnue", comme l'a précisé un communiqué de l'association. Une nuance importante: la majorité des membres refusent de voir leur association devenir un orga-

nisme de pression, notamment parce qu'ils craignent pour leurs intérêts, soit leur job ou leurs contrats. C'est

sans compter avec toutes les peurs que le simple mot de contestation peut faire surgir dans l'esprit de bien des citoyens.

Par rapport aux années passées, l'AQTE a quand même fait un grand pas en avant. Ses membres ont accepté, par exemple, de servir de conseillers techniques à tous les organismes de pression qui veulent vérifier certaines données scientifiques concernant la qualité des eaux au Québec. Et d'après les représentants de l'association, plusieurs des membres sont convaincus que l'AQTE doit jouer un "rôle social".

Chose certaine, c'est qu'aux yeux de la majorité, la technique passe avant la politique: "Après tout, c'est notre premier rôle", a-t-on fait valoir.

### Un ministre Vallium qui n'a pas de budget

Au rythme où le gouvernement Bourassa fonctionne, il faudra 150 ans pour concrétiser la Loi 34 sur la protection de l'environnement!

C'est ce qu'a fait valoir, hier matin, le député péquiste Marcel Léger, devant des membres de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), en expliquant que cela fait maintenant presque 17 mois que la loi 34 est sanctionnée, mais qu'elle n'a aucune valeur puisque le gouvernement n'a adopté que deux... des 250 règlements qui devaient la rendre opérante!

D'après M. Léger, il s'agit de deux règlements établissant les taux limitatifs et permisibles de pollution (usines d'asphalte et eaux minérales).

Ce n'est pas le seul domaine où M. Léger s'est fait fort de démythifier le gouvernement

Bourassa et son ministre de l'Environnement, le Dr Victor-C. Goldbloom, qu'il a traité de "ministre Vallium": "Si le ministre est venu vous rassurer, a-t-il lancé, moi je suis venu vous énerver!"

"Budget: rien..."

En plus de faire le tour des problèmes d'environnement de son comté de Lafontaine (pollution due au complexe pétrochimique de l'est, etc.), de s'attarder sur le problème de l'eau potable, d'insister pour que l'AQTE s'engage publiquement dans la lutte à la pollution, le député Léger s'est attardé sur le dernier budget gouvernemental: la meilleure preuve, d'après lui, que l'inaction l'emporte sur les énoncés d'intention du Dr. Goldbloom.

M. Léger a donc souligné qu'au chapitre de "l'aide à la

gestion de l'eau", le budget du ministre de l'Environnement révèle que l'item "inventaire de la qualité des cours d'eau" voit son budget diminuer de \$41,900, soit une baisse de 2% sur l'exercice précédent; pour ce qui est de l'item "alimentation en eaux" (incluant tous les systèmes de filtration d'eau potable), il accuse une diminution de près de \$100,000, soit une baisse de 11.1% en rapport avec le budget précédent.

Un point de réjouissances et de félicitations au ministre: l'item "disposition des eaux usées" augmente de 37.6%. Le hic, d'après M. Léger, c'est que le gouvernement est arrivé à cette augmentation... en élevant près de \$150,000 aux deux premiers programmes mentionnés!

D'après M. Léger, c'est ce qui se produit quand "on a un gouvernement de pompiers!"

Commission scolaire des Mille Iles

## L'abolition du double horaire, une tactique électorale?

par Gisèle Tremblay

Les parents et les enseignants des Mille-Iles, à Laval, craignent que le "oui" soudain des commissaires à l'abolition du double horaire pour les élèves de la polyvalente Curé Labelle ne soit en réalité un chèque sans provision pour acheter l'élection scolaire du 11 juin prochain.

C'est donc un appel à la vigilance qu'ont lancé hier à ce sujet les porte-parole du Comité d'action contre le double horaire et du Syndicat de l'enseignement des Mille-Iles (CEQ), MM. André Geoffroy et Paul-Emile Thelland.

Selon M. Geoffroy, la volte-face des commissaires à leur dernière assemblée (8 mai) apparaît pour le moins suspecte: aux 600 parents venus réclamer le retour à l'horaire régulier, ils ont en effet expliqué d'abord que c'était impossible, compte tenu qu'il

ya plus de 3,500 élèves dans des locaux conçus pour en accueillir la moitié.

Mais 90 minutes plus tard, relate M. Geoffroy, les commissaires votent pourtant à l'unanimité l'abolition du double horaire pour septembre prochain, sans proposer de solution de rechange. Or, leur prochaine assemblée aura lieu après l'élection.

Pour la galerie?

Les parents et les enseignants craignent donc: ou que les commissaires ne cherchent ainsi qu'à assurer la réélection de ceux d'entre eux dont les postes sont en jeu le 11 juin; ou qu'ils ramènent l'horaire régulier sans se soucier des conséquences pour le trop-plein de 1500 élèves.

Aussi, le Comité d'action contre le double horaire a-t-il résolu de donner à la commission scolaire jusqu'au 27 mai

pour faire connaître sa solution de rechange, de manière que les 1500 élèves "de trop" ne se retrouvent pas en septembre prochain obligés de se replacer dans d'autres institutions fautes de locaux, ou relogés dans des locaux inadéquats.

Le Comité prépare en outre, en collaboration avec le syndicat, une manifestation de parents et d'élèves pour le début de juin, avant l'élection scolaire. Les modalités en seront dévoilées plus tard.

Un vieux problème

La polyvalente Curé Antoine Labelle vit le système du double horaire depuis huit ans, sans que les commissaires aient pu résoudre entre-temps le problème du ratissage de l'équipement et de la population scolaires. Pourquoi? nul ne semble le savoir.

Les commissaires ont pour-

tant demandé à Québec, il y a quelques mois, la construction d'une nouvelle polyvalente, d'autant que les études démographiques prévoient une augmentation de la population scolaire pour 1980 et que le développement de l'aéroport Mirabel risque d'accroître le mouvement.

Présentement, la moitié des élèves se rendent aux cours de 7h45 à 12h55, et l'autre moitié de 13h à 18h20. Ce partage ne leur accorde que 1225 minutes d'enseignement par jour, tandis que les normes du ministère de l'Éducation en prévoient 1575.

Outre que les élèves sont ainsi pénalisés, les parents et les enseignants dénoncent d'autres conséquences néfastes de ce système: les problèmes familiaux engendrés par les horaires inhabituels; la désaffection de plusieurs parents qui préfèrent envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises ou dans le secteur

privé; et généralement, la dévaluation de l'école Curé Labelle et de son enseignement.

Tout cela, alors qu'à côté, d'autres parents se battent pour conserver au secteur francophone l'école Présentation-de-Marie qui leur échappe parce qu'il n'y a plus assez d'élèves francophones. C'est tout le problème de la structuration scolaire sur l'île Jésus qui est ainsi laissée à l'improvisation.

Centre de Services sociaux de la région Sud de Montréal

## Un directeur dénoncé par des usagers

par Marcelle Bourque

Les associations de parents naturels de Sorel, Beloeil, de Saint-Lambert et de Longueuil demandent la démission de M. Yvon Bely, directeur du Centre de Services Sociaux Richelieu.

Ces parents se plaignent depuis longtemps de la nou-

velle politique du ministère des Affaires sociales en matière de placement d'enfants. Il se plaignent surtout de l'ignorance des changements dans lequel le gouvernement les tient.

Une goutte a finalement fait déborder le vase: l'attitude de M. Bely, le 7 mai dernier, lors de la rencontre qu'il a eu avec ces associations de parents. La rencontre avait été sollicitée par les parents dans le but d'obtenir des réponses à trois questions précises.

Pouvez-vous, M. Bely, nous fournir une garantie que toute l'information concernant les changements apportés à notre programme de placement d'enfants nous soient communiquée dans les plus brefs délais?

Pouvez-vous donner des conseils précis sur l'attitude que nous devons adopter face aux factures rétroactives que

nous avons reçues dans les dernières semaines?

Pouvez-vous accorder un appui officiel au principe du droit d'association des parents d'enfants placés?

Il n'ont reçu que des réponses vagues à leurs deux premières questions. À la troisième, le directeur du CSSR a opposé un non catégorique. Il a même refusé de leur donner l'autorisation d'aller défendre leur point de vue devant le conseil d'administration du Centre.

Les associations de parents dénoncent cette attitude autoritaire. Ils procèdent à l'incompétence du directeur auquel la loi 65 confie, entre autres rôles, celui d'assurer aux usagers une possibilité réelle de participation à leurs affaires. Et ils réclament sa démission.

Les employés du CSSR appuient les parents. M. Bely a carrément refusé leur présence le 7 mai dernier. Selon eux, l'absence de consultation, l'absence d'information est monnaie courante au CSSR depuis novembre 1973. Cela touche autant les employés que les usagers.

Ils veulent que le Centre distribue une information complète à ses employés et aux parents naturels. Ils exigent qu'on reconnaisse aux parents le droit à l'association.

Ils réclament surtout que la partie de la politique des soins nourriciers affectant la contribution financière parentale soit suspendue jusqu'à ce que la situation confuse actuelle ait été clarifiée. Et qu'on abolisse les contributions rétroactives.

Que M. Bely démissionne ou modifie son attitude, affirment-ils.

## Un ramoneur de Québec refuse la médaille de l'ordre du Canada

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Un ramoneur de Québec, M. Luc-André Godbout a refusé hier d'être décoré membre de l'Ordre du Canada! Pourquoi ne pas accepter un tel honneur? "Parce que vous êtes le représentant de la Reine d'Angleterre au Canada et que vous êtes un symbole de la colonisation du Québec par le Canada", et toi!

C'est ainsi qu'a répondu M. Godbout au "Conservateur des Ordres et Décorations", M. Roger de C. Nantel, par l'intermédiaire des journaux.

M. Godbout travaille bénévolement depuis une dizaine d'années dans les

quartiers défavorisés de Québec et nettoie-poêles et cheminées. Selon ce militant anti-capitaliste, une seule explication est plausible à cette offre de décoration: c'est une tentative de récupération.

Ce n'est pas un canard: Tous les journalistes ont pu voir de leurs yeux cette lettre dont M. de C. Nantel demandait de "garder le caractère confidentiel jusqu'au moment où votre nomination sera annoncée officiellement."

M. Godbout a fourni pas moins de dix bonnes raisons pour refuser cet "honneur".

"Je refuse cette décoration parce que vous récu-

pérez pour votre gouvernement des gens qui travaillent de bonne foi contre la pauvreté. Moi, je ne me vends pas à ce prix-là! explique-t-il dans une lettre au Conservateur des Ordres. Les médailles, c'est pas ça qui va régler le problème de la pauvreté. Je tiens à garder ma liberté".

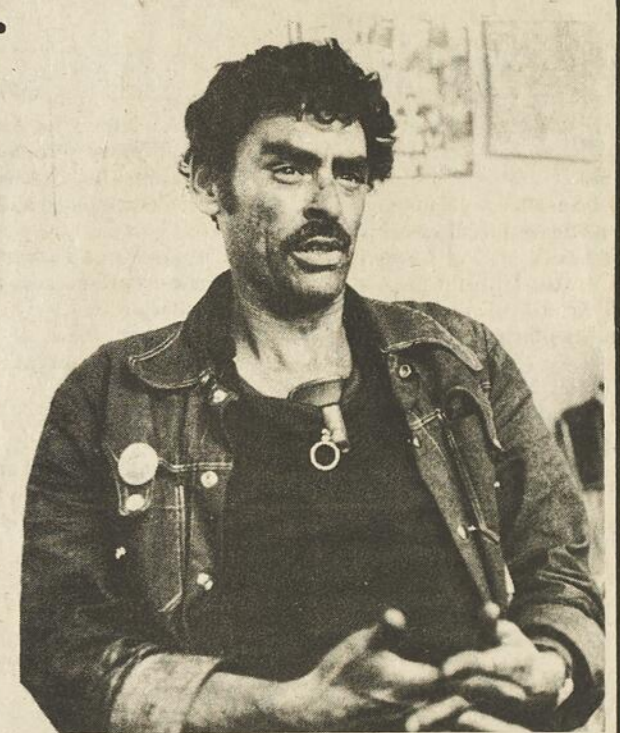
Selon lui, accepter une telle décoration aurait été malhonnête parce qu'elle est offerte par un monde "qui n'a pas de problèmes de froid et de faim, et qui n'a pas connu ce qu'est la pauvreté".

"Je refuse cette décoration parce que je suis solidaire des non-syndiqués et des syndiqués en lutte, des

comités de citoyens et des groupements populaires. Parce que c'est le Québec et non le Canada qui est mon pays. Parce que je travaille pour l'indépendance du Québec pour sortir du cratère de la pauvreté. Parce que le Canada reconnaît les jupes militaires du Chili et du Brésil."

"Enfin, je refuse cette nomination parce que je suis non-violent, humain et pacifique!"

M. Luc-André Godbout est celui-là même qui effectuera une marche de Gaspé à Montréal, cet été, pour sensibiliser la population au problème de la pauvreté au Québec.



**25**  
au gallon jaune  
PEUGEOT  
504  
Biarritz

10825, Racette - 323-1900.

# LE JOUR

Dans une proportion de 75%

## Les cols-blancs rejettent les offres de la Ville

par Pierre Tanguay

Les fonctionnaires municipaux de la ville de Montréal ainsi que leurs confrères de la Communauté urbaine de Montréal ont rejeté hier soir les offres "finales" de l'administration municipale dans une proportion de 75%.

Réunis au Centre Paul-Sauvé la plupart des 5.000 cols-blancs ont donné à l'exécutif de leur syndicat le "vote clair" qui avait été demandé au tout début de la soirée.

Les dernières offres monétaires de la Ville étaient une augmentation de salaire de l'ordre de 71/2% plus un mon-

tant de \$135 sans indemnisation pour palier à la hausse du coût de la vie. Le syndicat réclame une hausse de 10,8% plus l'indexation des salaires au coût de la vie.

Selon le syndicat des fonctionnaires municipaux, ces dernières offres sont inférieures de \$132.000 à celles qui avaient été rejetées à 92% par les syndiqués.

On s'y attendait

Des le début de la réunion il était clair que les cols-blancs n'accepteraient pas les dernières offres faites par l'administration Drapeau-Niding. A chaque intervention faire par Jacques Des Trois Maisons sur l'état des négociations avec la Ville, les huées qui montaient de la salle laissaient présager de l'issue du vote.

M. Des Trois Maisons a tout d'abord fait part aux cols-blancs présents des offres faites par la Ville. Une litanie de chiffres et de commentaires sur la hausse du coût de la vie et sur l'impossibilité pour les fonctionnaires d'y faire face dans leurs conditions matérielles présentes.

Le président du syndicat a averti les fonctionnaires que le vote qu'ils allaient prendre devait être réfléchi et qu'ils devraient être conséquents avec les résultats. Cela laissait entendre que s'il y avait appui massif il devrait y avoir action massive de la part des syndiqués.



photo Antoine Desilets

Plusieurs centaines de cols-blancs se sont rendus hier soir à l'hôtel de ville de Montréal pour faire part au maire Drapeau de leur refus des offres de l'administration municipale. Ils en ont profité pour souhaiter à M. Drapeau une bonne nuit de réflexion.

L'exécutif du syndicat a demandé à tous ses membres d'être encore plus polis qu'à l'habitude avec les payeurs de taxe si cela était possible et de donner le maximum de services aux citoyens. Les fonctionnaires municipaux lancent donc une vaste opération charme qui devrait leur attirer la sympathie du public.

Pour ce qui est des conseillers municipaux, M. Des Trois Maisons a parlé des souris et des minous et a affirmé que désormais les fonctionnaires allaient user de beaucoup plus de raffinement dans les contacts qu'ils auraient avec eux.

S'il n'est pas question de grève générale pour l'instant, tous les moyens de pression seront envisagés, mais l'exécutif a recommandé à ses membres d'essayer autre chose que la grève, pour l'instant du moins.

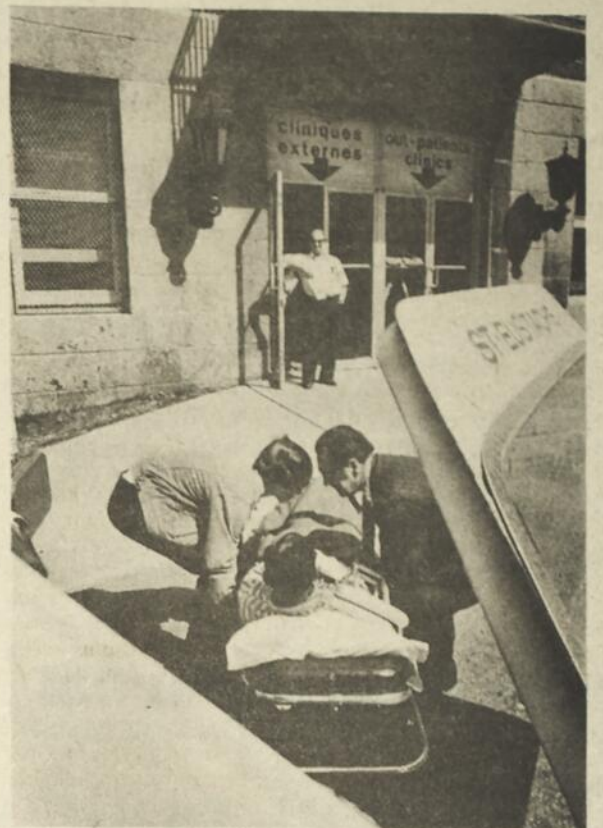
Pour faire face à des lock-out qui pourraient frapper certains services municipaux dans les semaines qui vont suivre, une proposition émanant de la salle et adoptée à la presque unanimité a recommandé la création d'un fonds de défense qui visera à assurer le plein salaire aux fonctionnaires qui pourraient être touchés.

Une fois l'assemblée terminée, une partie des cols-blancs sont descendus en voiture à l'hôtel de ville pour remettre leur réponse au maire Drapeau et pour lui souhaiter une bonne nuit... de réflexion.

## À l'hôpital du Sacré Coeur de Cartierville

### La grève se poursuit

La grève à l'hôpital du Sacré Coeur de Montréal entre dans sa troisième journée. 270 patients ont été renvoyés à leur domicile depuis le début de l'arrêt de travail. L'hôpital a commencé hier à en achever quelques uns vers d'autres hôpitaux.



Selon le docteur Gérard Marcoux, directeur de l'hôpital, l'évacuation est rendue nécessaire parce qu'il n'y a plus personne pour servir les repas, pour stériliser l'équipement, pour changer les lits, pour laver la literie, etc...

Le syndicat affirme que cette grève est extrêmement importante. Il y a actuellement 138 griefs syndicaux en suspens à Sacré Coeur.

Solidarité syndicale

Un mouvement d'appui aux employés de l'hôpital Sacré Coeur de Cartierville a commencé à se dessiner dans les autres hôpitaux de Montréal. Les employés de l'hôpital Fleury, qui tiennent une assemblée ce soir, ont demandé à leurs confrères de Cartierville de leur envoyer des représentants pour leur expliquer le pourquoi de la grève, en précisant qu'ils prendront des décisions à ce sujet au cours de l'assemblée.

Les représentants du syndicat de Cartierville ont également répondu à l'invitation des employés de Charles-Prévost, où deux sessions d'information ont déjà eu lieu sur les heures de travail. Une troisième aura lieu ce soir. Pour leur part les employés de l'hôpital Notre-Dame ont envoyé un message d'appui à leurs confrères de Cartierville, et ceux de Notre-Dame-de-la-Merci ont envoyé

On doit évacuer une partie des patients hospitalisés à l'Hôpital du Sacré-Coeur, à cause de la grève des employés non-professionnels de l'institution qui entre aujourd'hui dans sa troisième journée.

un représentant rencontrer les grévistes.

Cet après-midi à 4 heures, un groupe d'infirmières de Cartierville a participé à l'assemblée des grévistes, et la présidente les a encouragés à poursuivre leur lutte. Rappelons que la grève spontanée a été déclenchée par la suspension d'une employée.

Responsable: le nursing

Dans l'esprit des employés, c'est le bureau du nursing qui est à l'origine

de tous ces malaises, et une résolution demandant sa démission en bloc a été accueillie par des applaudissements prolongés à l'assemblée de cet après-midi. Au cours de la discussion, les employés se référaient à un document de plusieurs pages qu'ils avaient préparé il y a un an, document faisant état des conditions de travail difficiles dans le nursing.

La grève se poursuivra demain, les employés s'étant donnés rendez-vous à 8:00 a.m. à la salle polyvalente de l'hôpital.

## au jour le jour

● 9h à 12h Exposition "André Turpin" à la librairie Hugo, au Centre d'Achats Wilderton, 2735 Ave. Van Horne.

● 14h Le Conseil des commissaires de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal tient une assemblée publique, au 3737 est rue Sherbrooke.

● 17h30 Lancement du livre de Jean-Claude Marsan, "Montréal en évolution" et celui de J. Théo Logault, "Téléconseils du Notaire" aux Éditions Fides.

● 20h "La jeunesse soviétique et la culture": tel est le titre de la causerie que prononcera Mme Micheline Martin, à la Société Culturelle Québec-U.R.S.S., au 6827 de la rue St-Hubert.

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal vous invite à visiter l'exposition Carrette-Dufour au Centre d'Art du Mont-Royal, 1260 Remembrance Road.

Le Club Optimiste Laval Inc. présente en collaboration avec le service de la Police de Laval une grande exposition sur les divers services de la Police de Laval, au Centre d'Achats Laval.

## Le président de Radio-Canada reçoit les réalisateurs en grève

(G.T.) — C'est, pour la première fois, au plus haut niveau que se poursuivront ce soir à Ottawa les négociations pour le règlement du conflit de Radio-Canada, une rencontre étant prévue à 20 heures entre les représentants de l'Association des réalisateurs (radio) et le président de la société d'Etat, M. Laurent Picard.

Cette rencontre répond aux vœux qu'exprimaient, lundi, les réalisateurs, dans un télé-

gramme à l'adresse de M. Picard qu'ils priaient d'intervenir personnellement dans le conflit.

L'Association avait d'ailleurs reçu comme une ouverture en ce sens l'entrée en scène, mardi, de M. Raymond David, vice-président de la Société et directeur général du réseau français. M. David s'est entretenu, mardi et mercredi, avec M. Jacques Thibodeau, président de l'Association des réalisateurs (radio).

Les pourparlers s'étaient déroulés jusque-là sans succès — avec les responsables de la radio, où le conflit a pris naissance. Y participaient, du côté de Radio-Canada: MM. Jean Blain, directeur de la radio; Lorenzo Godin, directeur de la programmation; et Paul-Marie Lapointe, directeur de l'information.

Le conflit porte sur l'autorité du réalisateur, déjà définie, pourtant, dans la convention collective en vigueur.

## L'incendie de Westmount

### La police détient un adolescent

La police de Montréal détient présentement un jeune homme de 16 ans en rapport avec le grave incendie de lundi soir dernier, qui a détruit des immeubles d'habitation à Westmount.

Il a comparu hier après-midi en cour du Bien-être so-

cial. Selon la police de Montréal ce jeune homme pourrait être à l'origine de plusieurs incendies criminels.

Hier soir il était toujours impossible de savoir ce qui allait advenir de cette personne arrêtée plus tôt.

## Justice

Les têtes au crime organisé

### Vic et Pep Cotroni auraient financé Laporte

PAR Pierre Bertrand

Vincent (Vic) et Giuseppe (Pep) Cotroni auraient discuté entre eux, le 27 mars 1973, de la possibilité de faire révéler à l'enquête sur le crime organisé l'état des sommes qu'ils auraient investies en faveur de Pierre Laporte.

Une conversation téléphonique entre les deux frères et captée par la Sureté du Québec a été reproduite hier à l'enquête. Vic et Pep Cotroni n'ont pas admis formellement que tous les propos entendus émanaient bien d'eux, mais Vic a reconnu que le "Pep" dont il est question au début de la conversation ne peut être un autre que son frère.

Le passage de la conversation téléphonique qui est le plus pertinent à l'affaire Laporte était en langue italienne (un dialecte napolitain) mais traduit par la vertu d'un policier expert cela donnait ce qui suit: (Pep Cotroni à son frère) "Je veux te faire comprendre quelque chose... Pour les dépenses... Le ministre qui est mort là".

Interrogé sur la signification de ces propos, Giuseppe Cotroni a répondu qu'il ne se souvenait pas les avoir tenus. "J'étais en prison à la mort du ministre Laporte a-t-il précisé. La conversation citée a cependant eu lieu en mars 1973 et à ce moment Giuseppe Cotroni était en liberté.

Les Cotroni apprennent à lire

L'interrogatoire des deux frères Cotroni ne fut pas une tâche facile hier. En effet, les deux ont prétendu et soutenu tant bien que mal qu'ils ne savaient pas lire. Cependant le procureur Dupré réussit à leur faire reconnaître quelques lettres de l'alphabet (les chiffres, ils les connaissent) et à la fin de la journée d'hier les deux pouvaient lire la transcription des propos tenus lors de la conversation téléphonique.

Ce qui avait motivé cet appel téléphonique de Vic Cotroni à son frère, le 27 mars 1973, était que Vincent Cotroni voulait absolument rejoindre Jimmy

Soccio, lequel à l'époque témoignait devant la commission d'enquête sur le crime organisé. Des éléments du témoignage de ce dernier (notamment des notes inscrites sur le calepin) avaient fait ressortir les noms de Vincent Cotroni et de son adjoint Armand Courville.

Énervé par ce témoignage de Soccio, qu'il a qualifié encore hier de "menteur", Vic Cotroni, le présumé chef de la mafia montréalaise, tentait donc, en mars 1973, de rencontrer Soccio, aussi mafioso, afin de lui dire son indignation.

Nuire à l'enquête.

Vic Cotroni a aussi été interrogé hier relative-

## Di Iorio arrêté

Nicholas Di Iorio, dont le nom a été maintes fois cité depuis le début de l'affaire Laporte, a été arrêté, hier après-midi, à Edmonton, Nouveau-Brunswick. Di Iorio devait témoigner hier matin, à l'enquête sur le crime organisé mais il avait fait dire par son avocat qu'il ne voulait pas témoigner suite à la réception, ces jours derniers, de documents qu'il avait fortement "troublé".

Le commissaire Brunet, hier matin, n'a pas jugé cette raison valable et a, sur-le-champ, émis un mandat d'arrestation. L'avocat de Di Iorio n'avait pas voulu dire aux commissaires de l'enquête où s'était retiré Di Iorio mais il semble que la cueillette de ce dernier fut une opération facile puisque son arrestation par la Gendarmerie royale au Nouveau-Brunswick s'effectua à peine quelques heures après la décision du juge Brunet.

Di Iorio serait vraisemblablement amené ce matin devant la commission d'enquête, sous réserve de problèmes d'extradition inter-provinciaux.

ment à une rencontre réunissant, toujours en mars 1973, Jimmy Soccio, un journaliste (Jacques Sauriol) et lui-même; le but de cette rencontre aurait été une discussion sur la pertinence de la production de certains documents dont la production aurait discrédité l'enquête sur le crime organisé. Cotroni a été évasif dans sa réponse en expliquant qu'il n'avait

pas jugé les "documents" assez bons.

Aujourd'hui les deux frères Cotroni doivent à nouveau témoigner de même qu'Angelo Lenzo à qui un bus-poena a été signifié hier à cet effet. Le nom de ce dernier figure dans l'organigramme policier de la pègre montréalaise et il est relié à Nick Di Iorio et William O'bront.

**GAGNEZ PLUS**  
dans l'industrie et au gouvernement

POUR RENSEIGNEMENTS COMPOSEZ **878-9186** POSTE 2

devenez **STENO**  
**DACTYLO**  
dicta: receptionniste  
**SECRÉTAIRE**  
générale • légale • médicale

Reconnu par le ministère de l'Éducation

INSTITUT DE STENO-TYPIE INTERNATIONAL INC.  
succursale de Montréal  
INSTITUT DE SECRÉTARIAT INTERNATIONAL  
1015 BEAVER HALL HILL, MONTREAL

**SPÉCIAUX**  
DU 16 AU 23 MAI

LE "POCKET FISHERMAN"  
Facile à porter  
Lancer souple  
Prix **\$19.95**

ÉVIER EN ACIER INOXYDABLE  
QL202  
Dim. ext. 20 1/2" x 20" x 7"  
ord. \$35.60 **\$25.95**  
SPÉCIAL

ÉVIER EN ACIER INOXYDABLE  
ODL203  
Dim. ext. 31" x 20 1/2" x 7"  
ord. \$75.10 **\$52.95**  
special

SCIE-À-CHAÎNE McCULLOCH

MINI MAC 35-AUTOMATIQUE  
Moteur de 2 pouces cubes  
Équipée d'une lame et d'une chaîne de 14 pouces  
Incomparable pour la ferme ou le foyer  
Ord. \$139.95 **\$122.95**  
SPÉCIAL

**Lambert**  
6524, PLAZA SAINT-HUBERT, 274-3521  
PRÈS DE LA SORTIE DU MÉTRO BEAUBIEN  
25 minutes de Saint-Hubert pour l'entrée de l'après-midi (10h30 à 11h30)  
SUCCURSALE: 5200, AV. GATINEAU, Côte-des-Neiges — 731-6832

Les "printemps politiques" ont quelque chose de fascinant. De voir tout un peuple en fête chanter dans les rues, monter sur les chars de l'armée, écrire sur les murs, à Prague comme à Lisbonne, cela vous console de l'Histoire officielle qui a plutôt l'habitude de s'écrire à coups de héros solitaires et d'exploits militaires.

Les événements de Lisbonne, où s'installe aujourd'hui pour la première fois en 48 ans un gouvernement d'inspiration démocratique, ne sont pas sans rappeler, par leur atmosphère d'ébullition populaire, le printemps de Prague de 1968. Entre ces deux situations, on peut au moins retenir un point commun: les peuples ne sont jamais si inventifs, si joyeux, si vivants que quand ils ont le sentiment de reprendre leurs affaires en mains après s'être débarrassés de pouvoirs qu'ils n'avaient jamais réellement choisis.

On peut faire la fine bouche sur la façon dont le Portugal a soudainement retrouvé la liberté. Le général de Spinoza est bien, en effet, "le plus invraisemblable des libéraux", comme le disait le Time. Faut-il croire au revirement d'un homme qui fit la guerre civile espagnole avec les franquistes, qui assista à la bataille de Stalingrad en spectateur aux côtés des Allemands et qui se fit le champion de la répression des mouvements de libération en Guinée-Bissau?

Voilà sans doute le genre de questions qu'il est plus aisé de se

poser à l'étranger car les Portugais n'ont pas trop l'air de s'embarasser de ces scrupules comme le prouvent les propos des leaders de la gauche, MM. Soares et Cunhal. Après 48 ans de dictature, on prend l'air frais d'où il souffle.

Quoi qu'il en soit de la crédibilité de Spinoza, la vie portugaise a d'ores et déjà pris un tournant important: la presse est libre, l'opposition est admise, on épure les facultés universitaires des doyens fascistes, les exilés rentrent au pays.

L'effervescence passée, il faudra bien que le nouveau régime s'attaque aux deux problèmes fondamentaux de la situation portugaise: le sort des colonies et la situation économique.

Il est à prévoir que le nouveau gouvernement ne pourra pas longtemps repousser l'échéance fatale de l'indépendance pour les colonies d'Afrique. Quand on sait que la France, dans une situation analogue, en était venue aux bords de la guerre civile, on peut se demander si la fragile démocratie portugaise saura résister aux soubresauts que pourrait engendrer la liquidation d'un empire auquel se rattache 500 ans d'une histoire assez panachée. Déjà, des violences ont éclaté dans les territoires qui laissent prévoir que les colons blancs ne lâcheront pas la partie trop facilement.

En métropole, l'impossibilité de poursuivre la guerre deviendra sans doute évidente aux yeux d'un plus grand nombre.

maintenant que l'information circule. Le Portugal ne peut plus continuer à consacrer à une guerre sans fin 40% d'un budget annuel de 1.3 milliard de dollars, alors que le pays est le plus arriéré d'Europe et que l'inflation y a atteint l'an dernier le taux aberrant de 30%.

L'économie portugaise est à reconstruire et il sera intéressant pour nous de suivre l'évolution du nouveau régime à cet égard. Le pays aura nécessairement besoin de l'argent et de la technologie des pays avancés. Choisira-t-on de s'en remettre massivement et aveuglément à ces apports ou tentera-t-on de définir une voie portugaise originale?

Un porte-parole de la junte a déjà déclaré que la "technologie et le capital étrangers doivent être subordonnés aux intérêts supérieurs de l'économie portugaise".

La présence d'éléments de gauche et de réformateurs dans le nouveau régime laisse espérer que le pays puisse s'engager dans l'édification d'une démocratie sociale portugaise originale, capable d'absorber l'apport étranger sans s'y asservir.

Pour nous, Québécois, ce n'est pas sans intérêt.

**Roch Côté**

\* Roch Côté s'est joint récemment à l'équipe du JOUR. Il a été pendant plusieurs années journaliste au SOLEIL de Québec, et correspondant de ce journal en Europe.

**vous avez la parole**

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages) Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

**Plaidoyer pour un gouvernement NPD**

Être indépendantiste et voter pour un parti politique fédéral? C'est un dilemme cornélien. Pourtant, et si l'on écarte les libéraux et les conservateurs pour des tas de raisons qu'il serait fastidieux et pas trop évident d'énumérer ici et les créditistes parce que l'on ne croit plus au Père Noël, il reste le Nouveau Parti démocratique.

Être indépendantiste et voter pour le NPD? Vous semble-t-il que, déjà, moins dramatique est le dilemme?

À la veille de ce qui pourrait bien être une élection fédérale, il n'est pas inutile de se poser semblable question.

Le Parti québécois, éventuel parti gouvernemental et véhicule idéologique du nationalisme québécois, prône ouvertement le social-démocratie. Or, le NPD, éventuel parti gouvernemental fédéral ne se

**Sous la botte des militaires**

Ayant assisté samedi, le 27 avril, à la présentation du film Ile de Pâques de Francis Mazière, je fus stupéfiée d'apprendre que les Pascuans de l'Ile (que l'on appelle Indiens), sous la botte du Chili n'ont pas droit à une identité, que le travail est obligatoire et sans rémunération, en plus, il leur est interdit de quitter l'Ile.

Il est indispensable que tous les mouvements tels que l'Amnistie Internationale ainsi que la Ligue des Droits de l'Homme agissent afin de sauvegarder cette grande race que sont les Pascuans.

Monsieur Allende, ancien président du Chili qui fut assassiné en défendant la cause des opprimés avait déjà entrepris cette tâche de sauvegarde.

Cette race a-t-elle perdu son dernier espoir et est-elle condamnée à disparaître?

Nous devons mettre tout en oeuvre et ce immédiatement afin que les Pascuans puissent enfin regarder les étoiles dans leur Ile, en toute liberté.

**P. Beauchamp**  
Montréal

cache pas pour afficher sa philosophie... social-démocrate.

Commencez-vous à voir se dessiner le tableau?

Supposons, pour les besoins du raisonnement, que le prochain parlement outaouais ait pour premier ministre monsieur David Lewis. Quels seraient alors les obstacles fédéraux sur le chemin de nos aspirations? Ceux-ci se résumeraient à une seule divergence majeure: la souveraineté du Québec.

Lorsqu'il viendra le temps de négocier les modalités pratiques du détachement du Québec de la confédération, il y aura tant de problèmes à discuter entre les gouvernements

**Les Québécois ne savent pas être patients du tout**

Autant vaut arrêter votre campagne pour la défense de votre langue au Québec. Avez-vous l'ombre d'une chance d'y réussir, quand ce matin la vendeuse dont je viens d'entendre la langue, qui lui allait en français comme un claquet de moulin, me dit en me donnant Le Jour, "Thank you, Sir. That's twenty cents."? Il n'est besoin de me dire qu'il s'en faut beaucoup que mon accent et ma grammaire soient parfaits, mais je me flatte que ce que j'essayai de lui parler fut plus proche de sa langue que d'aucune autre.

Voilà toute votre difficulté. Ne regardez pas aux anglophones. C'est chez vous autres Québécois qu'il faut chercher le danger. Vous qui ne nous donnez pas de chance d'essayer et de perfectionner notre pauvre français. Vous qui dès que vous entendez un accent non français aguillez sur l'anglais, afin de ne pas déplaire à monsieur le consommateur à ses très adorables piastres. Si nous nous donnons la peine de parler du français, que vous ayez la politesse de faire la moitié des avances en continuant de le parler. Un peu plus lentement, un peu plus simplement si on semble ne pas vous comprendre, mais du français et toujours du français et encore du français.

**Thierry Vos**  
Montréal

d'Ottawa et de l'Etat du Québec qu'un programme socio-économique commun serait un acquis considérable dans les négociations. Le champ serait entièrement dégagé pour attaquer le SEUL véritable problème qui est la souveraineté politique de la nation québécoise.

Même si cela devait représenter un profond déchiement pour les dirigeants du NPD, les préoccupations prioritaires des néo-démocrates, comme des chefs de file du Parti québécois, étant l'épanouissement de l'individu au sein d'un système basé sur la justice sociale, la sécession du Québec ne risquerait pas de provoquer le déferlement des forces armées fédérales sur la province sécessionniste.

On ne pourrait manifestement attendre pareille largeur de vues des libéraux ni des conservateurs. (La mise au Jour de certain dossier gratifié du nom de code "Neat Pitch" ne plaide guère, convenons-en, en faveur de cette largeur de vues).

Et d'ici l'accession du Parti québécois au pouvoir, le NPD m'offrirait, en prime, une vigoureuse lutte aux profits excessifs et à l'inflation, ce qui ne gêne rien!

Oui, décidément, l'idée d'un gouvernement néo-démocrate à Ottawa me sourit de plus en plus.

**Pierre Marissal**  
Granby

**LE JOUR s'est fait passer un Québec...**

Vous citez régulièrement dans le journal, sous le Tableau d'Honneur du français langue officielle, différents items rédigés uniquement en langue anglaise. Votre intention est probablement d'inciter les compagnies ou autres mettant en circulation ces items à les rédiger au moins dans les deux langues. Il s'agit là d'une initiative des plus heureuses.

Pourtant j'ai été réellement surpris et déçu le 13 avril dernier. A la page 11 de votre journal, vous faisiez de la publicité pour la compagnie W. H. Perron.

Dans l'espace réservé à cette compagnie figurait un échantillon de leurs produits sur lequel on pouvait distinctement lire les inscriptions rédigées uniquement en langue anglaise.

Le Jour s'est donc fait passer un Québec!

**André-Paul Michaud**

**Une mise au point de Information-Canada**

Nous nous demandons si vos lecteurs ont été aussi intrigués que nous à la lecture de votre article du 1er mai dernier: "On devrait abolir Information-Canada"; entre ce titre et le contenu de l'article il y avait une contradiction évidente.

Nulle part dans le rapport du Comité sénatorial des Finances sur Information Canada, on ne pouvait trouver de suggestions en ce sens; pas plus d'ailleurs que, dans votre article, vous ne suggériez que tel pouvait être le cas.

Comme vous le souligniez, dans ce qui, mis à part le titre, nous semble un compte-rendu assez exact, les

Sénateurs ont recommandé que l'on procède à un certain nombre de changements, dont principalement, que notre mandat soit défini par une loi, votée par le Parlement. Cette mesure permettrait à Information-Canada d'être mieux habilitée à faire une meilleure coordination et surveillance des services d'information fédéraux; ce qui aurait pour résultat un meilleur système d'information, plus efficace et plus utile, et le moins coûteux possible.

Sans doute, celui qui a écrit ce titre a-t-il mal compris la suggestion du Sénat voulant que notre programme d'agents d'information itinérants soit abandonné. C'était là en fait, une des rares recommandations du comité avec laquelle nous n'étions pas d'accord. Nous pensons qu'il y a un très grand nombre de personnes au Canada qui ne recevront jamais les renseignements nécessaires sur les programmes du gouvernement fédéral si quelqu'un ne va pas les voir chez elles pour découvrir ce qu'elles ont besoin de savoir et comment les aider à se renseigner. Parmi ces gens, certains n'ont peut-être pas le goût de lire, d'autres ne prêtent peut-être pas attention aux messages d'intérêt public diffusés par les médias, d'autres enfin ne peuvent être atteints par le moyen d'une ligne Zénith ou bien parce qu'ils n'ont pas le téléphone, ou bien parce qu'ils ont une ligne à plusieurs abonnés et qu'ils seraient mal à l'aise de discuter au téléphone de choses très personnelles. Sans ses agents d'information itinérants, et surtout les réseaux d'information communautaire qu'ils sont en train de mettre sur pied, Information-Canada verrait ses possibilités d'aider le public canadien se limiter aux centres urbains.

C'est un jeu dangereux pour le Québec, et même pour le gouvernement, que joue là Robert Bourassa.

**Pierre-André Julien**  
Ste Angèle-de-Laval



Tel père...

Photo: Québec-Press

tel fils!

**Duplessis, revu et corrigé par Bourassa**

Décidément, les gens de l'Union Nationale arrivent toujours au moins UN INSTANT trop tard. C'est ainsi qu'ils auraient l'intention d'effectuer un retour au duplessisme, sans même se rendre compte que notre faussement rouge premier ministre actuel a sérieusement amorcé un tel mouvement depuis déjà un bon moment.

Yvon Dupuis, avec son Parti Présidentiel, ne fait guère mieux que nos moribonds unionistes. Lui non plus ne semble pas se rendre compte que Robert Premier lui coupe l'herbe sous le pied (la tête) en se comportant comme un véritable petit dictateur.

Il y a des signes qui ne trompent pas. La façon pour le moins cavalière dont on traite l'opposition en chambre, le mépris qu'on porte aux journalistes de divers médias, la parcimonie dont on fait preuve quand il s'agit de donner certaines informations, comme des chiffres sur le projet du siècle par exemple, les petits "sidelines" des ministres, l'aspect de plus en plus familial de l'entreprise gouvernementale et bien d'autres choses encore portent à croire que le jeune représentant de la dynastie des Simard a décidé de jouer au roitelet. A ceux qui l'ont vu aux nouvelles le 6 mai, il donnait l'impression d'un monarque bonenfant qui aurait accepté de rencontrer les chefs syndicaux et de prêter ainsi une oreille condescendante aux plaintes du peuple. C'est là un bien faible leurre. Il faudrait rappeler à notre petit comptable qu'une victoire électorale, si spectaculaire soit-elle n'est jamais un couronnement. Mais, sainte-misère, n'en avait-on pas assez de Jean Drapeau?

C'est un jeu dangereux pour le Québec, et même pour le gouvernement, que joue là Robert Bourassa.

mais il est trop fin politicien pour le jouer naïvement. Il est plutôt sciemment en train de s'installer tant et si bien qu'il deviendra bientôt presque indétrônable, comme l'avait fait jadis le sinistre Maurice. Il faut dès maintenant voir dans Robert Bourassa un "cheuf" modernisé, un Duplessis revu et corrigé, et l'attaquer comme tel. Si on n'arrive pas à s'en débarrasser, ou du moins à lui faire très peur aux prochaines élections, il y a fort à craindre que le Québec sombre à nouveau dans une grande noirceur, plus grande encore que la précédente, une noirceur de tombeau.

**Sylvain Meunier**  
Montréal

**LE DEVOIR et les ulcères d'estomac**

**Lettre au Devoir**

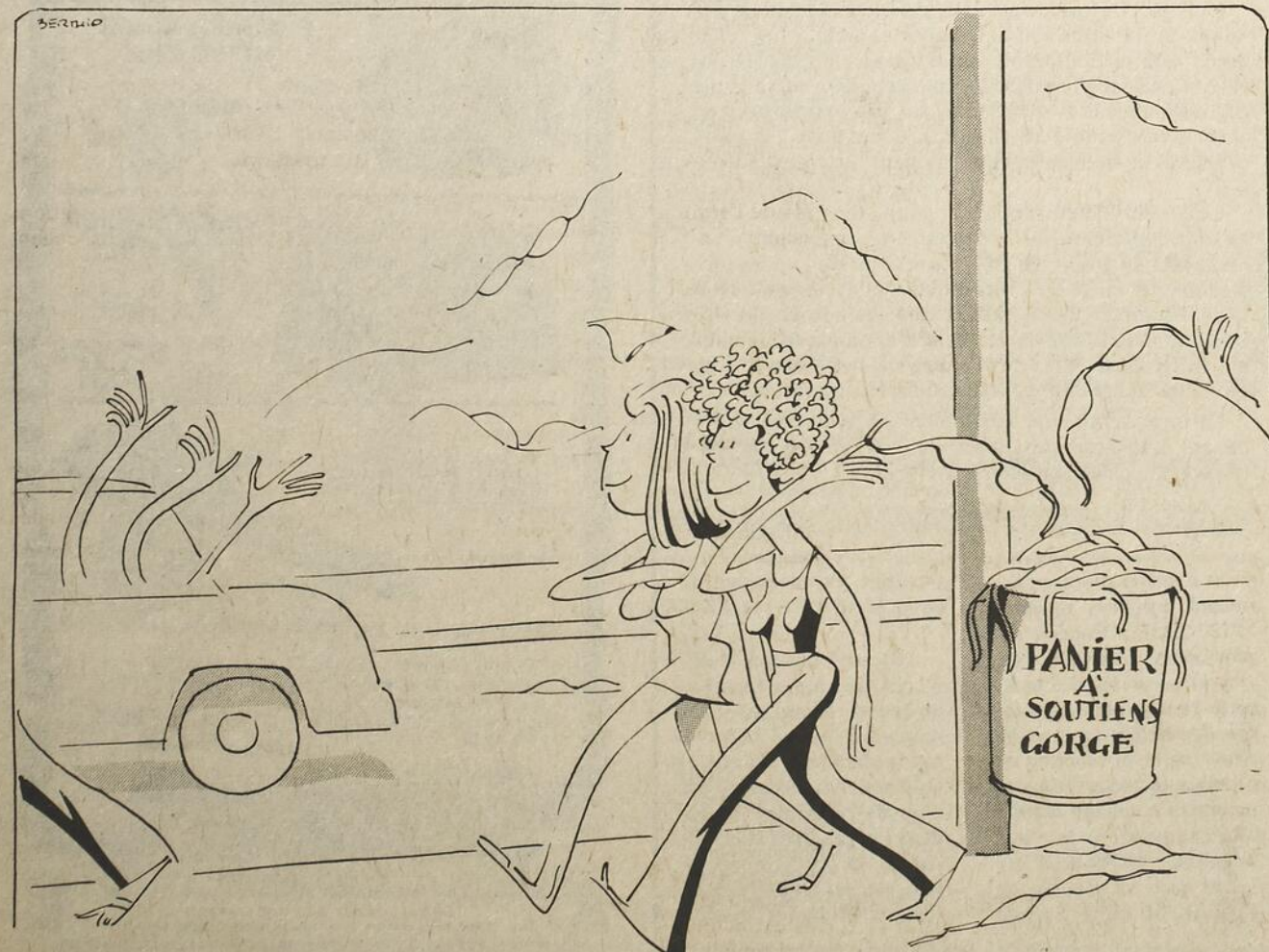
Voudriez-vous annuler mon abonnement au Devoir. Je préfère prendre mon café en paix le matin sans danger d'ulcères à l'estomac; et avec votre journal, cela m'est de plus en plus difficile. L'aplaventarisisme suave que vous avez manifesté lors du dernier budget Garneau (même la Presse l'a critiqué... sic!) et les coleres basses (qui auraient été justifiées si elles en étaient restées au principe plutôt que de s'attaquer aux hommes) de votre directeur contre les dirigeants de la S.S.J.B., on fait déborder le vase. Je préfère m'abonner au Jour qui, j'espère, améliorera son service de nouvelles et ses analyses de la situation internationale. A un "parti-pris" caché par des cris de vierge offensée, je préfère un parti-pris ouvert.

**Pierre-André Julien**  
Ste Angèle-de-Laval

**Le tableau d'honneur du français langue officielle**

**MINOLTA SR-T100**

**OWNER'S MANUAL**



**Eric Miller**  
Sous-directeur général

## le fond des choses

### Tout le monde n'est pas d'accord

# Faut-il une charte ou un code des droits de l'homme au Québec?

Texte de Paule Beaugrand-Champagne

Paule Beaugrand-Champagne conclut aujourd'hui sa prospective de la législation qu'elle entend déposer prochainement à l'Assemblée nationale le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, concernant les droits de l'homme. Elle a recueilli dans un premier temps les vœux de la Ligue des droits de l'homme. Elle se tourne aujourd'hui du côté du Conseil uni des droits de l'homme et du Conseil du patronat dont les positions diffèrent sensiblement de celle de la Ligue.

Le Conseil du patronat du Québec et le Conseil uni des droits de l'homme (l'ancien Comité pour la défense des droits de l'homme) ne sont pas d'accord avec la Ligue des droits de l'homme à propos de la charte des droits de l'homme. Selon ces deux organismes, presque les seuls à avoir réagi publiquement aux propositions de la Ligue, ce n'est pas une charte qu'il faut au Québec, mais un code.

Selon le Conseil uni, une charte risquerait trop de n'être considérée que comme une déclaration de principes: "La législation des droits de l'homme doit être permanente; selon les besoins, elle pourra être complétée subseqüemment comme toute autre législation".

Le Conseil du patronat préfère la codification des lois existantes sur le chapitre des droits de l'homme, quitte à revenir plus tard sur la portée d'une telle législation et à l'améliorer. Huit des 10 provinces canadiennes, rappelle-t-il, ont un "code" et c'est bien suffisant. Il craint qu'une charte "embrasse trop" et ne règle rien.

Le CPQ, en somme, trouve téméraire de vouloir tout régler par un seul texte. Il préfère un code dont l'administration sera chepautee par une commission des droits de l'homme. Celle-ci jouerait le rôle que la Ligue lui propose, veillant au respect et à la promotion des droits de l'homme.

Ce que le Conseil du patronat craint le plus, c'est qu'on s'engage dans une démarche abstraite, dans une défense théorique des droits de l'homme.

#### La langue

Le Conseil des droits de l'homme, quant à lui, estime que "l'expérience des dernières années a démontré de façon éclatante la nécessité et l'urgence d'une législation des droits de l'homme au Québec". "Maintes fois, nous avons insisté auprès du gouvernement et de l'Assemblée nationale pour que cette législation soit adoptée. Il faut donc écarter tout obstacle ou prétexte qui pourrait retarder l'adoption d'une législation des droits de l'homme. Le problème linguistique a déjà constitué ce prétexte et pourrait continuer à l'être".

C'est une référence à la Ligue des droits linguistiques des minorités. Plusieurs estiment que la question de la langue devrait être traitée distinctement.

Telle est, semble-t-il, l'intention du ministre Choquette. Le message inaugural de la session annonçait deux projets de loi.

"Indissociables": une Charte des droits de l'homme, "complétée par une législation globale sur les droits linguistiques et culturels".

Etant donné le climat actuel, certains craignent qu'on "noie le poisson", c'est-à-dire qu'on perde de vue la Charte et que l'attention se porte sur le projet de loi concernant les droits linguistiques. C'est ce qui faisait dire à M. Maurice Champagne, de la Ligue des droits de l'homme, qu'il fallait que les Québécois soient vigilants et surveillent de très près le projet de charte qu'on leur proposera.

#### Les droits protégés

Bien des gens se demandent encore quels sont ces droits qui seraient protégés par une Charte des droits de l'homme. En voici des exemples:

**L'égalité de l'homme et de la femme.** C'est un droit qui n'est pas toujours protégé par la loi. On en trouve des éléments dans diverses lois, mais aucune loi ne couvre tous les secteurs où peut s'exercer une discrimination. Avec le résultat que, dans le monde du travail, 50 p. 100 des conventions collectives sont injustes envers les femmes.

#### Le secret professionnel

A part celui des avocats, le secret professionnel n'est pas véritablement protégé par nos lois. Pourtant, les psychologues, les travailleurs sociaux, les médecins, les professeurs, les journalistes sont tous amenés, dans l'exercice de leurs fonctions, à recueillir des confidences dont la source devrait rester secrète.

#### Les droits des enfants

Quels sont les droits d'un enfant face à ses parents, la Cour, la police? La loi ne lui en reconnaît aucun. L'enfant devrait pouvoir recourir à un tiers pour sa défense. Dernièrement, le bar-

reau a protesté contre la liberté qu'ont toujours les parents de battre leurs enfants. Le médecin qui traite un enfant battu n'a aucun pouvoir de dénonciation. S'il intervient contre les parents, il risque d'être poursuivi pour libelle diffamatoire.

#### Les handicapés

Si une loi générale les protège contre toute discrimination, ils pourront exiger, par exemple, des voies d'accès aux édifices publics ou au métro de Montréal (essayez de descendre les escaliers du métro en chaise roulante!...) La loi pourrait obliger les architectes et les spécialistes de l'aménagement à tenir compte de leurs besoins et leur permettre ainsi de profiter

des services offerts au reste de la population.

#### Le premier budget

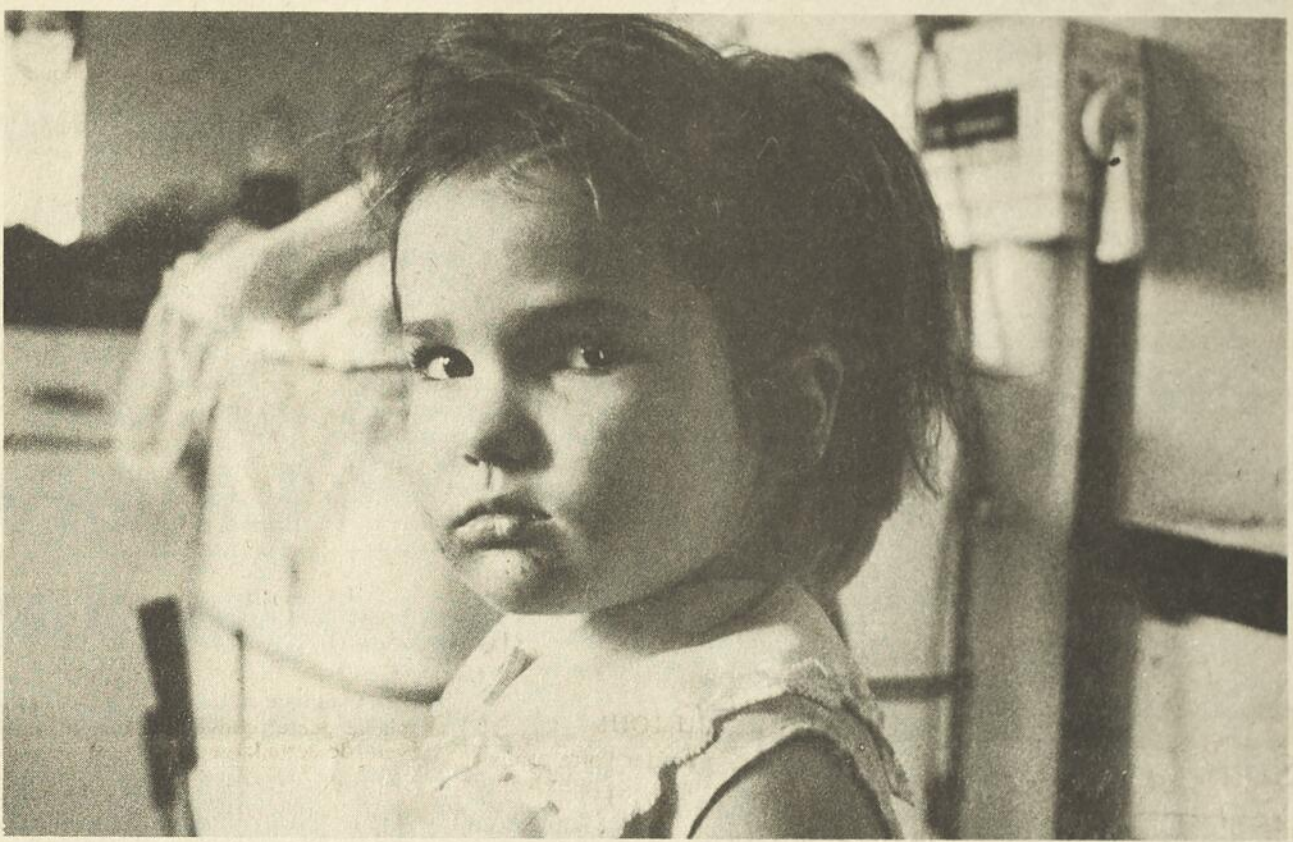
La loi générale, quelle que soit sa forme, garantirait des droits généraux et fondamentaux. Les lois particulières resteraient évidemment en vigueur sous l'autorité des ministères concernées, mais elles seraient subordonnées aux dispositions de la loi générale.

Encore une fois, pensera-t-on, on veut s'en remettre à l'État. Mais comme dit M. Maurice Champagne: "C'est inévitable: la liberté, ça coûte cher."

La Ligue dit d'ailleurs qu'il ne faut

pas lésiner sur le budget de la Commission. "Nous pensons que la Commission des droits de l'homme devrait disposer de la première année d'un budget minimum de deux millions et demi, qui représente 40 cents par tête de pipe. On notera que l'administration de la future loi cadre sur le développement du cinéma du Québec s'appuie sur un budget de 50 cents par personne.

"Par ailleurs, le budget de la Commission qui administre le Code des droits de l'homme en Ontario et dont la juridiction est extrêmement limitée, étant soumise à l'autorité du ministère du travail, frise le million de dollars. Notre proposition vise le minimum des minima."



Les enfants ont-ils des droits?

Claude Lagadec

## La gendronisation de la vie

La commission chargée d'enquêter sur la liberté syndicale dans les chantiers de construction a enfin été formée. Elle est composée de Robert Clèche, Brian Mulroney et Guy Chevrette.

Le problème auquel s'attaquent les commissaires est criant, immense et complexe, et le plus grand danger qui menace cette étude me semble être sa gendronisation. Je regrette un peu de rappeler des choses pénibles, mais il faut quand même que nos bœufs les plus récentes et les plus coûteuses servent à quelque chose. Nous avons la mémoire si courte.

Pour gendroniser un problème, on choisira de préférence une question sur laquelle un grand nombre de gens ont des idées assez nettes. Exemple: après l'affaire Saint-Léonard, il apparaissait clairement à une majorité de gens que: "La loi 63, ce n'est pas bon pour le français au Québec". Puis, on engagera un grand nombre de spécialistes, d'experts, de gens vraiment compétents et connaissant, dont les services coûteront des millions pendant des années, et qui finiront pas accoucher de recommandations qui réussiront à ne pas voir ce que presque tout le monde voit, à savoir que: "La loi 63, ce n'est pas bon pour le français au Québec".

Pour compléter la gendronisation, il suffira au commissaire principal de vider son capot un an après la remise du rapport, afin que tout le monde ait l'impression que ce n'était pas la commission qui conseillait le gouvernement, mais qu'au contraire, c'était le gouvernement qui conseillait la commission.

Je ne connais pas personnellement monsieur Gendron. Il est possible que ce soit quelqu'un de très fort. Si tel est le cas, ça finira bien par se savoir un jour.

En attendant, je penserai que c'est une mitaine, qui a accepté de conseiller le maintien de la loi 63 tout le temps qu'il était utile au gouvernement de se cacher derrière la commission pour continuer à laisser la situation du fran-

çais se dégrader encore un peu, et puis qui a accepté d'en conseiller le rappel après que le ministère eût changé d'avis. L'universitaire fourvoyé en politique était probablement moins conscient que manipulé: c'est ça une mitaine.

La gendronisation des problèmes découle nécessairement des maladies occupationnelles du "beau monde", de leur université, de leur formalisme juridique et de leurs préjugés de classe. Pourquoi le juge, l'avocat et l'enseignant syndicaliste qui compo-



sent la commission n'iraient-ils pas prendre une connaissance de première main des problèmes qu'ils s'apprennent à définir? Au lieu de ce contenter d'analyser la jurisprudence et de tenter de faire un impossible équilibre entre les différents mémoires qu'ils recevront, pourquoi n'iraient-ils pas travailler eux-mêmes quatre mois sur un chantier de construction?

Il faudrait qu'ils choisissent de préférence un chantier sur lequel la concurrence des centrales est la plus

vive, là où elle se règle à coups de pied, et où ils devraient payer deux cotisations pour obtenir un emploi: sur un chantier où les risques de mutilation et de mort sont les plus grands, comme à Mont-Wright ou à l'ancien chantier de l'échangeur Turcot; là où la tristesse et l'ennui sont à leur comble, comme à la Manic ou à la Baie James; là où comme syndiqués, ils feraient face à la concurrence de la main-d'œuvre d'origine agricole, plus docile en face de l'employeur et qui tente de se faire un dollar sur la construction l'hiver pour pouvoir survivre le res-

tant de l'année sur leur terre; là où l'insécurité d'emploi est totale parce que le contrat de l'employeur arrive à terme et que le chantier va fermer.

Alors seulement auraient-ils quelque chance de savoir de quoi ils parlent, d'être des définisseurs du premier étage, et d'échapper à la gendronisation de la vie

Bon travail messieurs les commissaires

Evelyn Dumas

## Matagami: des éléments nouveaux

L'incendie du dortoir numéro 1 servant aux ouvriers de la Société d'énergie de la Baie James, survenu à Matagami le 31 mars dernier, aurait pu être le fait d'ouvriers qui voyaient dans au moins une des victimes de l'incendie un scab. À tout événement, d'une part la société n'assurait pas une sécurité convenable dans le dortoir, et d'autre part la police n'a pas poursuivi assez loin son enquête sur les circonstances du drame. Et l'enquête du coroner, tenue le 30 avril, a conclu trop rapidement que l'incendie pouvait être expliqué par un abus d'alcool mêlé à un usage intempestif des cigarettes.

Ce sont là des réflexions que communique Théo Gagné, coordonnateur régional du syndicat des Métallurgistes (FTQ) dans le Nord-Ouest québécois, basées sur son intervention à l'enquête du coroner, laquelle n'a pas eu d'écho dans la presse métropolitaine.

Les quatre ouvriers étaient membres du syndicat des métallos. C'étaient MM. Olida Champagne, Jean-Paul Laliberté, Tréflé Charest et Roméo Boucher. Tous quatre étaient employés de l'Hydro-Québec.

M. Gagné signale qu'on a peu enquêté sur les activités de M. Laliberté et pourtant les circonstances de sa mort sont, à son avis, particulièrement troublantes: On n'a pas prouvé qu'il avait abusé d'alcool dans la journée précédant l'incendie. Il semble s'être sauvé de sa chambre, où il a laissé ses lunettes, en la fermant à clef, et s'être dirigé vers la porte la plus éloignée de sa chambre. Cette porte était bloquée par la neige; si elle ne l'avait pas été, il aurait pu aller prendre son souffle à l'extérieur et alerter ses amis des deux autres chambres, par l'extérieur.

La police n'a pas enquêté sur les activités de Laliberté pendant la journée précédant l'incendie. Laliberté

partait pour les environs du chantier LG-2 de la Baie James où un incendie avait éclaté une dizaine de jours plus tôt. Ce n'était pas un ouvrier du bâtiment, mais un membre des métallos qui allait faire des relevés techniques. Le syndicat des métallos avait organisé ces travailleurs à une époque où il y avait peu d'activités dans la région de la Baie James et où les syndicats de la construction ne s'y intéressaient pas.

À l'époque de l'incendie de Matagami, les ouvriers de la construction descendaient, par Matagami, vers le sud, refoulés à cause des incidents de LG-2. Il se peut qu'ils aient vu un ouvrier qui y montait comme une sorte de scab.

#### Sécurité insuffisante

De toutes façons, selon M. Gagné, l'enquête du coroner a largement démontré que la sécurité dans les dortoirs de l'Hydro-Québec était insatisfaisante.

Ainsi, la nuit de l'incendie, un ouvrier du dortoir numéro 2, s'étant aperçu du feu, a dû réveiller un de ses collègues, vers quatre heures, pour lui demander de la monnaie afin qu'il puisse se servir du téléphone payant pour appeler les pompiers. Ceci a retardé l'alerte.

M. Gagné rapporte que le chef de pompiers de Matagami, M. Lucien Mercier, aurait déclaré à l'enquête que les services de prévention d'incendie laissaient beaucoup à désirer dans les immeubles de l'Hydro, de la Société de la Baie James ou de ses sous-traitants.

Il n'y avait personne pour s'occuper spécialement de prévention, comme c'est le cas dans les mines. Il n'y avait aucun système d'alarme — l'incident de la recherche du 10 cents en fait foi — et au dortoir numéro 2 on a trouvé des extincteurs vides ou seulement à demi remplis.

Outre le problème de la prévention des incendies, le syndicat avait souvent soumis à l'Hydro le besoin qu'il y avait dans ces dortoirs de gardiens pour assurer la sécurité des ouvriers.

"Ces deux camps, le numéro 1 et le numéro 2, dit M. Gagné, servent surtout à recevoir des travailleurs de passage. Ces hommes qui partent pour plusieurs mois ou qui arrivent après plusieurs mois seraient bien, comme tout le monde qui serait dans la même situation, fêter un départ ou une arrivée, fêter avec des amis éparpillés qu'on retrouve par hasard à cet endroit. C'était un argument qu'on servait à l'Hydro pour justifier l'assignation de gardiens."

#### Relations avec les Indiens

Un autre argument était qu'à quelques reprises, des ouvriers des dortoirs s'étaient fait attaquer par des Indiens des environs. Une fois, selon M. Gagné, quatre Indiens en célébrations ont importuné un travailleur pendant qu'il se trouvait sous la douche, lui disant que la région, c'était leur pays. Une autre fois un travailleur s'est fait attaquer dans sa chambre par deux jeunes Indiens qui lui ont réclamé sa pipe et son tabac sous la menace d'un couteau.

Enfin, M. Gagné affirme que l'enquête sur l'incendie du dortoir a démontré que l'Hydro avait reçu des menaces que le camp allait être incendié, et le responsable de la compagnie qui a reçu l'appel aurait décidé que ce n'était pas sérieux.

M. Gagné conclut que l'enquête policière a été incomplète et que l'enquête du coroner n'est pas allée assez loin elle non plus: "Il me semble que tout l'appareil judiciaire s'applique presque toujours à accabler les victimes et leurs familles: boisson-cigarettes-feu, pour mieux exonorer de tout blâme les employeurs."

Il croit qu'une enquête plus complète devrait être ordonnée.

## Le salon de la race

par Jacques Guay



### Quand un journaliste devient bavard...

Le premier ministre préfère agir dans le silence. Je le comprends. De plus en plus quand il l'ouvre, il s'enlise. Il n'y a qu'à relire ses nombreuses déclarations sur les conflits d'intérêt.

Mais le saviez-vous? Nous ne sommes plus en révolution tranquille, mais "silencieuse".

C'est du moins ce qu'a confirmé, à la mi-avril, M. Robert Bourassa dans une longue entrevue au grand quotidien Le Monde. Le texte en a été distribué, mardi, par le ministre des Affaires intergouvernementales dans sa "revue de presse internationale" où M. Bourassa voisine, d'ailleurs, avec Pauline Julien.

Le correspondant montréalais du Monde, François-Marie Monnet qui connaît pourtant assez bien le Québec, y va, à la fin de l'article, d'une bien naïve question. Mais lisez.

"On a reproché à la "révolution tranquille" des années 60 d'avoir été plus bavarde que tranquille, et très peu révolutionnaire. La souveraineté culturelle, l'extension des relations extérieures et le changement que vous voulez apporter à l'équilibre des forces au Québec, ne constituent-ils pas une remise en question plus sérieuse que jamais des structures existantes mais dans le silence, cette fois?"

Réponse de M. Bourassa: "J'aime votre formule. Je ne suis pas bavard. Je préfère agir silencieusement, c'est vrai."

Je comprends que M. Bourassa aime la formule. C'est presque du Charles Denis. C'est tout plein "d'ellipses", d'"euphémismes" et de demi-vérités.

Moi qui ai vécu, comme la plupart d'entre vous, la révolution tranquille je lui ai surtout reproché de s'être brusquement arrêtée. Mais tous ceux qui ont connu le Québec d'avant 1960 savent bien qu'elle n'a pas été que bavarde.

Elle a été une véritable révolution dans les esprits, révolution dont serait bien incapable, encore, la France de M. François-Marie Monnet.

Nous sommes passés des petits-séminaires aux cegeps, de l'école primaire supérieure aux polyvalentes. Nous sommes sortis d'un Moyen-Âge idéologique pour atteindre, dans certains domaines, une évolution assez unie.

Je songe à l'Assurance-maladie par exemple. À la réforme de l'Éducation malgré ses bavures. Quand j'étais à l'Université, de 1957 à 1960, on se faisait traiter de communistes si on avait le malheur de parler de gratuité des soins et de l'enseignement. Être social-démocrate, à l'époque, c'était être révolutionnaire. Parler d'indépendance du Québec, c'était être un illuminé.

Notre cinéma balbutiait et la censure faisait partout des ravages. L'enfer existait toujours dans les librairies et fréquentier Sartre, quand j'étais au collège, c'était un motif d'expulsion. Tout, d'ailleurs, comme de sortir avec les filles.

Il y a deux ans, on m'invite dans mon Alma Mater devenue une institution privée. Ça s'embranchait à bouche perdue dans le local où je suivais mes cours de philosophie et ceux de mes ex-professeurs qui n'ont pas défrôqué, avaient les cheveux longs et portaient chemises de couleurs et cravates voyantes. Quand j'étais étudiant, nous étions condamnés aux habits noirs ou au "blazer bleu, chemise blanche etc.

Qui aurait osé parler de limitation des naissances en 1959? C'était aussi difficile qu'en France présentement.

Enfin, quand M. Monnet affirme que M. Bourassa a pratiqué l'extension des relations extérieures, il y a de bons bouts de notre histoire récente qui lui font défaut. Mais je laisse Michaud, si ça lui dit, de lui répondre là-dessus.

Enfin, je cherche encore ce qu'il y a d'autre que du bavardage dans l'expression "souveraineté culturelle".

M. Bourassa doit les trouver bien gentils les confrères européens. Ils ont le sens des formules.

## L'affaire de l'école de la Présentation de Marie de Laval

### Création d'un comité de défense des écoles françaises

Pendant que les commissaires de Chomedey de Laval rencontraient hier à Québec le ministre de l'Éducation, les opposants à leur décision d'angliciser l'école Présentation-de-Marie se regroupaient pour former un "Comité de coordination pour la défense des écoles françaises".

À l'assemblée de fondation, participaient des représentants de tous les groupes de Laval impliqués jusqu'ici: comités de parents, associations étudiantes, comités de citoyens, associations de comités du PQ, Société Saint-Jean-Baptiste et Syndicat des professeurs de Ville de Laval.

Le Comité précise, dans un communiqué, qu'il ne remplace pas les comités d'écoles élus en vertu de la loi 27, mais qu'il vise à canaliser toutes les énergies des groupes qui le composent et tous les appuis

qui leur sont apportés, afin "de maintenir et de récupérer les écoles françaises à Laval, en particulier l'école Présentation-de-Marie".

Rien n'a filtré par ailleurs des conversations officielles entre M. François Cloutier et les dirigeants de la commission scolaire. Les deux parties doivent se rencontrer à nouveau vendredi.

Quant au Comité de coordination, il salue sa naissance en dénonçant la situation dans une sorte de manifeste où il indique que la mauvaise foi des commissaires le justifie de recourir à tous les moyens disponibles.

Le manifeste Jusqu'à lundi le 13 mai, écrit le Comité, tous les groupes intéressés au problème de la vocation des écoles de la commission scolaire, et plus

particulièrement de l'école Présentation-de-Marie, ont accepté de suivre les voies démocratiques, en laissant le travail de consultation et de négociation aux comités d'écoles, au syndicat de professeurs et aux commissaires élus.

Mais depuis l'assemblée de lundi, poursuit le Comité, "il nous semble maintenant évident" que la bonne foi et la compétence des élus doivent être mises en doute.

A cette assemblée publique, en effet, non seulement le président de la commission scolaire a demandé le vote sans lire la proposition dont seuls les commissaires avaient le texte; mais devant les protestations de la salle contre cette procédure, il a déclaré la séance "ajournée" tandis que le procès-verbal qui a suivi lui fait déclarer la séance LLévee".

### De la part des machinistes de Sept-Iles

### Une leçon d'autonomie à la FTQ

(G.T. — Dans un télégramme adressé hier à Vancouver au président de la FTQ, M. Louis Loberge, les Machinistes "rebelle" de Sept-Iles (local 767) appuient les revendications autonomistes de la FTQ à l'assemblée biennale du Congrès du travail du Canada (CTC) et suggèrent à la centrale québécoise:

• De rompre avec le CTC si sa démarche n'amène aucun progrès vers l'autonomie désirée, à l'exemple du local 767 qui vient de rompre avec son "union" internationale (siège social à Washington).

• De manifester publiquement devant le congrès qu'elle est une vraie centrale syndicale québécoise, en acceptant d'affilier directement le local 767 qui, s'il a rompu avec Washington, veut néanmoins garder ses liens avec la FTQ (qui, elle hésite).

Le "problème" québécois n'avait pas encore été abordé hier soir à Vancouver, le congrès s'étant attardé au règlement du conflit qui oppose le CTC à l'une de ses syndicats affiliés (Syndicat canadien de la fonction publique),

quant à leurs droits respectifs de représenter les fonctionnaires provinciaux canadiens.

Le local 767 des Machinistes (1200 membres) qui se dit nullement surpris des résistances du CTC à

reconnaître les particularités du syndicalisme québécois, a transmis copie de son télégramme au président du CTC, M. Donald MacDonald, et au journaliste de Radio-Canada qui couvre le congrès, M. James Bambert.

## La loi des trois chaînes ne touche pas aux grandes compagnies de bois

par Claude Grégoire

QUEBEC — Tandis que le gouvernement du Québec s'acharne sur les petits propriétaires fonciers à qui il reprend des terrains en vertu de la loi de la réserve des Trois Chaînes, les grosses compagnies, comme la Domtar, continuent d'effectuer des coupes à blanc impunément.

Cette injustice a été mise en relief par le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, lors de la commission parlementaire des Terres et Forêts, hier matin.

Cette loi, qui date du 19<sup>ème</sup> siècle, a été retirée récemment des tiroirs du ministère des Terres et forêts et appliquée dans la Beauce et

Montmagny, plus particulièrement. Elle stipule qu'une distance de trois chaînes, 198 pieds, bordant la rive des cours d'eau non-navigables, appartient au gouvernement.

Un des objectifs de cette loi est la coupe rationnelle du

bois. Or, M. Roy a démontré que si un grand nombre de petits propriétaires ont reçu des avis concernant la réserve des trois chaînes, les compagnies papetières, elles, ne sont aucunement dérangées par le gouvernement.

"Le gouvernement procède de façon discrétionnaire, de façon abusive pour imposer à un nombre limité de petits propriétaires les frais de ce qu'on appelle un réaménagement de la forêt", a expliqué le député créditiste. "Pendant temps, les compagnies ont le droit, étant propriétaire, de faire la coupe à blanc".

Sous les pressions de M. Roy, le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Frummond, a demandé à un de ses fonctionnaires, M. Paul-Henri Côté: "Est-ce qu'il y a des compagnies qui possèdent des lois et qui sont sujettes à cette réserve?"

M. Côté a répondu: "Oui, Domtar. Il y a en a d'autres aussi".

Une voix: "Il n'avait pas nos organisateurs".

Mouches Le cirque continue et, soudain, le député de Laurentides-Labelle reçoit un message que lui fait parvenir quelqu'un de l'entourage du premier ministre qui suivait le débat derrière le siège du président.

Le député, muet jusqu'alors, soulève une question de privilège parce qu'on a traité ses électeurs de "mouches". Autre clameur d'indignation.

Le leader péquiste Burns soulève une question de règlement et le ministre Hardy, des Affaires culturelles, intervient pour expliquer que la question de privilège est fondée: "Le chef de l'Opposition en traitant les gens de Laurentides-Labelle de mouches, portait atteinte à tous les membres de cette Chambre".

M. Lacroix crie de nouveau: "Surtout quand ça vient des tapettes".

Finalement M. Bourassa explique que le haut taux de chômage au Québec vient de l'arrivée en grand nombre de jeunes sur le marché du travail. "Ce qui met en relief la stupéfiante naïveté du Parti québécois de vouloir briser le lien fédéral..."

## Aux prochaines élections

### "L'UN prendra le pouvoir"

— Bellemare

par Claude Grégoire

QUÉBEC — L'union nationale à la ferme ambition de former le prochain gouvernement. Le chef intérimaire de ce parti, M. Maurice Bellemare, l'a affirmé, hier, à Québec, en terminant la tournée qu'il vient d'effectuer dans 84 comtés du Québec.

Par ailleurs, le vœu de M. Bellemare, de ramener les brebis égarées au bercail s'est partiellement concrétisé alors qu'en pleine conférence de presse au Château Frontenac, le créditiste Gaston Tremblay, ancien député de Montmorency, a officiellement appuyé son "ancien collègue".

Le Dr Tremblay a toutefois précisé que cet appui ne constitue pas une adhésion à l'Union nationale. Pas plus qu'il ne se dissocie des créditistes.

"Le nouveau départ de l'UN, a déclaré le fondateur du défunt parti nationaliste-chrétien, signifie le ralliement des hommes politiques entre le laisser-aller des libéraux et le radicalisme du PQ".

Pour sa part, M. Bellemare, qui était accompagné du président du Conseil exécutif national



Maurice Bellemare

Yvon Dupuis en le qualifiant de "parti démentiel".

La tournée

Le successeur temporaire de M. Gabriel Loubier est revenu enthousiaste de sa tournée à travers le Québec. Il a visité tous les comtés "sauf ceux des régions éloignées": l'Abitibi, la Gaspésie, la Côte-Nord et la Gatineau.

Le parti compte 22,000 membres actuellement et l'objectif est de 100,000 pour 1975.

"À partir de septembre, a expliqué M. Bellemare, nous pénétrons dans chaque comté où nous trouverons des leaders".

La caisse électorale de l'UN est de \$1 million et le parti doit \$167,000 aux candidats des dernières élections qui n'ont pas obtenu 20% des votes et qui n'ont pas encore été remboursés.

M. Bellemare, qui a touché un nombre innumérable de sujets lors de sa conférence de presse, a donné ces précisions. Il a d'autre part confirmé son appui au parti conservateur au cours des élections fédérales. "On se mêlera de nos affaires" a-t-il cependant précisé.

du parti, M. Fernand Grenier, a critiqué sévèrement le gouvernement Bourassa pour les contrats de la belle-famille.

"Le juge Salvas devrait revenir faire un tour au parlement, a lancé le chef de l'U.N. Il nous a condamné pour moins grave que ça. Il devrait prendre la température du gouvernement: il fait peut-être 102 de fièvre!"

"Les hommes politiques doivent être intègres" a-t-il ajouté. M. Bellemare a également ridiculisé le Parti présidentiel de M.

M. Roy est alors intervenu: "Il n'y a pas d'avis qui ont été envoyés?"

De plus belle

M. Côté a expliqué: "Pas à ma connaissance. Mais on essaie de contacter les officiers et leur faire comprendre; c'est plutôt d'une façon non officielle..."

Cette question de la réserve des trois chaînes a été discutée également pendant de nombreuses heures mardi soir. Des débats ont repris de plus

belle hier matin, au grand désespoir du ministre qui s'est écrié: "Fabien, Fabien..."

Le député de Beauce-Sud s'explique mal le fait que son comté soit le plus touché par cette loi qu'il accuse par ailleurs d'être vétuste. Il a donc réclamé la même sévérité pour tout le Québec...

Mardi soir, le ministre a annoncé que cette loi vient d'être suspendue temporairement et que les propriétaires conserveraient le "droit de jouissance de leurs terrains d'ici la fin de 1974".

## Un débat avorté sur le chômage

par Jacques Guay

QUEBEC — Il a été question de mouches, de tapettes, d'emploi et un peu, très peu, du 36% des chômeurs canadiens qui sont Québécois.

La question du chef de l'Opposition portait, effecti-

vement, sur le chômage. J. Morin a demandé au premier ministre de lui expliquer pourquoi il augmente au Québec alors qu'il diminue dans le Canada.

"A cause de vous autres", a crié un député libéral. Les ri-

res ont fusé de toutes parts, les couvercles se sont rabattus avec fracas sur les pupitres, bref le chahut a commencé.

"Les journalistes ne l'ont pas trouvé drôle", a lancé M. Louis-Philippe Lacroix qui n'en savait rien.

Et M. Bourassa a souligné que c'était la première fois que l'Opposition soulevait une question sur le chômage et a énuméré le nombre d'emplois que son gouvernement "a créés" depuis janvier: "une moyenne de 90,000".

M. Morin: "Vos chiffres ne sont pas exact".

Clameur indignée. M. Bourassa continue de donner des chiffres. M. Morin de la contredire. M. Bourassa parle de campagne au leadership du P.Q. et revient à ses emplois.

M. Bourassa: "J'ai dit devant plus de 2,000 militants, à Sainte-Agathe samedi soir dernier, devant plus de 2,000..."

M. Morin: "Je pense que vous attirez les mouches".

Des voix: "... beaucoup de respect pour les Québécois... Ce sont des mouches qui ne voteront pas pour vous autres... Ce n'était sûrement pas des "poodles" comme le député de Saint-Jacques (M. Charron)..."

M. Bourassa revient, encore une fois, à ses emplois et parlant de l'entreprise privée, il affirme qu'en Suède 90% du secteur économique est privé.

M. Morin: "Je l'ai déjà dit que le Parti libéral avait été battu en Suède aussi..."



### Un amour de louve...

Une louve affectueuse, ça existe. Martha, une vraie louve des bois, s'est prise d'affection pour une dame au cours d'une visite dans un club automobile de Montréal. Martha est gardée pour fins de reproduction au Collège MacDonald.

**Voici ce qui se passe**  
**LORS D'UNE LEÇON D'ESSAI\* GRATUITE D'UNE HEURE CHEZ EVELYN WOOD**  
 \*Une leçon d'essai ne touche absolument pas au cours complet de 8 leçons et surtout il n'y a aucune obligation de votre part.

TEMPS	DESCRIPTION DE LA LEÇON D'ESSAI
0:00	Le professeur débute en vous révélant un peu de nos secrets. Il démontre la simplicité et l'ingéniosité du cours Evelyn Wood.
0:12	Vous vous mettez à l'épreuve (seulement vous qui en voyez le résultat) pour trouver avec quel degré de rapidité vous lisez et étudiez. Vous commencerez à comprendre pourquoi feu le Président Kennedy demanda au professeur Wood, d'enseigner à plusieurs de ses secrétaires et à ses proches collaborateurs... sans aucun moyen mécanique ou cassette.
0:15	Nos professeurs en lecture savent détecter les mauvaises habitudes et en connaissent les solutions. Ils savent pourquoi les lecteurs rapides développent une meilleure concentration et une meilleure mémoire que les lecteurs lents.
0:20	Nous expliquons clairement comment notre 1,000,000 de diplômés ont sensiblement amélioré leur vitesse de lecture (une moyenne de 4.7 fois plus rapide)... et augmenter à la fois la compréhension et la rétention d'environ 10%.
0:30	L'un projètera un court métrage démontrant quelques-unes de nos "vedettes" en action et verrez ce que les experts disent au sujet de la lecture dynamique. Nous voulons vous donner plus qu'un bref aperçu aussi nous vous enseignerons le Stage I, la première technique du Professeur Wood acclamée internationalement dans l'enseignement du programme technique. PAS DE FRAIS.
0:35	Vous découvrirez que votre vitesse a augmenté sur place. Vous verrez par vous-même à quel point vous pouvez devenir rapide, si vous prenez les 8 leçons complètes. Nous parlerons aussi de notre garantie de remboursement et de la rareté des insuccès.
0:45	Au cours des dernières minutes, vous pourrez poser des questions tout en prenant un café. Votre scepticisme est maintenant vaincu sans qu'il y ait eu dépenses.
0:60	Et voilà! Tout cela n'a pris qu'une heure. Cette heure pourrait être un des meilleurs investissements jamais faits en une heure. Maintenant vous savez pourquoi 12,000 Québécois sont devenus membres à vie de l'Institut.

**4 JOURS SEULEMENT DE LEÇONS D'ESSAI GRATUITES, ET VOUS ÊTES INVITÉS À VENIR AVEC UN AMI**

Joué	Vendredi	Samedi	Lundi
18:15 hrs	18:15 hrs	12:15 hrs	18:15 hrs
20:15 hrs	20:15 hrs	—	20:15 hrs

**OU SUR DEMANDE EN CAS DE BESOIN**  
**HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL,**  
**CHAMBRE M-37, 1455 PEEL**  
 Métro Peel  
**SOYEZ À TEMPS • LES CLASSES DÉBUTENT À L'HEURE PRÉCISE.**

**INSTITUT DE LECTURE INTERNATIONALE**  
 LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD AU QUÉBEC  
 Accrédité par le Ministère de l'Éducation (Permis no. 749833) **844-1941**

# La taxe sur le pétrole au centre du débat électoral

par Fay La Rivière

OTTAWA (PC) — Les partis d'opposition s'acharnent à retourner contre les Libéraux les remarques faites par le premier ministre Trudeau, avant la dissolution de la Chambre, au sujet des effets de la défaite, alors éventuelle, de son gouvernement, soit à cause de la non mise en vigueur du budget Turner, soit à cause des projets de loi qui allaient mourir inscrits au feuilleton.

Ainsi, le projet de loi C-18 sur l'administration du pétrole, qui permettait au gouvernement de prélever la taxe à l'exportation et de payer des subventions à l'intention des consommateurs de l'est du pays soumis aux prix du pétrole étranger.

Ce projet est mort au feuilleton et le gouvernement se trouve sans le pouvoir légal de prélever la taxe.

Le premier ministre Trudeau avait soulevé ce point lorsqu'il est intervenu en Chambre dans le cadre du débat de la motion de censure conjointes des Conservateurs et des Néo-démocrates qui devait finalement mettre fin aux jours du gouvernement libéral minoritaire.

## Chantage

Immédiatement, les partis d'opposition crièrent au "chantage".

M. Stanfield affirmait que le gouvernement qu'il formerait suite aux élections préleverait la taxe rétroactive.

Cinq jours à peine après la chute du gouvernement, non seulement le ministre Macdonald prie les compagnies pétrolières de mettre en réserve le montant de la taxe à l'exportation qu'elles devront verser au Trésor public, mais il augmente cette taxe de \$4 à

5,20 le baril. Cette manœuvre du ministre de l'Énergie provoqua de nouveau des réactions violentes. Elle confirme, ont dit MM. Stanfield et Lewis, que les déclarations antérieures n'étaient effectivement que "du chantage".

Mais le leader néo-démocrate David Lewis est allé encore plus loin. Si, dit-il, le gouvernement est capable de continuer à prélever la taxe à l'exportation, il pourrait très bien abolir la taxe de vente fédérale sur les vêtements et les chaussures. Le ministre de l'Énergie, M. Macdonald, qui avait convoqué les journalistes pour discuter de la taxe à l'exportation du pétrole, s'est donné la peine, hier, de répondre à M. Lewis en disant qu'il était relativement facile d'administrer une taxe rétroactive qui touche sur une dizaine de compagnies pétrolières, mais qu'écrive des milliers de lettres à des détaillants sur les procédures concernant l'abolition de la taxe fédérale de vente sur les vêtements et les chaussures était un tout autre bureaucratie.

## Prix de vente

Le ministre de l'Énergie a également profité de sa conférence de presse pour s'en prendre vigoureusement au premier ministre conservateur de l'Ontario qui n'utilise pas ses pouvoirs au niveau des prix de détail pour amortir les augmentations actuelles de l'essence et de l'huile à chauffage.

Pour ce qui est du gouvernement libéral de la province de Québec, dont le ministre des Finances, M. Raymond Garneau a déclaré qu'il n'était pas question que la province cède une partie de sa taxe de vente sur l'essence pour amortir les hausses de prix, le ministre Macdonald a simplement déclaré qu'il n'avait "pas encore" d'indices à l'effet que le Québec prendrait des mesures spéciales.

"Nous avons quelques indications de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse. Le premier ministre de l'Ontario a refusé catégoriquement de faire prendre des mesures pour protéger les consommateurs de l'Ontario et je regrette ce refus", a dit le ministre.

Le ministre de l'Énergie avait déclaré un plus tôt que le refus de l'Ontario de contrôler les prix de détail de l'essence et de l'huile à chauffage démontre que leur programme électoral de contrôle des prix et des salaires était un "truc de charlatan".

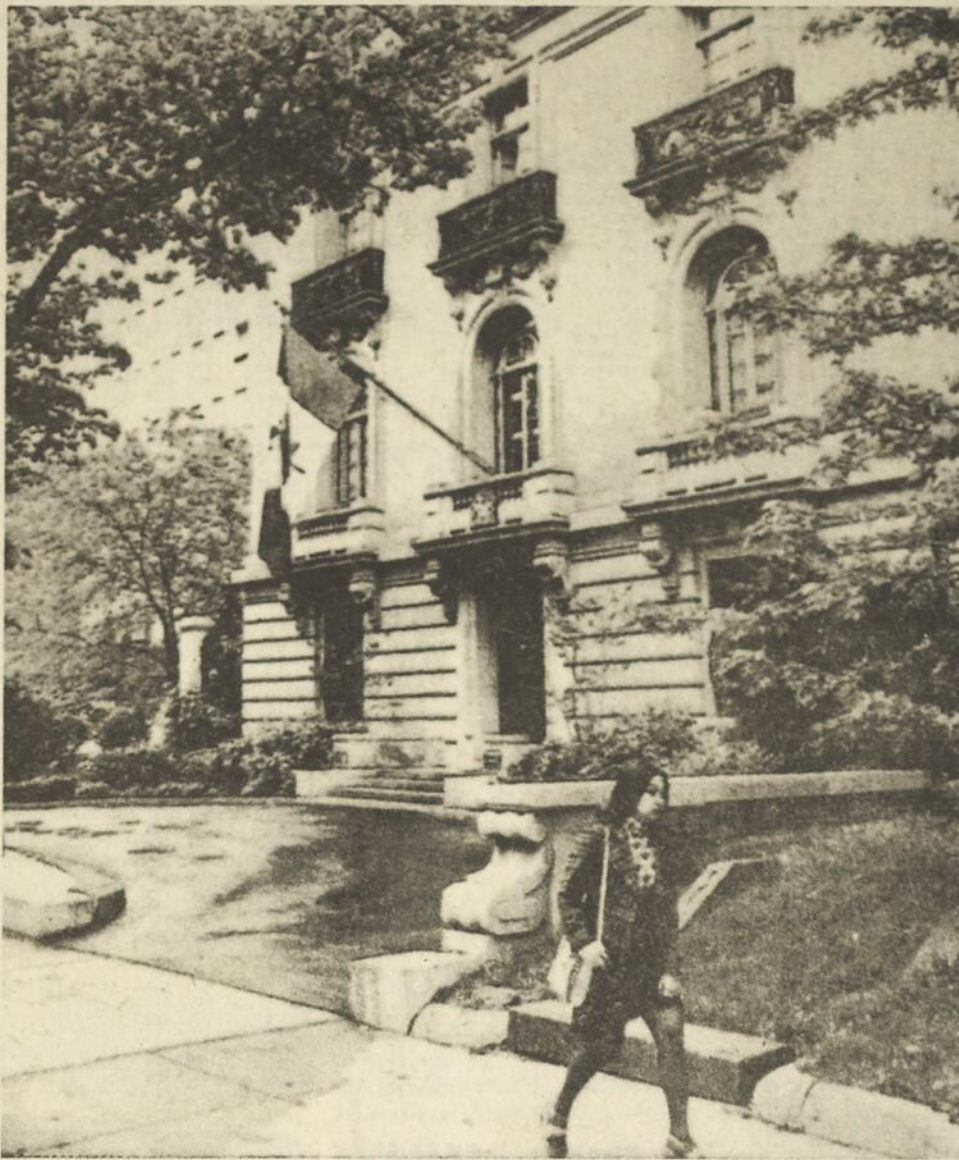
## Profits

Les récentes augmentations du prix de détail de l'essence et de l'huile à chauffage et les augmentations de \$4 à \$6,50 du prix du pétrole brut, il y a un mois et demi, permettront évidemment aux compagnies pétrolières de maintenir des profits élevés. Ces profits, le gouvernement Trudeau se proposait de les éliminer. "Le budget, a dit le ministre, proposait une augmentation substantielle des impôts sur les profits".

"Naturellement, nous regrettons que l'opposition a défilé cette augmentation des impôts contre les compagnies".

Le budget Turner, en effet, prévoyait une hausse des impôts des compagnies minières, pétrolières et de gaz, ainsi qu'une surtaxe de 10 pour cent sur les profits des entreprises de presque tous les secteurs de l'économie, sauf les entreprises manufacturières qui continuaient à bénéficier des impôts réduits du budget précédent.

L'ensemble de ces mesures devait rapporter environ \$900 millions de recettes supplémentaires au Trésor Fédéral.



Ambassade à vendre

Après avoir occupé pendant près de cinquante ans ce vénérable édifice de l'Embassy Row à Washington, le gouvernement canadien s'apprêterait à le vendre.

## Une nouvelle ambassade canadienne à Washington?

WASHINGTON (PC) — Après près d'un demi-siècle dans la même maison historique de Massachusetts Avenue, l'ambassade du Canada à Washington est peut-être sur le point de s'installer dans un nouvel immeuble.

Selon certains hauts personnages de l'ambassade, on étudie actuellement toutes les options possibles. On parle

même de la construction d'un édifice ou d'un complexe destiné à créer une impression canadienne indélébile dans cette capitale déjà si riche en architecture.

Le ministère des Affaires extérieures a nommé un groupe d'étude spécial, sous la direction de son sous-secrétaire adjoint, M. Arthur

Andrew, et a retenu les services de la firme torontoise Woods, Gordon and Company, qui servira de conseiller.

M. Andrew et des représentants de cette firme ont déjà effectué une visite d'exploration à Washington, afin de se renseigner notamment sur les emplacements disponibles, les règlements de zonage et les coûts de terrains.

## Le sort du français passe par la prise en mains de notre économie — Y. Charbonneau

"On aura beau recycler tous les professeurs du Québec et en faire des spécialistes en français, on aura beau les équiper tous d'un magnéphone (comme le veut le plan Cloutier), tous ces millions seront gaspillés à moins que les

travailleurs québécois ne décident de s'approprier leur économie". Telle est la déclaration faite par M. Yvon Charbonneau, président de la C.E.Q., qui participait hier soir à un panel en compagnie de MM. René Lévesque et

François-Albert Angers, organisé par le M.Q.F. à Joliette.

Le président de la C.E.Q. a exposé le défi terrifiant que doivent relever les professeurs de français à qui on demande de motiver les élèves à apprendre une langue dont toute une société contredit l'importance socio-économique. Commentant les critiques formulées en certains milieux sur la mauvaise qualité du français enseigné dans les écoles, M. Charbonneau a expliqué que le professeur de français au Québec est davantage un éducateur qu'un enseignant.

"Dans une société normale, le professeur de langue maternelle peut compter sur un acquis naturel de l'enfant et sur le support culturel automatique du milieu ambiant. Tandis qu'au Québec, la promotion du français n'est qu'un ballon politique de plus, agité par l'actuel gouvernement", a déclaré M. Charbonneau.

## Inhalateurs dangereux retirés du marché

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social, M. Marc Lalonde, a annoncé aujourd'hui le retrait du marché canadien de petits inhalateurs d'oxygène portatifs fabriqués par la British Oxygen Company et vendus au Canada sous le nom de "Sparklets Oxynhaler".

Une enquête menée par le bureau des instruments médicaux de la Direction générale de la protection de la santé a démontré que cet instrument pouvait libérer une quantité d'oxygène d'au plus 3,8 litres. Considérant un débit de 6 litres à la minute on n'obtient ainsi qu'une protection d'un peu plus de 30 secondes, ce que la DGPS considère très insuffisant.

L'importateur a volontairement retiré tous ces instruments du marché canadien. Cependant il semble probable

que certains ont déjà été vendus. Le ministère demande aux consommateurs qui en possèdent de les retourner là où ils les ont achetés.

La DGPS continue la surveillance des instruments similaires pour s'assurer de leur innocuité et de leur efficacité.

On ignore combien de ces instruments sont actuellement entre les mains des consommateurs.

## Andras dit non au salaire agricole minimum garanti

OTTAWA (PC) — Tout en admettant que le salaire et les conditions de travail peuvent dissuader les Canadiens à s'engager comme travailleurs agricoles saisonniers, le ministre fédéral de la Main d'œuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a refusé, hier, la création d'un salaire agricole minimum garanti comme solution à la pénurie de tels travailleurs.

## Sauf au Québec

L'organisation de ces bureaux est presque complétée dans toutes les provinces canadiennes sauf au Québec où les deux niveaux de gouvernement ne sont pas encore arrivés à un accord.

Le ministre Andras prévoit, cependant, qu'il y aura cinq heures au Québec.

## Salaire minimum

À la question d'un journaliste selon laquelle l'instauration d'un salaire agricole minimum garanti pourrait résoudre beaucoup des problèmes de pénurie de main d'œuvre saisonnière agricole, le ministre a concédé qu'évidemment les salaires et les conditions de travail pouvaient en effet dissuader certains de s'engager dans l'agriculture l'été, mais a souligné que la législation ouvrière est de juridiction provinciale.

Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, a la main haute sur les salaires et les conditions de travail des participants aux programmes fédéraux subventionnés mais pour les travailleurs, étrangers ou canadiens, qui se font embaucher

sur une base individuelle, le gouvernement fédéral peut très peu.

Dans l'industrie, il existe un salaire minimum horaire garanti fédéral et des salaires minimum provinciaux au moins égaux ou supérieurs.

## Pas certain

D'autre part, le ministre de la Main d'œuvre n'est pas "certain" que les fermiers sont capables présentement de payer des salaires concurrentiels avec ceux payés par l'industrie.

À la question d'un journaliste qui demandait au ministre s'il ne "trouvait pas répugnant que nous importions des gens du Mexique et des Antilles pour remplir des emplois qui ne paient pas assez pour attirer les Canadiens, afin que les Canadiens puissent consommer des cornichons et des tomates à bon marché, grâce à la sueur des travailleurs Jamaïcains", le ministre a répondu qu'il "trouvait certainement répugnant qu'il y avait apparemment d'un côté des personnes disponibles qui n'ont pas d'emploi et refusent les emplois agricoles pour quelque raison que ce soit", mais que d'autre part, il lui fallait être réaliste et ne pas permettre que les récoltes pourrissent, faute de main d'œuvre. L'an dernier, environ 3.000 étrangers sont venus au Canada pour assurer les récoltes.

## Taux actuels

Les contrats pour les travailleurs étrangers prévoient un salaire horaire minimum de \$2-\$2,50 et le gouvernement assure des subventions pour leur transport.

Le ministre a en outre souligné que tout Canadien qui trouve un emploi saisonnier agricole par les centres de main d'œuvre fédéraux bénéficieront au moins d'avantages égaux.

Un service fédéral de main d'œuvre agricole a été mis sur pied au coût de \$2,5 millions pour aider à la rentrée de la moisson cette année.

Ce programme prévoit l'ouverture de bureaux d'information sur l'emploi agri-



On ne peut visiter la capitale canadienne sans aller saluer le premier ministre et c'est ce qu'on compris ces jeunes de Mount Royal, qui est la circonscription de M. Trudeau.

## Bref Elections

### Jean-Luc Pépin: c'est non

Malgré les pressions nombreuses qui s'exercent sur lui pour qu'il effectue un retour en politique, Jean-Luc Pépin dit "non" cette fois-ci. "Pas encore", a-t-il répondu au journaliste qui lui demandait s'il était candidat cette année. Des rumeurs ont circulé voulant qu'il revienne dans Drummond, où il a été battu en 1972 par le créditiste Jean-Marie Boisvert par la faible marge de 70 voix. M. Pépin est président de la société Interimco, firme spécialisée dans le commerce international.

### Remue-ménage chez les conservateurs québécois

L'organisation des progressistes-conservateurs a subi de profondes transformations au Québec depuis le congrès de Trois-Rivières. Un directeur général de la campagne a été nommé en la personne de M. Lévis Laroque, qui fut candidat et organisateur dans le comté de Hull en 1972. M. Jean-Yves Lortie a été nommé secrétaire général de la campagne, en remplacement de M. Jean Pélouin dont les responsabilités seront limitées à l'agence de publicité nationale du parti, PACE. Le sénateur Jacques Flynn, président du comité directeur de la campagne, a un comité d'une quinzaine de membres, n'aura pas un rôle "exécutif" vu les changements apportés.

### Michael Meighen dans Westmount

Le président national de l'Association progressiste-conservatrice du Canada, M. Michael Meighen a décidé de poser à nouveau sa candidature dans le comté de Westmount déjà solidement détenu par le président du conseil du Trésor, Charles Drury. Malgré une campagne de tous les instants en 1972, Michael Meighen n'avait pas réussi à déloger son adversaire libéral. Les 10.551 voix recueillies pour le parti conservateur (un record pour Westmount) étant écrasées par les 24.049 voix libérales. M. Meighen, qui ne semble pas avoir le choix, doit annoncer sa décision aujourd'hui au cours d'une conférence de presse.

### La naissance de partis régionaux?

QUÉBEC (PC) — La crainte des Canadiens ne devrait pas être celle d'avoir un autre gouvernement minoritaire à Ottawa, mais celle de voir les deux grands partis devenir des partis régionaux.

C'est ce qu'a déclaré le président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, M. John F. Bullock, qui a montré une certaine crainte advenant que les libéraux enregistrent d'autres pertes dans l'Ouest et que les conservateurs n'arrivent pas, pour leur part, à augmenter leur représentation au Québec.

Le Canada, a dit M. Bullock, est composé de cinq régions économiques distinctes. Aucun parti politique ne peut adopter une attitude ferme à l'égard de l'inflation sans un appui considérable dans chaque région du pays.

### O'Connell dans Scarborough East

OTTAWA (PC) — Le chef de cabinet du premier ministre Trudeau M. Martin O'Connell, a annoncé son intention hier de briguer les suffrages sous la bannière libérale, le 8 juillet prochain, dans la circonscription torontoise de Scarborough-est, où il avait subi la défaite, en octobre 1972, aux mains du candidat progressiste-conservateur, M. Reginald Stackhouse, alors qu'il était ministre du Travail.

### Yvon l'Heureux se retire dans Chambly

L'actuel député libéral de Chambly, M. Yvon l'Heureux, ne sera pas candidat à la convention libérale de ce comté. Il a affirmé hier soir préférer retourner à ses affaires et laisser la place à quelqu'un qui aurait plus le feu sacré que lui. M. l'Heureux avait été élu dans Chambly en 1971 dans une élection complémentaire puis réélu en 1972.

**w.h.perron**

**CYGON**  
Système  
**DÉTRUIT**

- MINEUSE DE BOULEAU
- PUCERONS
- MITES OU ACARIENS
- PLUSIEURS AUTRES

UN EFFET QUI DURE  
8 oz **\$298**

Pour tous vos besoins de jardinage, visitez notre centre du jardin. Vous trouverez un assortiment complet d'insecticides, fongicides et herbicides.

Notre personnel qualifié vous aidera à résoudre vos problèmes de jardinage.

**w.h.perron**

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval  
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)

Vaste terrain de stationnement **332-3610** Ouvert les jours et vendredis jusqu'à 9:00 p.m.

**SIR GEORGE VOUS OUVRE UN CREDIT CET ETE**

Sir George Williams offre les cours suivants durant la session d'été de jour, du 2 juillet au 9 août 1974:

- Chimie
- Éducation
- Anglais
- Beaux-Arts
- Géographie
- Études sur l'Asie
- Français
- Mathématiques pour enseignants
- Études sur la femme
- Enseignement de l'anglais langue seconde
- Histoire

Pour tous renseignements appeler 879-2865.

**SIR GEORGE WILLIAMS**  
1455 DE MAISONNEUVE O. MONTREAL H3G 1M8, QUEBEC



# l'économie

Malgré la rareté de l'énergie

## Les transports évoluent vers les "modes" les moins économiques

Par Pierre Sormany

Les deux derniers hivers, marqués par la pénurie de pétrole aux États-Unis d'abord, puis dans l'ensemble du monde occidental, ont permis un "examen de conscience" général sur le manque de planification économique de nos ressources.

On sait bien que de nouvelles sources d'énergie viendront prendre, la relève, lorsque le pétrole s'épuisera ou deviendra trop cher, mais en attendant l'énergie solaire, la "fusion thermonucléaire", ou les autres ressources encore incertaines, il faudra bien reserrer certaines dépenses.

Au chapitre du transport (puisque c'est présentement la semaine nationale du transport, autant y venir tout de suite), les modes de déplacements les moins voraces en énergie sont curieusement ceux qui, aujourd'hui, perdent peu à peu leur place dans la concurrence des transporteurs: le bateau et le train.

### Des statistiques

En 1951, plus de la moitié du transport de marchandises au Canada, se faisait par voie ferroviaire. Cette proportion est tombée à 41% en 1967, et l'étude "Transport 2001" du System Research Group (commandité par le ministère du transport à Ottawa) établit que seulement 35% du volume de marchandises voyagera par train à la fin du siècle.

En ce qui concerne le transport maritime, les chiffres sont également éloquentes, puisque ce mode de transport comptait pour 46% en 1951, contre 25% seulement en 1967, et 22% de prévu pour l'an 2000.

Bien sûr, ce recul relatif du train et du bateau peut s'expliquer par leur manque de versatilité... Dans le premier cas, il faut construire une voie, et dans le second, il faut un cours d'eau navigable. Le transport routier, lui, semble beaucoup plus adaptable, puisqu'il n'existe plus le moindre coin qu'on ne puisse rejoindre par une route. La même chose peut être écrite de l'avion, à la différence qu'il faut compter sur une infrastructure de décollage et d'atterrissage plus considérable.

Toutefois, une autoroute, ça gruge de l'espace. Combien de bonnes terres sont aujourd'hui pavées? Et il faut se rappeler que le monde manque aussi de ressources alimentaires! Combien de maisons encore habitables ont dû céder au pic des démolisseurs, pour faire place à la route?

L'expansion des transports aériens se trouve elle aussi sérieusement entravée par la difficulté de trouver de vastes espaces vierges pour y loger un aéroport (penser aux problèmes des expropriés de Mirabel), mais surtout par la saturation des "couloirs aériens", que l'on prévoit probable dès l'an 2000, ou à peu près. A moins que l'on améliore sensiblement le contrôle de guidage aérien, ce problème est irréversible.

### De l'énergie gaspillée

Quoiqu'on en pense aujourd'hui, les modes de transport routier ou aérien ne sont donc pas sans problèmes, et en outre, ils consomment beaucoup plus d'énergie que leurs archaïques concurrents.

Une étude de l'OCDE établissait il y a deux ans qu'un train rempli à capacité exigeait 3.3 fois moins d'énergie par tonne de marchandise qu'un camion, et près de 55 fois moins qu'un avion.

Pour le transport public, l'économie du train par voyageur est de 2.8 fois moins que l'automobile, et de 6 fois moins que l'avion. Or la même étude réalisée pour le ministère du transport établit qu'en l'an 2000, l'avion comptera pour 32% du transport voyageur au Canada (contre 2.8% maintenant).

Ces prévisions s'expliquent en grande partie par les "grandes distances" auxquelles sont confrontés quotidiennement les citoyens canadiens, et qui rendent peu attrayants les transporteurs ferroviaires. Pourtant, avec la saturation des aéroports et des accès à la ville, et avec l'accroissement des distances entre les zones aéroportuaires et les centres-villes, il faut franchir plus de 300 milles pour "justifier l'avion".

### L'avenir est au pipeline

En Europe et au Japon, on s'oriente de plus en plus vers le train. Des véhicules futuristes (encore à l'état de prototypes

pour la plupart) cherchent à franchir les "barrières de vitesse" actuelles. Mais il faut bien reconnaître qu'en ces pays, le problème de la pénurie pétrolière est plus sérieux qu'ici, de même que le problème d'espace disponible, alors que les distances à parcourir sont bien souvent réduites.

Le schéma est donc différent ici, où le train est délaissé. Et rien n'indique que la situation doive changer, le gouvernement préférant répondre aux besoins prévus, plutôt que de chercher à modifier l'évolution de ces besoins.

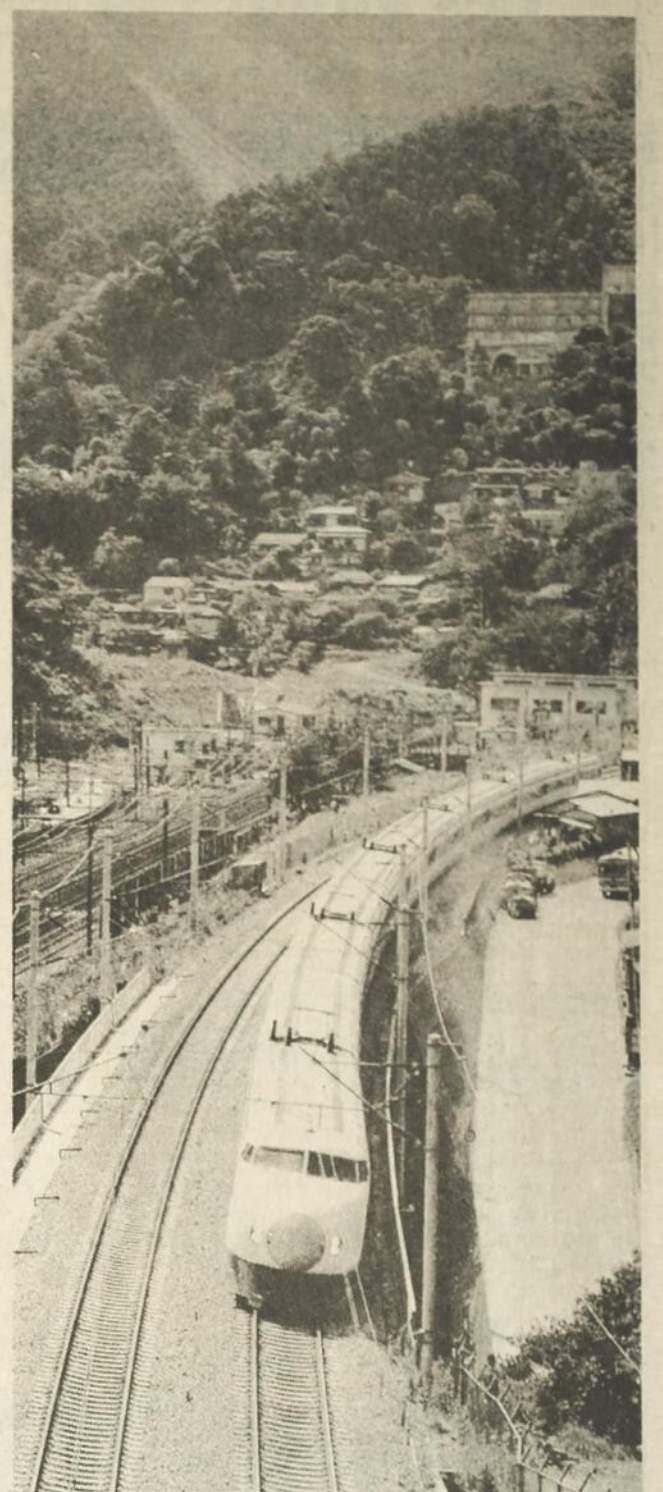
Heureusement, il est un mode de transport dont la popularité grandit considérablement. Très coûteux au chapitre des immobilisations, le transport par pipelines s'avère toute fois possible économiquement en termes d'énergie, et facilement adaptable à l'électricité.

Négligeable en 1951, le volume de marchandises véhiculées par pipelines atteignait 24% du total de 1967, et les prévisions lui accordent entre 35% et 50% en l'an 2000.

Une bonne partie de ces marchandises transportées par conduites est formée des produits pétroliers, certes, mais la technologie actuelle permettrait le transport de contenants par ce moyen. Une étude publiée par la Compagnie Shell dès 1972 faisait état de cette possibilité d'assurer le transport et le "triage" de marchandises solides (minerai principalement) dans des "bulles d'air", dans les mêmes conduites qu'on utilisera pour le pétrole de grand nord.

Nous sommes loins des visions futuristes évoquées cette semaine à un colloque sur les transports québécois, organisé dans le cadre de la semaine nationale des transports, sous l'égide de l'Association des routes et transports du Canada et du ministère (qui fêtent tous deux leur 60ème anniversaire d'existence).

Là, on a parlé d'autoroutes électriques à véhicules téléguidés, de trains ultra-modernes et ultra-rapides (supersoniques... pourquoi pas?) etc... C'est peut être oublier le court terme, et les difficultés d'approvisionnement (tant en énergie qu'en matières premières) qui rendront moins essentielles les "gains de productivité", et plus importantes les "économies de ressources".



Alors que la politique forestière québécoise dort encore sur les tablettes

## Le Nouveau-Brunswick prend en mains son développement forestier

Au cours des prochaines semaines, le gouvernement du Nouveau Brunswick prendra en mains le contrôle et la gestion des 6.9 millions d'acres de forêts qui constituent les terres de la couronne.

Le premier ministre conservateur Richard Hatfield s'est en effet engagé à mettre en application le plus tôt possible les recommandations du rapport Tweeddale, commandé il y a quelques années pour établir les solutions éventuelles aux problèmes de l'industrie forestière dans cette province.

Grosse modo, le rapport Tweeddale peut-être rapproché des récents livres blancs du ministère québécois des Terres et forêts, en ce sens que les problèmes actuels de l'économie forestière au Nouveau Brunswick ressemblent aux problèmes chez nous il y a quelques années, et que les deux rapports qui prônent une "reprise en mains" des forêts, et une planification mieux intégrée à tous les niveaux de l'industrie forestière (plantations, coupes, implantation industrielle, développement de marchés).

À la différence toutefois qu'au Québec, la situation s'est nettement améliorée depuis deux ans, et que les sociétés de pâtes et papiers ne semblent plus intéressées par l'application du livre blanc!

### Les forêts, les routes et la pêche

L'application du rapport Tweeddale exigera donc que le gouvernement mette un terme aux permis de coupe de bois accordés aux compagnies de pâtes et papiers, en garantissant toutefois leur approvisionnement complet pour les années ultérieures couvertes par ces permis.

Subséquentement, un organisme provincial (Forest Authority) prendra en charge l'administration de ces terres, et planifiera des programmes de développement des forêts, d'exploitation mieux planifiée, et de sylviculture. Cet organisme encouragera aussi des programmes semblables dans les 8 millions d'acres de forêts appartenant à des particuliers, et non couvertes par le rapport.

La principale conclusion du rapport présenté hier en Chambre affirme en effet que l'actuel malaise forestier au Nouveau Brunswick vient en partie du mauvais état des forêts.

La province devra aussi prendre le contrôle des routes forestières présentement entretenues (ou négligées, ce qui décrirait mieux la situation réelle) par les compagnies.

Le coût de ce programme, au cours des 10 prochaines années, pourrait d'élever à \$220 millions, et le N.B. a l'intention de réclamer l'aide d'Ottawa, en vertu de la réglementation du ministère de l'Expansion économique régionale.

La prise en mains (éventuellement par le ministère des Richesses naturelles) du réseau de routes forestières permettra l'amélioration nécessaire à une meilleure gestion, aux politiques de développement de la sylviculture,

à la lutte contre les incendies ou les insectes, ainsi que "L'ouverture des forêts aux vacanciers".

Le gouvernement rappatriera par le fait même tous les territoires réservés aux compagnies, pour les fins de pêche sportive, abolissant ainsi les "privilèges", tout comme de nombreux mouvements populaires le réclament au Québec.

"Les forêts du Nouveau-Brunswick peuvent fournir plus d'emplois, plus de produits pour la vente, plus de facilités pour les loisirs et améliorer notre environnement," dit M. Stairs, ministre des Richesses naturelles. "Nous devons, pour ce faire, administrer intelligemment et globalement cette richesse".

Le premier ministre Hatfield estime que sa province pouvait doubler de volume de bois produit au Nouveau-Brunswick, tout en doublant le nombre d'emplois dans cette industrie. La forêt constitue déjà l'épine dorsale de l'économie de cette province et supporte une indus-

trie évaluée à environ \$300 millions.

### Les compagnies sont d'accord

Contrairement au Québec le gouvernement a subi peu d'opposition jusqu'à maintenant de la part des compagnies et on affirme même que les déclarations d'intention du gouvernement ont incité la Noranda Mines à rendre le contrôle de la compagnie forestière Frasers, la plus importante du Nouveau-Brunswick.

En ce qui concerne le prix que les compagnies paieront pour le bois, M. Stairs a laissé entendre que le gouvernement tiendra compte du besoin de concurrence des compagnies pour le fixer. Les fabricants de bois de construction, de contreplaqués et de bois de finition recevront une aide prioritaire.

Les billes de bois qui serviraient actuellement à la pulpe seront dépêchées dans les scieries tandis que les papeteries utiliseront les résidus moins coûteux des scieries.

## Le système monétaire coule

Par Pierre Sormany

Cette semaine, des experts bancaires très sérieux, à une très sérieuse réunion internationale à Bâle, ont très sérieusement parlé de la possibilité d'une crise "style 1929".

Le mot est lâché. Et pourtant, combien de fois a-t-on entendu dire que le système actuel ne permettait plus de telles crises.

Mais les problèmes rencontrés récemment sont d'un genre nouveau: les pays exploités demandent l'égalité! Jusqu'ici, les industriels occidentaux achetaient pour presque rien leur pétrole ou les matières premières, alors qu'ils revendaient à prix fort leur production exportable. Résultat, les balances commerciales occidentales étaient positives, pour les pays riches, alors que les pays pauvres s'endettaient, ou devaient renoncer à tout développement.

Le prix du pétrole et des matières premières vient toutefois de grimper. De nombreux pays voient donc leur balance commerciale se détériorer. Pour financer leur dette, ils doivent emprunter sur les marchés bancaires (marché des Eurodollars, comme ils disent en Europe). Mais voilà que la demande de prêts dépasse largement l'offre d'épargne internationale.

On croyait en effet que les pays exportateurs de pétrole accepteraient de prêter leur surplus de revenus (dont ils ne savent que faire) sur ce marché des financements internationaux. Ou qu'ils achèteraient des biens produits ailleurs, permettant alors de rééquilibrer les balances commerciales.

Or les pays arabes ont décidé d'appliquer une bonne part de ces revenus pour

des investissements "intérieurs", le reste étant ou bien prêté à très court terme (mais la demande européenne est pour du long terme), ou investi à long terme dans des entreprises (multinationales ou américaines).

Aujourd'hui, certains pays ont emprunté au-delà de toute capacité, et cherchent encore des fonds, qu'aucune banque ne peut leur fournir. La solution envisagée (comme temporaire toutefois) par l'Europe est de réévaluer l'or, enrichissant du même coup l'ensemble des pays européens.

Mais cette mesure est un pis-aller qui contourne l'obstacle: en enrichissant tous les pays détenteurs d'or, sans rien changer à l'activité industrielle et commerciale, on se trouve simplement à "appauvrir" relativement tous les pays qui détiennent peu ou pas d'or. En somme, puisque le pétrole coûte trop cher, les Européens ont décidé unilatéralement de faire en sorte que l'argent soit dévalué partout en même temps.

A moyen terme, cette mesure ne peut qu'être encore plus inflationniste, et inciter les pays producteurs de matières premières à relever encore leurs prix, et ainsi de suite... C'est une solution à court terme, rien de plus.

Pas étonnant que les E.U. aient fait connaître cette semaine leur refus d'admettre cette proposition européenne, tant qu'on n'aura pas établi les bases d'un nouvel ordre monétaire international.

Malheureusement pour les pays riches, il est de plus en plus évident que l'ordre monétaire à venir devra compter avec la volonté des pays plus pauvres de polariser désormais chez eux le plus gros du développement économique.

## Projets industriels au Lac St-Jean

QUÉBEC (PC) — Le Centre de recherche industrielle du Québec étudie présentement la rentabilité d'une usine de transformation de déchets de bois résineux au Saguenay-Lac-St-Jean, a-t-on révélé hier à la commission permanente sur les crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce.

M. Claude Descôteaux, directeur général du Centre de recherche industrielle (CRIQ), a expliqué que SOQUEM avait l'intention

d'établir, dans la région Saguenay-Lac-St-Jean, une société d'exploitation conjointement avec le groupe Copperfields.

Cette entreprise aura besoin, chaque année, d'environ 2 ou 3 millions de livres d'acide oalique. Or, il existe un procédé européen permettant d'obtenir cet acide à partir de résidus de bois résineux plutôt qu'à partir de produits pétroliers.

Étant donné la hausse des

produits pétroliers, a dit M. Descôteaux, "il pourrait s'avérer rentable et souhaitable pour le Saguenay-Lac-St-Jean qu'on transforme localement des déchets de résineux qui ne servent à rien".

Le niveau de rentabilité d'une usine d'acide oalique se situe aux environs de 10 millions de livres par an.

"Reste à voir si nous pourrions écouler ailleurs les surplus de production de cette usine," a dit M. Descôteaux.

ÉTÉ  
PRIX ÉTUDIANT

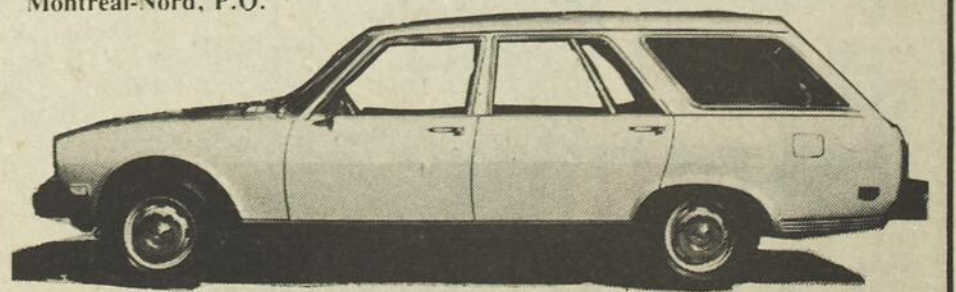
ANGLAIS  
DACTYLO  
STENO

intensif jour - soir

carrières & profils  
Place Bonaventure  
875 6870

École professionnelle  
reconnue

Biarritz Automobiles Ltée  
10825 Racette - 323-1900  
Montréal-Nord, P.O.



Ouvert de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.  
du lun. au ven.

Livraison - 48 heures 25 milles au gallon jaune

La Coopérative



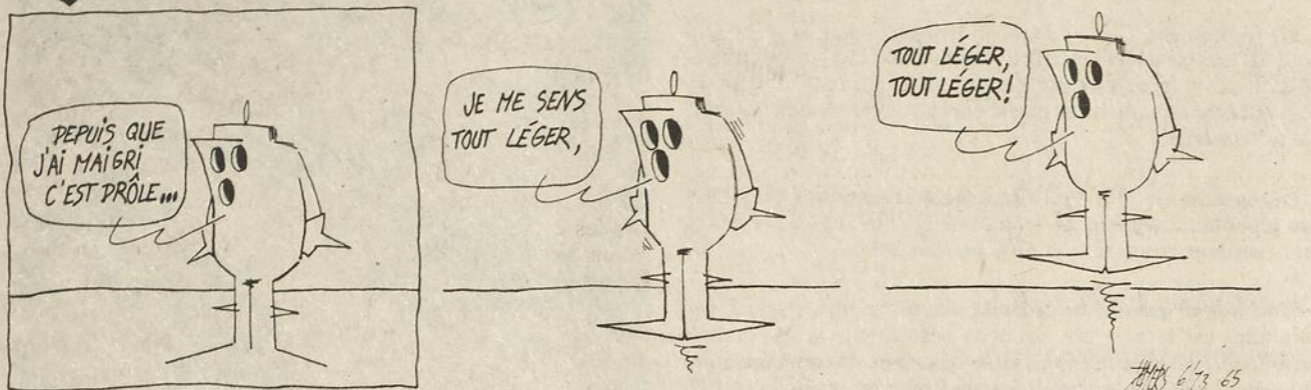
et LE JOUR présentent

## Les bandes dessinées québécoises

LES TERRIENS par Réal Godbout



rejestin par DEMERS



JAUNES D'OEUF par TANGUAY



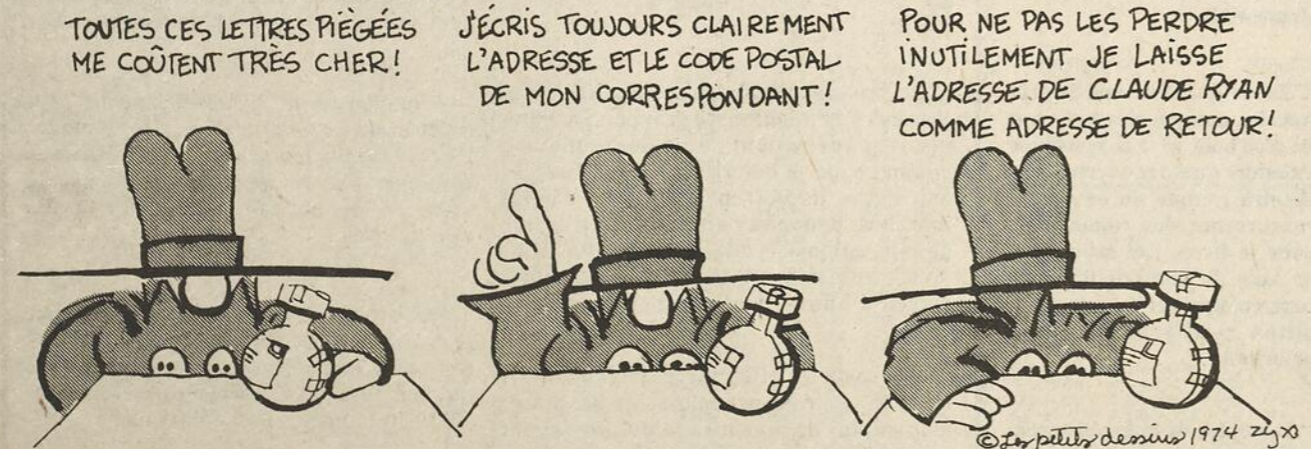
les âmes limpides de Richard Côté



lunambule par tibo



le sombre vilain



le service de publicité du **JOUR** 331-8961

### KRAFT MACHINERY LIMITED recherche RESPONSABLE DU SERVICE ET DES PIÈCES

**TÂCHES:** Installer et réparer l'équipement de contrôle électronique de la machinerie lourde, à Montréal et dans les environs.

**QUALIFICATIONS:**  
— Être âgé de 24 à 35 ans.  
— Doit posséder un diplôme de 10<sup>ième</sup> année.  
— Doit s'intéresser à la mécanique et à l'électronique.  
— Doit être détenteur d'un permis de conduire et satisfaire aux normes et exigences générales des compagnies d'assurance.

**BÉNÉFICES:**  
— Cours de formation gratuit.  
— Véhicule de service fourni.  
— Salaire en fonction de l'expérience.

Faire parvenir un curriculum vitae ou appeler:

Mme Thérèse Barbeau  
455, Michel-Jasmin  
Dorval, Québec  
(514) 636-4761.

# petites annonces

## index des rubriques

100 Propriétés à vendre	122 Chalets à louer	218 Matériaux de construction	315 Perdu et Trouvé
101 Propriétés à louer	123 Chalets à vendre	219 Fourrages	EMPLOIS
102 Propriétés demandées	124 Bureaux & locaux à louer	220 Bois-huile-charbon	400 Hommes demandés
103 Propriétés à reventes	125 Bureaux & locaux demandés	222 Entreposage	401 Femmes filles demandées
104 Propriétés à l'extérieur	126 Chambres & pension	223 Vêtements	402 Professeurs demandés
105 Propriétés commerciales et industrielles	127 Garages à louer	224 Divers à acheter et vendre	403 Agents demandés - vendeurs
106 Commerces à louer	128 Garages demandés	225 T.V. Stereo radio	405 Personnel de bureau
107 Commerces à vendre	129 Immeubles - achat - vente	227 Instruments de musique	406 Travail à domicile
108 Commerces demandés	130 Restaurants à louer	228 Ameublements	407 Emplois demandés
109 Entrepôts à louer - vente	131 Restaurants à vendre	229 Photo-Cinés	408 Coiffeurs - coiffeuses demandés
110 Magasins à louer	DIVERS	230 Chasse et Pêche	409 Couples demandés
111 Magasins à vendre	200 Antiquités à vendre	SERVICES	410 Electromobles
112 Manufactures à louer - vendre	201 Antiquités demandées	300 Menuiserie - ébenistes	AUTOMOBILES
113 Logements à louer	202 Animaux à vendre	301 Rembourrage	500 Autos à vendre
114 Logements demandés	203 Acheterait animaux	302 Entrepreneurs	501 Pièces d'auto à vendre
115 Logements meublés - chauffés	204 Caméras achat - vendre	303 Denturologiste	502 Camions à vendre
116 Appartements à louer	205 Impôts - tenue de livres	304 Services domestiques	503 Acheterait - camions - auto
119 Chambres à louer	206 Monnaies et timbres	305 Articles de ménage	504 Bateaux yachts
120 Chambres demandées	207 Meubles à vendre	306 Garderie d'enfants	505 Roulottes - remorques
121 Chalets demandés	208 Meubles demandés	307 Peinture et décoration	506 Motocyclettes - bicyclettes achat - vente
	209 Fermes à vendre	308 Plomberie - chauffage	507 Maisons mobiles
	210 Fermes demandées	309 Planchers	508 Tracteurs
	211 Terrains à vendre	310 Tapis - linoléum	509 Motoneiges
	212 Acheterait terrains	311 Déménagements - transports	510 Equipement lourd
	213 Articles sports	312 Services	
	214 Articles de camping	313 Assurances	
	215 Ski	314 Lavage et nettoyage	
	216 Effets de bureaux		

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

### IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre

PROPRIÉTAIRES DE TERRAIN DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR

Vous avez votre plan de maison? Nous la construisons selon vos spécifications. Pour estimation gratuite, communiquer à: 656-0210

Nous avons un vaste choix de plans et de terrains à vous montrer. Nos prix sont fermés.

Mtl-Nord, 11557 Salk, split level 6 appartements, 351-3838 — 663-7638.

BOUCHERVILLE: Bungalow 14 pièces terrain très bien boisé de 12,060 pieds carrés. Consultez Nicole Langevin 655-9400 - 655-9632. (M.L.S.)

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

104 Propriétés à l'extérieur

St-Esprit, maison neuve, 5 pièces, foyer, tapis, entrée-lavabo et sècheuse, grand terrain, endroit tranquille. Aubaine pour vente rapide. 116 rang des Pins, St-Esprit.

113 Logements à louer

44e Rosemont, 3 pièces, pour personnes de l'âge d'or seulement. Tél. 254-9714, entre 17 et 19 h.

116 Appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundeck, garage, meubles ou non, raisonnables. Tél. 725-8757.

Pres Université de Montréal, 3 pièces, très bien meublées, réfrigérateur, cuisinier, Taxe, eau chaude, électricité chauffage compris. Excèsivement propre. Entrée particulière 342-4381.

122 Chalets à louer

Bromont à flanc de montagne, résidence d'été entièrement équipée, foyer, près du golf, piscine, centre équestre, disponible pour le mois d'août \$450, tél: 353-5710 ou 332-0510.

125 Bureaux et locaux demandés

Groupe théâtral Montréalais recherche local quelconque pour répétitions. André 843-4840.

127 Garages à louer

Garage à louer demandé dans Outremont à proximité de Bernard et Québec. Téléphone: 272-6442.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

207 Meubles à vendre

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

Poêle électrique Gurney 4 ronds et four en bonne condition. Légère imperfection sur l'apparence. \$50.00. Tél.: 473-4570

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double, Queen King: lits ronds: sofas lits Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

Bassinette, parc en filet, chaise haute, très propre. \$60. 389-6766.

1 sofa avec chaise, style moderne, couleur bleu argent. 336-0128, après 6 heures.

RENTOMBI INC. sise au 4869 St-Denis à Montréal qui est autorisé à donner les services de location de véhicules de promenade à court et à long terme et de véhicules de commerce et de livraison (camions) à court et à long terme, demandera à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de changer l'adresse de sa place d'affaires à Place Alexis Nihon, 1500 Atwater à Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la présente requête peut le faire dans les quatre jours qui suivent la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est. de Maisonneuve, Montréal, Qué.

AVIS

AVIS est donné que SABIN DESJARDINS, demeurant au 1141, rue Louise, à Mascouche, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour demander que son prénom soit changé en celui de SAM Desjardins.

BRIERE BOIVIN PAQUETTE & BEAULAC Procureurs.

NDEMANDE DE PERMIS SPECIAL

Rentomobi Inc. sise au 4869 St-Denis à Montréal qui est autorisé à donner les services de location de véhicules de promenade à court et à long terme et de véhicules de commerce et de livraison (camions) à court et à long terme, demandera à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de changer l'adresse de sa place d'affaires à Place Alexis Nihon, 1500 Atwater à Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la présente requête peut le faire dans les quatre jours qui suivent la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est. de Maisonneuve, Montréal, Qué.

### DÉFI

2 heures d'avis, vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200000 de meubles de tous les styles à acheter. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

212 Terrains à vendre

St-Jean D'Iberville, 10 cents par pied carré. Il n'y a pas de taxe municipale depuis 9 ans sur maisons ni sur terrains (514) 581-0364.

(St-Jean) Iberville, 110' x 125'. Avenue Goyette, au prix d'évaluation de taxe scolaire. Tél.: 725-3714.

214 Articles sports

Particulier, coffre et équipement divers pour la pêche à vendre 388-7736.

220 Bois - huile - charbon

BOIS À VENDRE

Provenant d'une grange de 45' x 70' à démolir: \$600. (bois de pruche) S'adresser à M. Donatien Dubeau, 2850 rang du Ruisseau, Ste-Elisabeth, Co. Joliette.

223 Vêtements

HABIT DE MARIÉE  
Chic habit bleu de mariée, avec chemise à frisons, portée qu'une fois; taille 44, chemise 16 1/2. Tél. 1-756-2291 ou après 5 heures à 521-8155.

ROBE DE MARIÉE

Robe de mariée blanche, avec appliques fleuries perlées, traine courte; grandeur 12 ans; ainsi que voile court à diadème fleuri. Portés qu'une fois, prix à discuter. Tél. après 5.30 heures à 521-8155.

224 Divers

Châssis de bois vitrés, toutes grandeurs, à vendre 674-7718

SERVICES

300 Menuiserie - ébenistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminee, joint, menuiserie, ébenisterie, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Renovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

301 Rembourrage

SOULIÈRE REMBOURREUR  
Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

302 Entrepreneurs

Posage de gyprox, tirage de joints, réparations générales murs, Flaurbec. 325-1807

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge acceptée.

### Peinture et décoration

20% d'escompte

Peinture intérieure et extérieure. Lavage de mur, plafond et tapis, posage de gyprox, tapisserie, tirage de joints. Estimation gratuite. Tél.: 270-2766.

309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

311 Déménagements - transports

Accepterai déménagement à prix modique. Local ou longue distance. 737-8009.

312 Services

AMASO  
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. 1. Les lettres. Tél.: 254-3852.

315 Perdu et trouvé

Berger allemand, noir et beige dans les 100 livres. Tél.: 648-6228; récompense de \$100.

400 Hommes demandés

Pour la vente au comptoir d'outillage, verrerie, boulonnerie, expérience requise, entretiens téléphoniques seulement de 17 h. à 18 h. 739-2751 B. Lachapelle.

VIeux MONTRÉAL

Jeune homme dynamique 21 ans et plus pour embouteillage et étiquetage de produits spécialisés, autres travaux. 866-6048, Mlle Pelletier.

401 Femmes demandées

Secrétaire ayant expérience bureau de notaire, minimum 2 ans, salaire selon expérience, près métro. Tél.: 388-9277

VOlONTAIRES

Expérience extrêmement enrichissante et cours de formation gratuit dans le domaine de la réhabilitation des toxicomanes. 931-2536.

402 Femmes filles demandées

GARDIENNE  
Aurai 3 mois bientôt, cherche gardienne dynamique, 8 AM à 5 PM. Début 29/5/74, rue Marie Victoire, Brossard. 672-5293.

407 Emplois demandés

Si vous avez besoin d'un tuteur d'anglais et d'espagnol, appelez: 842-6718, M. Alcide Tremblay.

Avec camion Econoline cherche ouvrage au soir ou à la semaine. Téléphonez jour entre 5 et 7. 272-8710.

Bachelier 27 ans, culture générale, très débrouillard cherche employeur sympathique, compréhensif et généreux pour l'école. Jour: 272-8135 entre 9H et 2H., soir après 830.

en LYCRA turquoise vert rouge noir marron \$25 chez Brière

PRENEZ AVIS que Raymond Lacombe qui a déposé à la Commission des Transports du Québec une demande de transfert de la clause A du permis no 17788-V de la Coopérative des Déménagements du Premier Mai s'adressera à la dite Commission pour obtenir un permis spécial l'autorisant à donner, pendant l'instance du transfert, en son propre nom, un service semblable à celui qui est autorisé par la dite clause A.

Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête, devra le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis.

PRENEZ AVIS que Raymond Lacombe qui a déposé à la Commission des Transports du Québec une demande de transfert de la clause A du permis no 21538-V de Armand Provost, s'adressera à la dite Commission pour obtenir un permis spécial l'autorisant à donner, pendant l'instance de transfert, en son propre nom, un service semblable à celui qui est autorisé par la dite clause A.

Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête, devra le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis.

PRENEZ AVIS que Ashestos Eastern Transport Inc., détentrice du permis de camionnage no 92-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à louer, pour une période de 6 mois, 4 tracteurs et 5 camions de Chemco Leasing Ltd. Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête, devra le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis.

PRENEZ AVIS que Allen's Cartage Ltd., permis no 2530-V fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour donner le service suivant: transport restreint, longue-distance, route restreinte, contrat, camion citerne. De Montréal à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: rivière Beaudette et Pointe Fortu) à Welland et Toronto métropolitain pour le transport de farine en vrac dans des camions citernes pour le compte de Robin Hood Multifoods Ltd. Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente requête devra le faire dans les quatre jours suivant la première publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec.

PRENEZ AVIS que Raymond Lacombe qui a déposé à la Commission des Transports du Québec une demande de transfert de la clause A du permis no 21538-V de Armand Provost, s'adressera à la dite Commission pour obtenir un permis spécial l'autorisant à donner, pendant l'instance de transfert, en son propre nom, un service semblable à celui qui est autorisé par la dite clause A.

Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête, devra le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis.

PRENEZ AVIS que Ashestos Eastern Transport Inc., détentrice du permis de camionnage no 92-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à louer, pour une période de 6 mois, 4 tracteurs et 5 camions de Chemco Leasing Ltd. Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête, devra le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec.

Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête, devra le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis.

PRENEZ AVIS que Allen's Cartage Ltd., permis no 2530-V fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour donner le service suivant: transport restreint, longue-distance, route restreinte, contrat, camion citerne. De Montréal à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: rivière Beaudette et Pointe Fortu) à Welland et Toronto métropolitain pour le transport de farine en vrac dans des camions citernes pour le compte de Robin Hood Multifoods Ltd. Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente requête devra le faire dans les quatre jours suivant la première publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec.

Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête, devra le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis.

PRENEZ AVIS que Allen's Cartage Ltd., permis no 2530-V fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour donner le service suivant: transport restreint, longue-distance, route restreinte, contrat, camion citerne. De Montréal à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: rivière Beaudette et Pointe Fortu) à Welland et Toronto métropolitain pour le transport de farine en vrac dans des camions citernes pour le compte de Robin Hood Multifoods Ltd. Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente requête devra le faire dans les quatre jours suivant la première publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec.

Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête, devra le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis.

### AUTOMOBILES

500 Autos à vendre

Buick Apollo 1973, particulier, 4.000 milles. Tél.: 381-5425.

Renault 1971, r-10 - 1300 manuelle, radio, bonne mécanique, tél: 324-4395

Citroen DS-21 1972 de luxe, radio, AM-FM, parfaite condition 324-4395

Fiat 71 à 73 modèle 128, Fort Chambly auto 658-6623

Datsun 240Z - voiture exceptionnelle, tout équipée, concessionnaire 658-6623

Maverick '70, 6 automatique, avec radio, \$1395, concessionnaire 658-6623.

Volvo '74 - 142 automatique, Radio, astro-plaie, \$4.495, 658-6623

Volvo modèle 122s, 142s, 144s, 142 GL, 145s, Fort Chambly. Tél.: 658-6623.

Toyota 69 \$175, accidentée, fonctionne, 679-9851, libre entre 3 et 4 H. AM.

504 Bateaux yachts

Voilier Catamaran, 10' long, 15' de Mat, 2 voiles, \$150, pour renseignement 325-5503.

PETITE ANNONCE? COMMUNIQUEZ AVEC GINETTE TREMBLAY 331-8961

en LYCRA turquoise vert rouge noir marron \$25 chez Brière

PRENEZ AVIS que Raymond Lacombe qui a déposé à la Commission des Transports du Québec une demande de transfert de la clause A du permis no 17788-V de la Coopérative des Déménagements du Premier Mai s'adressera à la dite Commission pour obtenir un permis spécial l'autorisant à donner, pendant l'instance du transfert, en son propre nom, un service semblable à celui qui est autorisé par la dite clause A.

Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête, devra le faire dans

# le consommateur

Rapport Gauvin sur l'assurance-automobile

## Qu'est-ce qui a bien pu faire pencher la balance en faveur de la libre concurrence?

une analyse de Marie Vallée

Vingt-huit pour cent des victimes blessées dans des accidents d'automobiles n'ont droit à aucune indemnité. Six pour cent, n'ont droit qu'à une indemnité partielle. Près de 40% des pertes subies à la suite des accidents d'autos ne sont jamais compensées. Par ailleurs le 72% des victimes effectivement indemnisées, subissent toutes une forme de "privation d'indemnisation" temporaire due à la lenteur des mécanismes de compensation.

Ce ne sont là que quelques-uns des éléments négatifs que le rapport Gauvin porte au bilan du régime actuel de l'assurance automobile au Québec. Toute la partie III du rapport porte sur "la critique du régime actuel". Après avoir exposé objectivement le fonctionnement du régime actuel dans la partie II, le Comité s'est livré à une analyse systématique des critiques formulées par différents mémoires, et les conclusions qu'il tire sont souvent d'une très grande sévérité.

Cependant il apparaît à certains endroits des contradictions assez évidentes, de même qu'une absence de logique entre les faits exposés et jugés, et les recommandations.

### Le mythe de l'efficacité concurrentielle

Comme le dit un communiqué, "les membres du Comité ont étudié le régime étatique du Manitoba et celui de la Saskatchewan. Ils en sont venus à la conclusion que, par rapport à ces régimes, le coût d'exploitation du régime actuel québécois est excessif. En effet, les assurés du Québec ne reçoivent, pour chaque dollar de prime, qu'un peu plus de 59 cents en indem-

nités. C'est dire que l'administration actuelle des assurances privées et les profits des compagnies grudent, ensemble, 41% des primes versées par les automobilistes. Le rapport indique "qu'il en coûte la moitié de ce pourcentage pour l'administration de ces régimes étatiques (du Manitoba et de Saskatchewan) sans que l'État intervienne par des subsides."

Cette constatation n'empêche pas le comité de soutenir "que les réformes de l'administration pourraient se faire dans un marché de libre concurrence, parce que c'est la CONCURRENTIELLE qui force les entreprises à rechercher continuellement les INNOVATIONS NÉCESSAIRES À UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ." Mais en parlant de rentabilité, le comité "reproche à l'industrie de l'assurance un MANQUE DE DYNAMISME QUI JOUE AU DÉTRIMENT DES ASSURÉS."

En conclusion, après avoir décrit les avantages du système de libre concurrence, avantages purement hypothétiques puisqu'ils s'avèrent être justement le contraire de toutes les critiques formulées à la partie III, le Comité affirme: "Tous ces avantages, faut-il le rappeler, n'existent pas sans une VÉRITABLE concurrence; MALHEUREUSEMENT LE MARCHÉ ACTUEL N'EN A PAS PRODUIT UNE."

### Économie de 3% en plus

"La création d'un monopole étatique apporte, PAR SA NATURE MEME, la plupart des réformes qui devraient être faites dans un marché de libre concurrence." (p. 364) "Le premier avantage de l'étatisation de l'assurance automobile réside dans la facilité avec laquelle l'implantation des réformes proposées pourra

être réalisée, tant pour le mode d'exploitation du régime que par rapport à la mise en place d'un régime sans égard à la responsabilité." (p. 374).

La lecture "dans le texte" du rapport, plutôt que dans les résumés remis mardi par le Ministère des Institutions financières, apporte une nuance intéressante. On se rend compte que le Comité a constaté plus de défauts que d'avantages pour les consommateurs dans la pratique actuelle de l'entreprise privée, alors que pour le régime étatique le seul inconvénient que le Comité y voit c'est la crainte d'une certaine lourdeur administrative qui nuancerait l'économie de 3%. Car là-dessus le Comité est catégorique, l'écart des coûts d'administration entre un monopole étatique et une entreprise privée RÉFORMÉE est de l'ordre de 3% (p. 376).

### Pourquoi une telle décision?

Pour qui sait lire et comprendre, tout dans ce rapport appelle une recommandation du régime étatique. De toute façon, ce n'est que la volonté politique qui pourrait quelque chose, par l'effet miraculeux de la concurrence. Cela aussi c'est très clair: "Une saine et VÉRITABLE concurrence RÉTABLIE par suite d'une intervention VIGOUREUSE du gouvernement compenserait où, à tout le moins minimiserait l'écart des coûts d'administration entre les deux types de régimes".

Et cette phrase, la toute dernière, et peut-être la plus éloquentes des 412 pages: "Ce genre de choix n'est pas de la compétence du Comité et appartient au gouvernement."

## La Fédération des femmes du Québec et le Conseil du statut de la femme

par Marcelle Bourque



Mme Laurette Robillard, présidente du Conseil du Statut de la Femme et conférencière au congrès de la Fédération des Femmes du Québec.

Qu'est-ce que le Conseil du statut de la femme? Quelle action a-t-il menée à terme depuis sa fondation? Quel rôle entend-il jouer dans l'avenir? Comment les femmes peuvent-elles s'en servir pour promouvoir leurs intérêts?

Telles sont les questions que se poseront les déléguées au congrès annuel de la Fédération des Femmes du Québec. Ce congrès se tiendra les 24, 25 et 26 mai prochain à l'hôtel Chanteclerc de Ste-Adèle.

### On l'avait demandé

La Fédération des Femmes du Québec est un organisme qui regroupe 23 associations engagées dans l'action sociale et la promotion féminine. Elle a été un des plus ardens défenseurs de l'idée de la création d'un Conseil du Statut de la Femme. Quelques mois plus tard, ses membres éprouvent le besoin de faire le point et de réfléchir sur l'efficacité véritable d'une telle structure.

Pendant deux jours et demi, elles travailleront en ateliers et détermineront quelle sera, dans l'avenir, l'avenir, leur attitude face à ce Conseil.

Mme Katherine B. Coke, du conseil fédéral, Mme Laurette Robillard, du conseil provincial, et Mme Mary Gusella, directrice du programme de l'année internationale de la femme, seront présentes. Elles prononceront des allocutions et discuteront avec les déléguées.

En vue d'assurer la survie des garderies

## Une pétition de plus de 4,000 noms au ministre Bacon

par Jacques Guay

QUÉBEC — Mme Lise Bacon, ministre chargée du dossier, a reçu hier matin, avec sympathie dit-on une pétition de plus de 4,000 noms demandant au gouvernement d'assurer la survie des garderies existantes et de créer un réseau à travers la province.

Ces signatures ont été recueillies lors du Salon de la femme de Québec qui a eu lieu du 19 au 29 avril. Le Réseau d'action et d'information pour les femmes, le RAIF, y avait un kiosque où était invité le Comité de liaison des garderies populaires de Québec dont 3 sur 5 sont sur le point de fermer.

Selon Mme Marcel Dolmet, du RAIF, et Lisette Laplante, du Comité de liaison, qui ont rencontré quelques journalistes de la tribune de la presse, Mme Bacon leur a ménagé un accueil assez sym-

pathique et leur a déclaré qu'elle était disposée à subventionner les garderies existantes.

Mmes Dolmet et Laplante sont cependant inquiètes à la suite de cette entrevue puisque le ministre est toujours décidée à financer les usagers plutôt que les garderies et suivant un tarif de \$5 (dont \$4 défrayés par le gouvernement de \$1 par les parents) alors que jusqu'à présent Ottawa accordait \$7,50 par enfant.

Et comme le ministre a parlé de n'aider que les garderies répondant aux normes, elles craignent que plusieurs disparaissent, les normes étant, selon elles, assez floues.

Elles ne croient pas, par ailleurs, que le financement via les usagers soit une bonne formule et font remarquer que c'est le seul domaine où le gouvernement agit ainsi.

Mmes Dolmet et Laplante

sont cependant satisfaites de la rencontre. Mme Bacon leur a paru "plus ouverte". Elle leur aurait avoué qu'elle était, auparavant peu sensibilisée au problème; qu'elle avait tout tenté auprès d'Ottawa pour qu'il continue de subventionner les garderies dépendant des projets d'initiatives locales et qu'elle devait maintenant essayer de convaincre le cabinet québécois.

Selon elles, Mme Bacon leur a confié que certains ministres sont sympathiques aux garderies et elles auraient mentionné MM Bertrand Lachapelle et Raymond Garneau.

Enfin Mme Bacon aurait

déclaré qu'elle espère pouvoir doter le Québec d'un réseau universel de garderies d'ici cinq ans.

Présentement il existe environ 250 garderies dont 70, dites "populaires" émergent pour une soixantaine d'entre elles aux fonds fédéraux qui seront coupés le 15 mai.

Une chose aurait étonné Mme Bacon: près de 20% des signataires de la pétition viennent du milieu rural et 43% "travaillent à la maison" tandis que 47% le font à l'extérieur et que 10% étudient ou sont rentières, chômeuses ou bénévoles.

Les pétitionnaires veulent

que les garderies soient financées par le gouvernement sous le contrôle des parents.

**Gisèle**  
MODE PRÉNATAL

V E T E M E N T S M A T E R N I T E

SPECIAL: \$22.00  
ROSE - BLEU - VERT  
1370 est, BEAUBIEN  
TÉL: 273-1436

**HOMMES et FEMMES**  
D'affaires, retraités(ées), rentiers (ières). Avons ouverture dans l'immeuble. Doivent être énergiques et avoir un bon quotient intellectuel.

**IMMEUBLES BRUYÈRE INC.**  
376-2710

## CARRIÈRES

**COLLÈGE AHUNTSIC**

**POSTES À POURVOIR pour septembre 1974**

**4 Professeurs** à temps plein, au département des sciences et techniques administratives.

**2 professeurs:** enseignement des cours de comptabilité, comptabilité analytique de gestion et prix de revient.

**Exigences:** Baccalauréat en administration des affaires, option comptabilité, de préférence C.A. ou CGA.

**2 professeurs:** Enseignement des cours d'administration générale.

**Exigences:** Baccalauréat en administration des affaires, option marketing, finance.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel  
Collège Ahuntsic  
9155 St-Hubert  
Montréal H2M 1Y8, P.Q.

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le Centre Hospitalier Saint-Jean-de-Dieu

Le Poste...

Sous l'autorité du conseil d'administration le directeur général dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements. Il doit notamment assurer la mise en oeuvre des résolutions du conseil et du comité administratif.

Le titulaire prépare le budget de l'institution ainsi que les plans d'organisation pouvant entre autres, conformément à la loi, à la création des services administratifs requis et à leur direction. Il soumet ce budget et ces plans au conseil d'administration pour approbation.

Il voit à la mise en vigueur et à l'opération d'un système efficace de gestion et de contrôle pour assurer la garde, la conservation et l'utilisation des ressources de l'établissement. Il signe, au nom de l'institution, les contrats autorisés par le conseil et le comité administratif.

**Le Candidat...**

Âgé de 35 à 50 ans, c'est un généraliste détenteur d'un diplôme universitaire en droit et d'un MBA. Il possède une expérience administrative d'au moins cinq (5) ans dans une organisation complexe en situation de changement. Une expérience en milieu hospitalier est désirable mais non essentielle. De plus, il est familier avec les mécanismes propres à la négociation de conventions collectives de travail et à leur administration.

**Le Traitement...**

\$23,246 et plus, selon expérience et indexation de 6% ajoutée.

**Le Destinataire...**

Sous pli confidentiel, les candidatures doivent parvenir avant 17h. le 17 juin 1974 au président du conseil d'administration: M. Marc Bélanger, B.P. 3050, succursale B. Montréal, Québec.

Venez nous voir... comparez et **ÉCONOMISEZ.**

Machines à coudre à partir de **\$89.95**

gratuits CISEAUX WISS

WHITE \* BERNINA \* OMEGA \* MORSE \* ETC.

À l'achat d'une machine à coudre, vous recevrez gratuitement une paire de ciseaux Wiss. Nos prix sont très bas et de plus, on vous offre un service et une garantie assurés.

**CENTRE DE COUTURE VERSAILLES**

7275 est, rue Sherbrooke Place Versailles, Tél.: 352-1420

1400 Boul. Saint-Jean Baptiste Pointe aux Trembles Tél.: 645-4625

**RÉDACTEUR-PRODUCTEUR EN PUBLICITÉ**

Une grande agence de publicité de Montréal demande un rédacteur d'expérience à l'esprit créatif, avec connaissances en production film ou télévision.

Le candidat choisi travaillera au sein d'une équipe de quatre concepteurs de talent. Ses clients seront des entreprises de grande envergure.

Expédier curriculum vitae immédiatement à:

Rédacteur  
C.P. 333  
Place Victoria  
Montréal H4Z 1J1

**ASSURANCE MOTO**

L.M. DÉSILETS INC.  
467-9311 ou  
861-5395  
Québec 872-7186

C.P. 266  
Station Delorimier,  
Montréal

**SCRIBEC**

45 est, rue Jarry  
Montréal H2P 1S9  
387-2486

SECRÉTARIAT  
DACTYLOGRAPHIE  
IMPRESSION

**PHOTOCOPIE XEROX**

1-3	10c
4	9c
5-10	8c
11-16	7c
17-30	6c
31-49	5c
50-70	4c

la copie

Format légal et papier couleur: 10% en sus  
Réduction à partir de 14" x 18"

**IMPRESSION OFFSET**

copies	8 1/2 x 11"	8 1/2 x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

**POUR TOUTE ANNONCE CARRIÈRES, COMMUNIQUEZ AVEC: DENISE CHEVREFILS 331-8961**

# Le drame de Maalot

MAALOT (AFP) — Il est 3 heures 40 à Maalot, localité de Haute Galilée située à une dizaine de kilomètres de la frontière libanaise. Trois fedayins entrent dans l'école où dor-

ment une centaine d'enfants participant à une excursion en Galilée du nord. Ils réveillent M. Pinhas Waknin, l'instituteur qui accompagne le groupe en compagnie d'une

infirmière et de deux soldats. Les trois hommes dont un parle couramment l'hébreu portent des uniformes apparemment israéliens. Ils lui enjoignent de leur indiquer où

dorment les enfants. Ceux-ci sont des adolescents de 12 à 15 ans et sont en classe terminale de l'école primaire religieuse de Safed. Les garçons couchent au 2ème étage et les filles au 3ème. Les fedayins donnent l'ordre de rassembler les enfants dans deux pièces. Profitant de la confusion, M. Waknin s'aperçoit qu'une des classes n'est pas fermée à clef. Il fait signe à une vingtaine d'élèves de le suivre. Ils sautent tous par une fenêtre située au 2ème étage de l'école et prennent la fuite sous le tir des fedayins. Quatre des garçons blessés sont hospitalisés. Il reste alors 90 enfants en otage. Dans le même temps, les hommes du commando palestinien remettent à l'infirmière une liste de 26 noms de leurs camarades emprisonnés en Israël dont ils réclament la libération avant 18 heures locales en échange des enfants.

Un troisième âgé d'un an a échappé à la tuerie.

Le Front Démocratique et Populaire pour la Libération de la Palestine (F.D.P.L.P.) dont le chef est M. Nayef Hawatme a revendiqué l'opération. Le F.D.P.L.P. a été créé en 1969 par les dissidents marxistes du F.P.L.P. que dirige le docteur Georges Habbache. Il s'est prononcé en décembre 1973 pour "une entité nationale palestinienne indépendante quelles qu'en soient les dimensions". Il a en outre condamné les détournements d'avions qu'il juge nuisibles à l'intérêt de la cause palestinienne. Le commando qui a effectué l'opération appartient à l'unité Kamal Nasser du nom du porte-parole de l'O.L.P.

Assassiné le 10 avril 1973 à Beyrouth au cours d'un raid israélien. Démentant les informations israéliennes selon lesquelles le commando serait venu du Liban, le F.D.P.L.P. assure que les Fedayine de Maalot "n'ont jamais quitté le territoire occupé depuis la date où ils sont nés". Parmi les 26 prisonniers dont le F.D.P.L.P. demande la libération figurent Koso Okamoto, le Japonais auteur du massacre de l'aéroport de Lod et Omar Kasson Moukhtar membre du comité central du F.D.P.L.P. Le front démocratique demande en outre

que les ambassadeurs de France et de Roumanie se rendent à Maalot et accompagnent les Fedayine jusqu'en Syrie qu'ils gagneront grâce à un avion mis à leur disposition. Ils veulent également que les otages ne soient libérés que lorsque les fedayins seront arrivés à Damas. Ces exigences sont renouvelées dans une lettre apportée à la police par deux otages libérés, un garçon et une fille relâchés par les fedayins pour raison de santé. Le gouvernement israélien, immédiatement réuni en séance extraordinaire décide d'entrer en contact avec les fedayins à condition que l'échange entre les otages et les prisonniers se fasse sur place à Maalot. Devant le refus du F.D.P.L.P., le gouvernement israélien feint de céder à l'ultimatum. M. Jean Herly ambassadeur de France se rend aussitôt à Maalot et entame les négociations avec les fedayins.

Au moment où l'ultimatum que les fedayins ont refusé de reporter expirer, l'armée israélienne donne l'assaut à l'école et annonce que les trois membres du commando ont été tués. De son côté le F.D.P.L.P. annonce que pendant l'assaut le commando a eu le temps de dynamiter l'établissement. Quelques instants plus tard, Tel Aviv reconnaît qu'il y a des victimes.



On ramène une blessée

Téléphoto PA

**R** Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 65 PAR GERMAIN.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTELEMENT**

- Un pouvoir démocratique doit être absolu.
- Au début, quand il est tout-bon tout-nouveau et qu'il fait bouger ses oreilles, elle est... — Réputation.
- Signal sonore très bref. — Pièges. — Déchiffre.
- Ce qu'une femme soigne avec bien des égards. — Du verbe avoir.
- Pas trop sale. — Se goure.
- Marcher sans courir (phénomène de plus en plus rare aujourd'hui). — Est égal à lui-même trois fois sur quatre.
- Obligera. — Digue-di guedira-ah-ah!
- En haut de la tige. — Où l'on aime pas faire une crevasion.
- Flottes militaires. — Pr. pers.
- On les aime grasses. — Un homme qui l'est rincée l'oeil de ces dames.
- Secret de femme. — Pr. pers. — Trois fois.
- Article. — Une employée l'est encore plus le lundi matin que le vendredi soir.

**VERTICALEMENT**

- On peut difficilement le faire à l'ouvrage, difficilement à la cafétéria, difficilement dans l'autobus, difficilement devant la T.V., en somme, il n'y a que dans notre lit qu'on peut le faire avec satisfaction (v. pr.). — Et tant qu'à le faire, faisons le bien!
- L'histoire du Canada en est

toute une (air connu)... — Défaut d'autoroute.

- Grands bandits économiques!
- Conj. — Note. — Dém.
- Facultatifs il est expletif. — Qualifie la situation d'un mari qui présente sa femme à des amis en se trompant de nom...
- Merveilleux système philosophique appliqué dans les dictatures (dans des pays arriérés, évidemment)... — Entre zéro et l'infini.
- Qui a les deux yeux dans le même trou et les deux pieds dans la même bottine.
- Voit passer du sang, toujours le même!... — Ben, voyons donc, va-t'en pas!
- Article. — Te promenas sans but. — Prép.
- Préfixe. — On est tout petit quand on en a un. — Il pousse au Québec. — Légitime du fils à maman.
- Tout bon québécois trouve que les Québécois n'en ont pas assez.
- Toute "revirée" dans son for intérieur. — Chaloupe.

**Solution du No. 64.**

R	E	S	S	E	M	B	L	A	N	C	E
E	P	O	S	E	R	R	A	N	C	E	
P	E	N	E	T	R	A	N	T	E	A	
A	R	G	U	A	I	S	E	D	E	N	
S	O	I	R	T	R	A	C				
N	O	A	O	R	T	I	Q	U	E		
E	N	N	E	M	I	E	O	U	N		
P	E	S	T	E	R	A	P	L	E	U	
O	R	I	E	L	U	E	S	E			
Q	S	O	T	I	N	S	T	A			
U	L	L	E	R	A	I	A	I			
E	I	D	E	R	S	E	A	N	T	E	

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont prescrits.

## Mitterrand et Giscard nez-à-nez

PARIS (AFP) — MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, selon un sondage réalisé par l'IFOP pour "France-Soir", seraient à égalité au deuxième tour de l'élection présidentielle avec chacun 50% des suffrages exprimés, 13% des personnes interrogées n'exprimant pas d'intention de vote.

Selon ce sondage effectué le 13 mai dans 120 circonscriptions et représentant 1.800 interviewés, MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand retrouvent donc exactement leur score du précédent sondage de l'IFOP, réalisé le 9 mai, c'est-à-dire avant le face-à-face télévisé du vendredi 10. Parmi les personnes ayant l'intention de voter pour M. Giscard d'Estaing, 94% sont déjà certaines de leur choix, le pourcentage étant de 93% en ce qui concerne les électeurs favorables à M. Mitterrand.

Sur les 13% d'électeurs n'ayant pas exprimé d'intention de vote, 4% hésitent entre M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand, 2% hésitent entre M. Giscard d'Estaing et l'abstention, 2% hésitent entre M. Mitterrand et l'abstention tandis que 5% ne se prononcent pas.

## Les républicains mettront une sourdine à leur campagne pour la démission de Nixon

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon semble être parvenu mercredi à une trêve malaisée avec les politiciens républicains qui commencent à réclamer une épreuve de force avec la commission judiciaire de la Chambre chargée d'examiner les motifs possibles de sa destitution.

Plusieurs dirigeants républicains au Congrès se sont ralliés à la thèse de l'opposition démocrate selon laquelle la démission de M. Nixon n'était pas la bonne solution de la crise que traversent les États-Unis. "Je pense que notre pays est assez fort pour supporter le fonctionnement de sa propre constitution", a déclaré le sénateur Hugh

Scott, chef de la minorité républicaine. On apprend toutefois dans les milieux parlementaires que la Maison-Blanche a échoué dans ses efforts pour convaincre les dirigeants républicains de la Chambre et du Sénat de signer une déclaration collective s'opposant à la démission du président. M. Nixon a réaffirmé lorsqu'il est allé dîner qu'

M. Nixon a réaffirmé lui-même qu'il était décidé à ne pas démissionner lorsqu'il est allé dîner mardi soir sur le Potomac, à bord du yacht présidentiel Sequoia, avec neuf membres influents - cinq républicains et quatre démocrates - de la Chambre des représentants.

## Lisbonne: le nouveau gouvernement est formé

Lisbonne (D'après AFP) — La composition du nouveau gouvernement provisoire portugais est maintenant connue. C'est M. Adelino Carlos (indépendant démocrate de centre droit) qui sera premier ministre. Parmi les personnalités de gauche entrées au gouvernement on remarque M. Alvaro Cunhal, communiste, qui devient ministre d'Etat sans portefeuille et M. Mario Soares, socialiste, qui hérite du portefeuille des Affaires étrangères. Le ministère de la Justice échoit également à un socialiste M. Zinha. On retrouve également un communiste au Travail (M. Pacheco Goncalves). Comme la junte l'avait annoncé, les diverses tendances politiques sont représentées dans le nouveau gouvernement et on retrouve diverses personnalités de centre-gauche dans plusieurs ministères.

## bref monde

### Scheel, président de la RFA

BONN (AP) — M. Walter Scheel, âgé de 54 ans, a été élu, mercredi, quatrième président de la République fédérale allemande.

Son élection constitue le premier signe tangible permettant de penser que la coalition socialo-libérale, au pouvoir à Bonn, reste viable bien que M. Willy Brandt et lui-même en aient abandonné la direction active.

### Moscou: un autre dissident à l'asile

MOSCOU (AFP) — Igor Ogurtsov, l'un des premiers dissidents soviétiques, qui purge actuellement une peine de 15 ans en prison pour "activités anti-soviétique", a été placé en observation dans un Hôpital psychiatrique, a-t-on appris, hier, de source soviétique non officielle.

Ogurtsov, ancien traducteur à Leningrad, a été averti qu'il serait probablement reconnu comme fou. Condamné en 1967, il a passé sept ans à la prison de Vladimir, près de Moscou, indique-t-on de même source. Il a été transféré au printemps à la prison de Perm (Oural) et placé en détention isolée avant d'être envoyé dans un hôpital psychiatrique.

Ogurtsov était l'un des quatre dirigeants d'un groupe de Leningrad, appelé l'Union de Tous les Russes Chrétiens Sociaux pour la Libération du Peuple, visant à instaurer un système démocratique en URSS.

### Un nouveau corps céleste

BRUXELLES (AFP) — Trois astronomes de l'observatoire de Leyde, Pays-Bas, ont découvert une nouvelle source de rayonnement radio-actif dans l'univers, a-t-on appris hier, de source officielle en Belgique. Selon l'Université de Leyde, ce corps qui se déplace à la vitesse de 108 millions de KM à l'heure, se trouve actuellement à une distance de 2 milliards d'années-lumière de la terre - une année lumière égale 9.460 milliards de KM. Ce corps est invisible, mais, précise l'université hollandaise, si nous pouvions le voir, sa dimension serait égale à celle de la lune. Les astronomes pensent qu'il pourrait s'agir d'un système galactique mais, étant donné son fort rayonnement, ils ne s'expliquent pas que tant d'énergie puisse être concentrée en un point aussi minuscule. L'observatoire de Leyde est en train de "traduire" la carte-radio de l'objet. Cette traduction devrait être terminée vers le mi-juin.

### L'état de Miguel Asturias inquiète

L'état de santé de l'écrivain guatémalteque Miguel Angel Asturias est stationnaire mais toujours inquiétant indique un bulletin de santé publié, hier, signé par le spécialiste des voies respiratoires de l'établissement madrilène où il a été hospitalisé mardi.

"Miguel Angel Asturias est entré dans l'unité de surveillance intensive souffrant d'une affection respiratoire aigue. Son état est grave depuis son admission mais demeure stationnaire" indique le communiqué.

### Gibson, réélu maire de Newark

(NEWARK (NEW JERSEY) — (AFP) — La ville industrielle de Newark, 400.000 habitants, située dans le New Jersey en face de New York sur la rive droite de l'Hudson, a réélu mardi M. Kenneth Gibson, maire sortant, au poste de premier magistrat.

M. Kenneth Gibson, élu pour la première fois il y a quatre ans était le premier maire noir d'une grande ville du Nord et des États-Unis. Il l'a emporté par plus de 10.000 voix de majorité sur son principal adversaire, M. Anthony Imperiale, extrémiste blanc qui avait organisé en 1967, pendant les émeutes raciales de Newark, une milice pour patrouiller dans les rues de la ville.

### Watergate à l'anglaise

LONDRES AFP — Un député travailliste affirme qu'une opération de style Watergate a été montée il y a quelques années pour étouffer une enquête sur la corruption de certains hommes politiques dans le nord-est de l'Angleterre.

Selon ce député, M. Geoffrey Rhodes, qui représente Newcastle-Est aux Communes, des bandes magnétiques appartenant à M. Richard Crossman, ministre du logement du précédent gouvernement travailliste, récemment décédé, ont été volées au cours d'un cambriolage commis en 1967. Or ces bandes magnétiques, affirme mercredi M. Rhodes, qui à l'époque faisait partie du cabinet de M. Crossman, contenaient des révélations sur des affaires de corruptions auxquelles auraient été mêlés des hommes politiques appartenant au parti travailliste dans le nord-est de l'Angleterre.

### Six gouverneurs américains en Chine

PEKIN (AFP) — Six gouverneurs américains, dont quatre accompagnés de leurs épouses, sont arrivés hier, à Shaighai pour un séjour de dix jours en Chine au cours duquel ils visiteront plusieurs capitales provinciales.

Cette visite, qui est la première en Chine de Gouverneurs américains, fait partie du programme d'échanges culturels convenu entre la Chine et les États-Unis.

### Du LSD dans le café

CHICAGO (AFP) — Du LSD a été découvert dans la machine à café, du théâtre de Chicago où le vice-président Gerald Ford a prononcé un discours jeudi dernier, a annoncé, hier, la police.

Le vice-président américain, selon des agents fédéraux chargés de l'enquête, n'a pas bu de café ce soir là et la drogue hallucinogène ne fut découverte qu'après son départ. Ce sont trois employés du théâtre qui, neuf heures après l'allocation du vice-président, ont bu du café. Leurs rires nerveux, leur joie soudaine puis leurs propos incohérents et le fait qu'ils durent être hospitalisés a lancé l'enquête.

Des vacances sur la Côte-Nord du 22 juin au 10 août

**BLANC-SABLON**

— Vacances à Blanc-Sablon à deux pas de Terre-Neuve et du Labrador.

— Rencontres avec la population, initiation à l'archéologie et à l'histoire de la Côte-Nord.

— Visite des sites archéologiques et lieux historiques en compagnie de l'archéologue René Lévesque et avec la collaboration du musée itinérant de la Côte-Nord.

COÛT

- 1 semaine: \$125.
- 2 semaines: \$225.
- 3 semaines: \$325.

Ces prix couvrent les frais de séjour à Blanc-Sablon.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS:

Écrire ou téléphoner à:

1-418-962-9848, postes 25-26

Roger Léger  
Voyages Mingan  
Éducation des adultes  
CEGEP régional de la Côte Nord  
Campus Mingan  
25, de la Vérendrye,  
Sept-Îles, Qué.  
GAR 1H2.

**DIRECT SPORTS**

1182 CHEMIN CHAMBLY  
LONGUEUIL  
674-4637

# vie et culture

## “Le bonhomme sept-heures” de Michel Garneau École nationale de théâtre

Le bonhomme sept-heures de Michel Garneau. Musique d'André Angelini, mise en scène de Roger Blay. Décor et costumes de Serge Chapu. Direction musicale de Serge Chapu. Direction musicale d'André Angelini. Danse dirigée par Cynthia Hendrickson, avec André Poulin, Yves Labbé, Diane

Richard, Guy Nadon, Armand Laroché, Carole Chatelet, Jean Fugère, Jacques l'Heureux, Robert Lavoie et Pauline Lapointe. Exercice public des élèves de troisième année de la section française de l'École de théâtre.

# La mise à nu du bonhomme sept-heures ou le retour à la vérité de chaque homme

Quel bateau que cette pièce de Michel Garneau! Cette pièce, *Le bonhomme sept-heures*, est un des plus merveilleux exemples de ce qu'a apporté le phénomène de la contre-culture ici, pièce euphorisante, théâtre de remise en question, de contestation, d'amadourage, de séduction et d'amour telle est cette dernière création de Michel Garneau.

Ce *Bonhomme sept-heures* est une sorte de journée humaine, une tranche de vie d'homme: tour à tour, les dix personnages qu'a créés Garneau sont tirés de leur léthargie, du long sommeil lillial et, déjà, chacun d'entre eux identifiera quelques peurs qui l'habitent. La première phrase de la pièce est particulièrement signifiante: "Pas déjà le monde universel!"

comme si l'individu allait devoir lutter autant contre les peurs qui l'habitent que contre son dispersément à travers quel'absolu et nullement absurde, autant contre la société de production-consumption que contre les morales, les inhibitions sociales ou familiales. La plupart de ces peurs s'incarneront à travers la religion, et c'est finalement le bonhomme sept-heures qui symbolisera toutes ces peurs, ce sera lui qu'on va séduire, amadouer, dépouiller de ses oripeaux et exorciser. Le bonhomme sept-heures mis à nu, c'est revenir à l'essentiel, à la vérité de chaque homme.

Quant aux comédiens, ils sont dix, dont aucun n'a la vedette, dix individus participant ensemble au jeu de Garneau, 3 femmes et 7 hommes chacun leur tour mis en valeur. Si c'était un défit au niveau de l'écriture pour Michel Garneau, ce fut emballant pour ce groupe. Tous les comédiens donnent un excellent étalage de leurs possibilités peu d'entre eux volait vraiment la vedette. J'ai tout de même remarqué surtout la personnalité et l'extraordinaire voix de Pauline Lapointe, la juteuse interprétation du bonhomme sept-heures par Guy Nadon, cet autre voix remarquable, celle de Yves Labbé, et le sourire indéfectible d'Armand Laroché. Bref, c'était le spectacle à ne pas manquer!



Stratford, Molière en traduction

Le Festival de Stratford, qui reprend le 3 juin prochain, présentera notamment cette année une version anglaise du "Malade imaginaire" de Molière sous le titre de "The Imaginary Invalid". On aperçoit ci-dessus Pat Galloway dans le rôle de Toinette et William Hutt dans celui d'Argon.

## Cinéma

**ANJOU**  
"Nos Plus Belles Années": 6.00, 9.40. "Terreur Aveugle": 8.00.  
**ATWATER No 1**  
"The Sting": 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.  
**ATWATER No 2**  
"Mrs. Barrington": 12.40, 2.50, 4.40, 6.30, 8.30, 10.20.  
**AVENUE**  
"The Conversation": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.  
**BEAVER**  
"Teenage Milkmaid": 1.20, 4.10, 7.00, 9.50. "Vice Or Versa": Midi, 2.50, 5.40, 8.30, 11.20.  
**BERRI**  
"Le Fauve": 2.40, 6.15, 9.50. "Le Mans": 12.50, 4.20, 8.00.  
**BOVAVENTURE**  
"Teach me": À partir de 10.00.  
**CANADIEN**  
"La dernière maison sur la gauche": 12.30, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage": 2.05, 5.15, 8.25.  
**CHAMPLAIN**  
"Mon nom est Personne": 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.  
**CHÂTEAU**  
"Karla": 3.05, 6.20, 9.35. "Poupée d'amour": 1.20, 4.40, 7.55.

**CINÉMA 2001**  
"Enquête sur un citoyen accusé de tout soupçon": 7.00, 9.30.  
**CINÉMA 7e ART**  
"Le Voyou": 7.30. "Midnight Cowboy": 9.35.  
**CINÉMA CHEVALIER**  
"Montréal Blues": 2.29, 6.18, 9.57. "Clair de terre": 12.50, 4.28, 8.07.  
**CINÉMA DE PARIS**  
"Je sais rien, mais je dirai tout": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.  
**CINÉMA LE PIERROT**  
"Terreur aveugle": 5.39, 7.37, 9.35.  
**CINÉMA V**  
"Mimi Métallo": 7.30, 9.30.  
**SALON BLEU: "The Adventures of Rabbi Jacob": 7.00, 9.00.**  
**CÔTE DES NEIGES No 1**  
"Crazy Joe": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.  
**CÔTE DES NEIGES No 2**  
"The way we were": 12.50, 2.50, 4.50, 6.55, 9.00.  
**CRÉMAZIE**  
"Mon nom est Personne": 7.20, 9.30.  
**DAUPHIN (McLAREN)**  
"La nuit Américaine": 7.30, 9.30.  
**DAUPHIN (RENOIR)**

"Dernier Tango à Paris": 7.15, 9.40.  
**ELYSEE**  
SALLE RESNAIS: "Glissements progressifs du Plaisir": 7.30, 9.45. SALLE EISENSTEIN: "Nada": 7.30, 9.45.  
**EROS**  
"Deep Throat": 10.15, 1.05, 3.55, 6.45, 9.35. "Love & Fun at the dancing school": 11.45, 2.35, 5.25, 8.15.  
**ÈVE**  
"Nurses Report": 10.00, 12.55, 3.50, 6.50, 9.45. "Lonely Wives": 11.25, 2.25, 5.20, 8.15.  
**FESTIVAL**  
"Il était une fois dans l'est": 7.30, 9.30.  
**FLEUR DE LYS**  
"Je sais rien, mais je dirai tout": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.  
**GRANADA**  
"Le nouveau decameron 300": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30. "Les as-soiffées d'amour": 1.25, 4.15, 7.05, 9.55.  
**IMPERIAL**  
"Jeunes filles aux lèvres fiévreuses": 5.30, 8.15. "Jeunes séductrices": 6.55, 9.40.  
**JEAN-TALON**  
"Les 4 Charlots mousquetaires": sur sem. 7.45, 9.00.

**LA SCALA**  
"Masses perverses": 4.30, 8.00. "Pilate": 3.00, 6.15, 9.40.  
**LOEWS**  
"The Exorcist": 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.  
**MAISONNEUVE**  
"Les 4 Charlots mousquetaires": 6.45, 9.00.  
**MERCIER**  
"Dracula A.D. 1972": 8.00. "Le mannequin défiguré": 6.15, 9.50.  
**MIDI-MINUT**  
"Caroline la nymphomane": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30. "Les as-soiffées d'amour": 1.25, 4.15, 7.05, 9.55.  
**MONKLAND**  
"A touch of class": 2.45, 6.15, 9.55. "Night watch": 1.00, 4.30, 8.10.  
**NATIONAL**  
"Caroline la nymphomane": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30. "Les as-soiffées d'amour": 1.25, 4.15, 7.05, 9.55.  
**OUTREMONT**  
"Performance": 7.00. "Psycho": 9.30.  
**PALACE**  
"Dragon's vengeance": 12.10, 3.25, 6.40, 9.45. "Bamboozle": 1.40, 4.55, 8.10.

**PAPINEAU**  
"Bingo": 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.  
**PARC (VERDUN)**  
"Servez-vous mesdames": 12.30, 3.30, 6.35, 9.40. "Comment faire cocus les maris jaloux": 2.00, 5.05, 8.05.  
**PARISIEN**  
"Nord à nu": 1.15, 4.40, 8.05. "Le serpent": 2.30, 5.55, 9.20.  
**PIGALLE**  
"The arena": 12.30, 3.30, 6.35, 9.40. "Love thrill murders": PLACE VILLE-MARIE LARGE  
"The Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.  
**PLAZA**  
"La dernière maison sur la gauche": 12.40, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage": 2.05, 5.15, 8.25.  
**PUSSY CAT**  
"Carry Girl": 1.30, 4.25, 7.15, 10.00. "The Animal": midi, 2.50, 5.40, 8.35.  
**REX**  
"Soleil rouge": 9.00. "Sierra Torride": 7.00.

**RITZ**  
"Karaté sur la Jonque": "Miss Judoka règle ses comptes au karaté": Dès 6.40 p.m.  
**RIVOLI**  
"Papillon": 12.40, 3.25, 6.15, 9.50.  
**SÉVILLE**  
"Mame": 2.00, 7.00, 9.00.  
**SNOWDON**  
"The Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.  
**ST-DENIS**  
"Le fils du bossu": 2.39, 6.17, 9.55. "Seule contre la mafia": 12.50, 4.28, 8.06.  
**VAN HORNE**  
"Blazing Saddles": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.  
**VENDOME**  
"Erotic Dreams": 12.15, 1.40, 3.30, 5.20, 7.10, 9.00.  
**VERDUN**  
"Mon nom est Personne": 8.00. "Les caids": 6.20, 10.00.  
**VERSAILLES (SALON BLEU)**  
"Bingo": des 7.30.  
**VERSAILLES (SALON ROUGE)**

"Karla": "Poupée d'amour": des 6.15.  
**VILLERAY**  
"Dracula A.D. 1972": 8.00. "Le Mannequin défiguré": 6.15, 9.50.  
**WESTMOUNT SQUARE**  
"Serpico": 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.  
**Théâtre de Quat-sous: "Andromaque" de Racine. 20.30. Relâche lundi.**  
**Théâtre d'aujourd'hui: Relâche.**  
**Théâtre Wilfrid-Pelletier: Adamo.**  
**Théâtre du Riveau Vert: "Maria Agélas" D'Antoine Maillet à 20.00 heures, relâche le lundi.**  
**Grand Théâtre de Québec: "Madame Butterfly" de Puccini, à 20.00 heures.**  
**Théâtre Maisonneuve: Relâche.**  
**Théâtre Port-Royal: Relâche.**  
**Le Patriote en haut: "Ernest Guimond sur son 36" 20.30. Relâche lundi.**  
**Nouvelle compagnie théâtrale: "Cyrano de Bergerac", d'Edmond Rostand. Du 16 mai au 1er juin, 20.30. Relâche lundi.**  
**Théâtre du Nouveau-Monde: "Un jour ce sera notre tour", de S. Sirois, 12.00. "Mésalliance" de G.-B. Shaw, 20.00. Relâche lundi.**  
**À La Casanov: Claude Pélouquin, 22.30.**

### Musique

20h30 — Récital de Joseph Guimette, flûtiste, à la faculté de musique de l'Université de Montréal, 2375, chemin de la côte Sainte-Catherine, salle 1020 - Entrée libre.

tous les jours de 13:00 à 22:00

### 3e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC

du 22 au 26 mai au "PEPS" de l'université Laval

### LES BOÎTES DE LA RELÈVE-QUÉBEC

**la GRANDE PASSE**  
411 est, Ontario coin St-Denis 844-6284  
présente  
Jeu, ven. et sam. les 16, 17 et 18 mai à 22h30  
"RÉJEANNE BUJOLD" ET SES MUSICIENS  
DIMANCHE LE 19 MAI  
JAZZ avec JACQUES MASSON et son SEXTET  
à 22 h — Entrée: \$1.00  
Hrs d'ouverture: 4 h p.m. jusqu'au "dernier parti"

**le 3 poings virgule**  
225, Bloomfield (coin Fairmount) 277-2321  
Jeudi le 25 à 20 h  
JAZZ  
NELSON SYMONDS et CHARLIE BIDDLE  
Vendredi à 22 h et samedi à 21 h  
"PLUME" et ses MALOTROUS  
Dimanche le 19 à 20h30  
CINÉMA  
Court métrage d'animation et d'expérimentation  
Relâche le mardi

**la casanous**  
boîte overground  
jeudi, vendredi et samedi, les 16, 17 et 18 mai  
A la demande générale pour une 2e semaine:  
CLAUDE PÉLOQUIN avec Le Komuso à cordes Spécial dimanche le 19 Pierrot LÉGER avec Serge Nichol à 22 h 30 tapant  
Adm. \$1.00  
485 ouest, Sherbrooke (coin Aylmer), les 16, 17 et 18 mai  
au-dessus de L'Association Espagnole 844-3691

### LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT

## EN SPECTACLE OUTREMONT

au cinéma 1248 Bernard 277-4145

**MARCELO JAZZ LIBRE QUÉBEC**  
18 mai - 8h, 10h, 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h  
\$1.99

Billets en vente au cinéma Outremont et à l'Alternatif

### LIVRES QUÉBÉCOIS

anciens, rares ou épuisés. demandez notre catalogue.

Jean Gagnon Libraire  
760 rue St-Jean  
case postale 653 H.V.  
Québec G1R 4S2

## le centaur célèbre sa 6ème saison théâtrale

Partez à la découverte de ce fascinant théâtre situé dans le Vieux Montréal et...

participez avec nous à partir du 21 novembre prochain à l'inauguration de notre nouveau théâtre de 450 sièges, un studio-théâtre où de nouvelles pièces d'auteurs canadiens pourront être adaptées, dans une salle de rétroscène, le Groupe de la Place Royale, les Galeries de Photographie Centaur, etc. ... et bien plus encore.

ABONNEZ-VOUS dès maintenant au théâtre de langue anglaise "LE CENTAUR" qui présente sa saison la plus passionnante depuis sa création. Téléphonez dès aujourd'hui pour recevoir un dépliant gratuit et de plus amples détails. Tél. 288-1229

SALLE RESNAIS 18 ANS

### Glissements progressifs du plaisir

Un Chabrol apostrophant, mène à un train d'enfer

## NADA

Claude Chabrol

CHRISTIAN FECHNER présente

PIERRE RICHARD BERNARD BUIER

### je sais rien mais je dirai tout

Moins de 14 ans \$1.00

1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

FLEUR DE LYS 288 3303  
CINÉMA DE PARIS 861 2996

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

## SERGIO LEONE

présente

### MON NOM EST PERSONNE

HENRY FONDA - TERENCE HILL

dirigé par TONINO VALERII  
produit par FULVIO MORSELLA  
scénario de ENNIO MORRICONE

CHAMPLAIN STE CATHERINE PAPINEAU 524-1685  
CRÉMAZIE ST-DENIS, CRÉMAZIE 388-4210  
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2892

ciné-parc odéon  
ROUTE 2048 18 MILES DE MONTRÉAL  
24 CINE-PARC APRÈS TUNNEL HIPPOLYTE LAFORTAINE  
M. 523-9751 SORTIE (ST-BRUNO) 50 M. 555-0692

Trois-Rivières le paris

17e saison Théâtre International de Montréal

### La Poudrière

1er au 25 mai à 8:30

## LA CRUCHE CASSÉE

(version française de la comédie classique allemande)

avec Janine Sutto, Guy L'écuyer, Jean-Louis Paris, Jacques Galipeau, Marc Grégoire, Daniel Tremblay, Annette Leclerc, Maryse Pelletier.

Décor: Michel Catudal Costumes: Richard Lorain  
Mise en scène: Albert Milaire  
BILLETTS EN VENTE: Hôtel Sheraton Mont-Royal Suite G 20 Montreal Trust P.V.M. Renseignements: 526-0821

### LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE

Du 16 mai au 1er juin

## CYRANO DE BERGERAC

d'Edmond Rostand

AVEC GILLES PELLETIER MONIQUE LEPAGE FRANCOIS TASSE GERARD POIRIER

mise en scène JEAN-LUC BASTIEN  
Décor et costumes RENÉE NOISEUX-QUIRK  
Musique originale GINETTE BELLAVANCE  
Maître d'œuvre ROBERT DESJARLAIS

REPRÉSENTATIONS SPÉCIALES pour le grand public. Réservez au plus tôt.

866-1964 1200 BLEURY

### POUR TOUTE ANNONCE CARRIÈRES, COMMUNIQUEZ AVEC: DENISE CHEVREFILS 331-8961

### SPECTACLES et THÉÂTRE! POUR VOS ANNONCES COMMUNIQUEZ AVEC JEAN-NORMAND SENAY 331-8961

## Horaires Télévision

### matinée

09:00 h.  
4: Au bout du fil.  
(4): The Friendly Giant (enfant)  
6: Répondez, s'il vous plaît  
(6): Ciné-matin: "Jusqu'à ce que mort s'en suive" G.B. Drame psychologique de M. Allégrot avec Stewart Granger, Valerie Hobson et Michael Gough.  
7: Le Sième quart d'heure  
10: Les bouts d'chou  
12: Yoga  
(12): Dessins animés

09:15 h.  
2, 9, 11, (12), 13: En mouvement  
(4): Ontario School  
7: Sans détour

9:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Monsieur Pipo (dessins animés)  
5, 6: Quebec School

10: Pour vous mesdames  
12: The Community (information)

10:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Minute moutoute!  
9NC: Les audiences publiques du C.R.T.C.  
12: Eye Bet (Jeu)

10:15 h.  
2, 9, 11, (12), 13: Les histoires de Benjamin  
7: Informa 7

10:20 h.  
7: Filmatin: "El Desperado". It. 1967. Western de F. Rossini avec Andrea Giordana, Rosemarie Dexter et Franco Giornelli.

10:30 h.  
2, 11, (12), 13: Initiation à la décoration intérieure

### après-midi

12:00 h.  
2, 9, 11: Cent millions de jeunes  
4: L'actualité  
(4), 5: Luncheon Date (Interview)  
6: The Phil Silvers Show (Comédie)  
(6): A votre service  
7: Infoma 7  
10: Les p'tits bonshommes (Dessins animés)  
12: The Flintstones (Dessins animés)

12:15 h.  
4: De tout de tous  
10: Ligne ouverte

12:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Boubou  
6: Elwood Glover's Luncheon Date  
(6): Nouvelles du midi  
12: Movie Matinee: "One million Years B.C.". G.B. 1966. Aventures de D. Chaffey avec Raquel Welch, John Richardson et Percy Herbert.

12:45 h.  
(6): Road point

13:00 h.  
(4): Four for the Road  
5, 6: One o'clock report

13:15 h.  
4: Entre vous et moi  
5, 6: Job Line  
10: Ciné-jeudi: "Scotland Yard contre le masque". All. 1960. Drame policier d'H. Reini avec Joachim Fuchsberger Karin Dor et Fritz Rasp.

13:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Téléjournal  
(4), 5, 6: Aubudon Wildlife Theatre (Documentaire)

13:35 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Femme d'aujourd'hui.

13:45 h.  
4: Demain la vie (Documentaire)

14:00 h.  
4: Cinéma: "Les femmes savantes". Fr. 1960. Comédie satirique de J. Meyers avec Renée Devillers, Marie Versini et Jean Poiret.  
(4), 5, 6: Juliette & Friends (Magazine)

14:30 h.  
2, 9, 11, 13: Cinéma: "L'homme qui rit". It. 1966. Aventures de S. Corbucci avec Jean Sorel, Edmund Purdom et Lisa Gastoni.  
4: My Three Sons  
5: Star Performance  
6: Coronation Street (Téléroman)  
7: Informa 7  
12: Somerset  
12: Cinéma: "Les 55 jours de Pékin".

14:35 h.  
7: Ciné-jeu: "La chose d'un autre monde". E.U. 1951. Drame fantastique de C. Nyby avec Margaret Sheridan, Kenneth Tobey et Janmes Arness.

15:00 h.  
(4), 5, 6: Take 30 (Actualité)  
(6): Pour vous mesdames  
10: Adele (Comédie)  
12: Another World (Téléroman).

15:30 h.  
4: Dessins animés  
(4), 5, 6: The Edge of Night (Téléroman)  
10: Personnalités (Jeu)  
12: What's The Good Word? (Jeu)

16:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Bobino  
4: Allons au cirque  
(4), 5, 6: Family Court (Drame)  
(6): Les Banana Splits  
9 NC: Sesame Street  
10: Patofville  
12: Anything You Can Do (Jeu)

16:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Grujet et Délicat  
4: Adele (Comédie)  
(4), 5, 6: A Place of Your Own  
(6): Patofville  
10: Les Banana Splits  
12: Pay Cards (Jeu)

17:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12): Tarzan (Aventure)  
4: Le Ranch "L" (Western)  
(4), 5, 6: What's New? (Adolescent)  
(6): Les tannants (Variétés)  
9NC: Plein feu sur Haiti  
10: Mission impossible (Suspense)  
12: Truth Or Consequence (Jeu)  
13: Cinéma de 5 heures: "Les conspiratrices". G.B. 1960. Drame de guerre de R. Thomas avec Lilli Palmer, Yvonne Mitchell et Sylvia Syms.

17:30 h.  
(4), 5, 6: That Girl (Comédie)  
12: The New Beat The Clock (Jeu)

### soirée

18:00 h.  
2: Les chevaux du soleil  
4: Les tannants (Variétés)  
(4): Review  
5, 6: The City At Six (Information)  
(6): Studio Six (Interview)  
7: 10: Pierre, Jean jasent  
9: Toc toc partout  
9NC: Point de vue  
11: Le joint (Variétés)  
(11): Cours d'espagnol  
12: Pulse (Information)

18:30 h.  
2, 9, 11: Actualités 24  
(6): Pierre, Jean jasent  
9C: Around The Centre  
9NC: Echos du monde arménien  
(11): A l'écoute des astres  
(12): Téléjournal

18:40 h.  
(12): Information première

18:55 h.  
(12): Sports

19:00 h.  
4: Panorama (Information)  
7: Québec No. 1  
12: The New Temperatures Rising  
10: Le 10 vous informe  
Radio-Québec: Francis

19:15 h.  
Radio-Québec: Les touche-à-tout

19:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Les grands films  
4, 10: Jeudi 7h30: "Bruno, l'enfant du dimanche". Fr. 1968. Drame psychologique de L. Grosperier avec Roger Hanin, Christian Mesnier et Mary Marquet.  
(4), 5, 6: Maude (Comédie)  
6: Jeudi 7h 30: "Non, je ne veux pas me marier". E.U. 1970. Comédie de J. Paris avec Herschel Bernardi, Shirley Jones et Brandon Cruz.  
12: Sanford and Son (Comédie)  
Radio-Québec: On n'a plus les séances qu'on avait.

20:00 h.  
9 NC: Radio Québec. "Tout est possible".

20:30 h.  
Radio-Québec: Economie.

21:00 h.  
4, (6), 10: Au secours... mon amour (Jeu)  
4, 5, 6: The Tommy Banks Show  
12: The Streets of San Francisco (Policier)  
Radio Québec: La vie qu'on mène.

21:30 h.  
2, 9, 11, (12), 13: Le travail à la chaîne  
4: La capitale... plus (Variétés)  
5, 6: Applause, Applause  
(6), 10: Toute la ville en parle

22:00 h.  
2, 9, 11: Consommateurs avertis  
4, 5, 6: Take 30.  
7: Transition  
9C: Junior League  
9NC: Le droit de savoir  
12: The Ian Tyson Show (Musique western)  
13: Documentaire

22:15 h.  
4, (6), 10: Loto-Perfecta

22:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Téléjournal  
4, (6), 10: Les nouvelles TVA  
(4), 5, 6: All Around the Circle (Variétés)  
12: Target: The Impossible

22:50 h.  
2, 9, 11, (12): Sport et météo  
7: Informa 7  
13: Le 13 vous informe

23:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Appelez-moi Lise (Variétés)  
4: Ciné-4: "Madame veut un bébé". E.U. 1941. Comédie de M. Leisen avec Marlene Dietrich, Fred MacMurray et Aline MacMahon.  
(4), 5, 6, 12: News  
(6): En fin de soirée: "L'esclavage". Fr. 1953. Drame social d'Y. Ciampi avec Daniel Gélina, Eleonora Rossi-Drago et Barbara Laaga.  
9 NC: As We See It.  
10: La couleur du temps

23:15 h.  
10: Sans pantoufles: "Roméo et Jeannette". E.U. 1952. Drame de R. Amateau avec George Nader, Ursula Thiess et Diana Douglas.

23:20 h.  
12: Pulse

23:30 h.  
(4): CBOT Tonight  
5: After Eleven: "The Blue Lagoon". G.B. 1949. Aventures de F. Lauder avec Jean Simmons, Donald Houston et Noel Purcell.  
6: Montreal Tonight  
9 NC: Black Is

23:45 h.  
(4): Sports

23:50 h.  
12: Loto-Perfecta

23:55 h.  
(4): Casanova  
6: Ciné-Six: "Dark City". E.U. 1950. Drame policier de W. Dieterle avec Viveca Lindfors, Charlton Heston et Elizabeth Scott.

00:00 h.  
2, 9, 11: Les espions (Aventure)  
7: Cinéma 7: "Visa pour Hong Kong". G.B. 1959. Aventures de L. Gilbert avec Curt Jurgens, Orson Welles et Sylvia Syms.  
9NC: Longueuil plus 5.  
12: Feature Movie: "The Glass Sphinx". It. 1967. Drame d'aventures de L. Scattini avec Robert Taylor, Anita Ekberg et Gianna Serra.  
(12): Cinéma au clair de lune: "L'île mystérieuse". G.B. 1961. Aventures de C. Endfield avec Michael Craig, Joan Greenwood et Michael Callan.  
Barrymore.  
13: Ciné-soir, "La bataille pour Anzio". It. 1968. Drame de guerre d'E. Dytryk avec Robert Mitchum, Peter Falk et Earl Holliman.

0:30 h.  
4: Danseur Valentino avec musique canadienne.

0:45 h.  
10: Le 10 vous informe

0:55 h.  
2: Téléjournal

0:15 h.  
5: Popular Music.

## le sport

# "Je vais regagner le titre afin de réintroduire la ponctualité dans la boxe"

--Mohamed Ali



George Foreman

Le détenteur du titre de champion mondial des poids lourds, George Foreman, s'entraîne de cette façon avant de défier l'aspirant Ken Norton le 26 mars dernier à Caracas.

### Mohamed Ali

Le prochain prétendant au titre de champion du monde, Mohamed Ali, le poing levé, accuse l'actuel champion de non-ponctualité: George Foreman ne s'est pas présenté à une conférence de presse hier à New York.



## Plein air, chasse et pêche

par Gilles Richard

# L'engagement... désengagé de l'A.Q.T.E.

Pour les Québécois intéressés au plein air, on ne peut passer sous silence le congrès qui s'est tenu ces jours derniers à Montréal par une association qui, en principe, doit s'occuper d'une de nos plus grandes richesses naturelles, l'eau. Cette richesse naturelle, que d'aucun considèrent comme inépuisable est répandue au Québec de façon telle qu'on la considère impossible à totalement oublier, ce qui est faux.

Ce qu'on oublie souvent, lorsqu'on l'aborde seulement sur le côté "richesses naturelles" c'est que "l'eau" est directement reliée à ses contenants, soit: les plans d'eau du Québec: lacs, ruisseaux, rivières, fleuves, en plus du fond et des berges.

Elle forme donc la base de la récréation ainsi que la partie la plus importante du milieu naturel où vit la faune.

Pendant deux jours et demi, l'Association Québécoise des Techniques de l'Eau (A.Q.T.E.) a tenu son congrès annuel à l'Hotel Mt-Royal, où l'on y a joué le sort de l'eau au Québec en discutant pollution, purification et traitement, le tout pensé en fonction de canalisations artificielles: béton et tuyauterie, où chaque

participant pouvait y trouver son compte.

### L'A.Q.T.E.

L'A.Q.T.E. est un organisme de 600 ou 700 membres, dont je suis l'évolution depuis quelques années et est composé de 3 groupes bien distincts qui devraient faire sa force, mais qui en fait, en font plutôt sa faiblesse. Le premier groupe est composé de représentants de l'industrie spécialisée dans la vente d'équipement d'épuration et de traitement et qui n'agissent à ces congrès que comme "vendeurs de tuyaux". Le deuxième groupe est formé d'ingénieurs conseils, que je connais bien étant ingénieur moi-même, et que je dénommerais les "dépollueurs à commission". Ce sont les mêmes qui ont recommandé aux usines des méthodes qui empoisonnent nos eaux et aux municipalités des réseaux d'égout qui les polluent. Ils sont présents au congrès surtout pour se faire des contacts, afin de dénicher des contrats. Le troisième groupe comprend des fonctionnaires, municipaux et provinciaux surtout, qui se sentent souvent les mains liées.

Ces trois groupes se retrouvent donc dans une situation où chacun passe son temps à invo-

quer des conflits d'intérêt pour ne pas agir. A mon point de vue, cette situation est totalement fautive. Tel que le mentionnait Tony Le Sauter aux congressistes, la disparité des membres, qui souvent ne peuvent exercer de pressions seuls à cause de leur position peuvent souvent le faire lorsqu'ils sont regroupés au sein d'un organisme structuré et dynamique.

### Programme du congrès

Si le programme contenait quelques conférences techniques spécialisées sur les débits liquides les usines de filtration et les préventions de dépôts, il renfermerait des exposés extrêmement intéressants, surtout fournis par des scientifiques de la fonction publique, tel que: Etude de la qualité des eaux du St-Laurent, présenté par Yves Pagé du Service de la protection de l'Environnement. En plus en panel, auquel participait Tony Le Sauter et dont le thème: "L'AQTE s'engage, qu'est-ce que cela peut signifier" présentait beaucoup d'intérêt, n'a mené à aucune fin, les dirigeants de l'A.Q.T.E. ayant refusé de s'engager.

La situation de l'A.Q.T.E. semble être solide, car en plus de tous

hamed Ali n'a pas manqué d'exploiter. C'est honteux pour un champion du monde de se moquer de la presse et de nos frères africains ici présents", a clamé le boxeur. "Je vais regagner le titre afin de réintroduire la ponctualité dans la boxe", a-t-il poursuivi. "Il faut en finir avec ce jeu du chat et de la souris, qui fait tort à la boxe. Goerge n'est pas ici aujourd'hui. A Caracas, il avait menacé de ne pas combattre, il s'était plaint de l'arbitre et de sa jambe. Quand je gagnerai, les bons jours de Sugar Ray Robinson et de Floyd Patterson reviendront."

Ali a ensuite accusé Foreman de boxer en utilisant de "sales tours". "Son style n'est pas correct, a-t-il affirmé. A Kingston, il a frappé Joe Frazier de coups irréguliers. A Tokyo, il a cogné sur Joe King Roman, alors qu'il était déjà au tapis et, à Caracas, il a frappé Ken Norton qui se trouvait déjà dans les cordes. Mes frères africains n'autorisent pas les vilains tours", a menacé Mohamed Ali.

Mohamed Ali est très populaire au Zaire. "Sur les 22 millions de Zairois, 20 millions sont des supporters d'Ali", a affirmé M. Tshimpumpu Na Tshimpumpu, président de l'Association des journalistes sportifs du Zaire, présent à la conférence de presse.

M. Mandunju Bula, directeur du bureau de presse du président Mobutu Sesse Seko a indiqué, de son côté, que le match Foreman-Ali sera "un grand événement international". Il a souligné que le gouvernement zairois fera tout ce qui est nécessaire pour qu'il soit une réussite. "Le président Mobutu veut mettre l'économie au service de l'homme et il est persuadé que cet événement répond aux besoins de notre population et sera un événement dynamique dans le plan général du développement", a-t-il déclaré à l'AFP.

George Foreman et Mohamed Ali arriveront dix à quinze jours avant le match à Kinshasa. Ali a déclaré mercredi à New York qu'il commençait "des demain" avec son entraînement.

2	CBFT (R-C), Montréal	9NC	National Cablevision, Montréal
4	CFCM (TVA) Québec	10	CFTM (TVA) Montréal
(4)	CBOT (CBC) Ottawa-Hull	11	CBVT (R-C) Québec
5	CKMI, Québec	(11)	TCQ (câble) Québec
6	CBMT (CBC) Montréal	12	CFCE (CTV) Montréal
(6)	CJPM (VA) Chicoutimi	(12)	CKRS, Jonquière
7	CHLT, Sherbrooke	13	CKTM, Trois-Rivières
9	CBOT (R-C), Ctl a	(13)	CJOH (CTV) Ottawa-Hull
9C	Câble TV, Montréal		

# le sport

## \$260 millions pour la retransmission du sport

NEW YORK (AFP) — Les chaînes de télévision américaines ont payé, en 1973, \$260 millions de droits pour la retransmission d'événements sportifs. Ce chiffre a été publié mercredi par un comité spécial de l'Association nationale de Radio-Télévision National Association of Broadcasters chargé d'une étude sur la télévision commerciale. Selon ce rapport, les chaînes de télévision aux États-Unis ont payé \$47 millions pour la retransmission des matches de football américain, \$42 millions pour la retransmission des matches de baseball et \$27 millions pour la retransmission des matches de basketball en 1973.

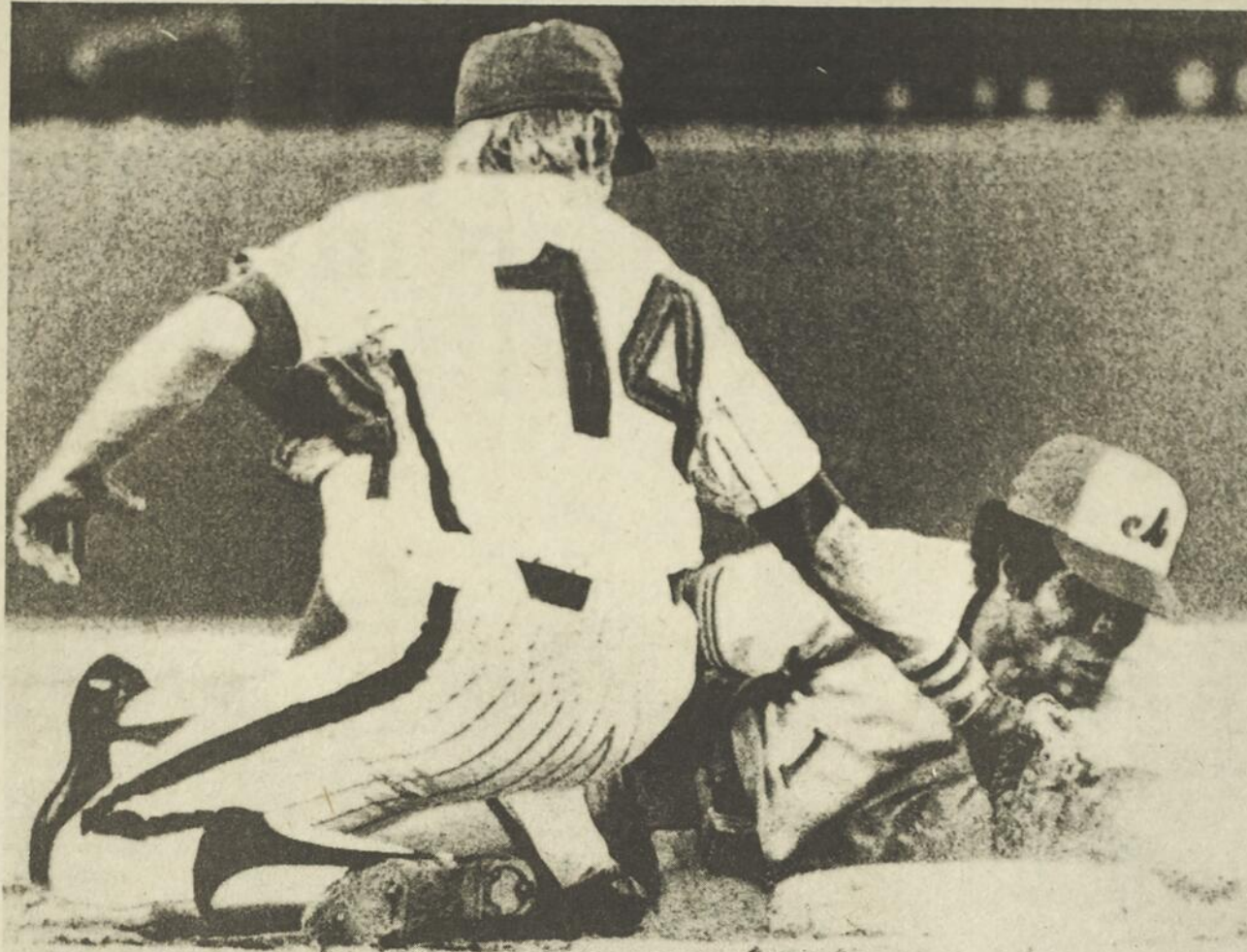
## Premier tour du tournoi de tennis de l'A.T.P.

LAS VEGAS (Nevada) (AFP) — Résultats du premier tour, disputé mardi, à Las Vegas (Nevada) du tournoi de tennis de l'A.T.P. (Association of Tennis Professionals), "Alan King Tennis Classic", doté de 150.000 dollars de prix.

John Newcombe (Aust) Bat Marcello Lara (Mex) (6/3 6/3)  
Tom Okker (Pays Bas) Bat Jim McManus (EU) (6/4 6/4)

Harold Solomon (EU) Bat Cliff Drysdale (Af Sud) (6/2 7/5)  
Brian Gottfried (EU) bat Frew McMillan (Af Sud) (7/5 6/3)  
Stan Smith (EU) bat Roy Barth (EU) (7/5 6/2) Cliff Richey (EU) bat Erik Van Dillen (EU) (3/6 6/0) Paul Gerken (EU) bat John Alexander (Aust) (par défaut) Dick Stockton (EU) bat Colin Dibley (Aust) (par défaut).

Alexander et Dibley participent actuellement en Inde au tournoi de la coupe Davis, dans l'équipe australienne.



Sauf Willie Davis des Expos de Montréal est revenu à temps au premier coussin quand Tommy Hutton, le joueur de premier but des Phillies de Philadelphie, a tenté de l'éliminer. Davis hier soir, a connu une soirée parfaite. Les Expos ont défit les Phillies 5-4

## Aeros 6, Cougars 1

Houston prend les devants deux victoires contre aucune défaite dans la série finale de l'Association mondiale hier soir contre Chicago.

## Expos 5, Phillies 4

Ken Singleton, 3 points produits  
La relève sauve les Expos

PHILADELPHIE (PA) — Ken Singleton a fait compter trois buts avec un triple en première manche et un simple d'un point qui a brisé l'égalité en neuvième, pour donner une victoire de 5-4 aux Expos de Montréal, mercredi soir, aux dépens des Phillies de Philadelphie.

Ron Hunt fut frappé par un lancer pour la quatrième fois de la saison en neuvième et se rendit au deuxième sur un sacrifice de Larry Lintz. Mac Scarce accorda un but sur balles intentionnel à Willie Davis et Singleton fit compter Hunt sur un simple au champ gauchier.

Les Expos avaient récolté

quatre points en première manche grâce à un but sur balles à Hunt, un simple de Davis, un triple de Singleton, un double de Ron Fairley et, après deux buts sur balles, un ballon sacrifice de Barry Foote.

Les Phillies ont obtenu deux points en troisième sur un simple de Dave Cash, un but sur balles à Del Unser et un double de Greg Luzinski. Ils ont réduit la marge à 4-3 en quatrième quand Cash atteint le premier sur une erreur et que Larry Bowa claqua un triple. En sixième, Mike Anderson a doublé et Willie Montanez a réussi un simple pour égaliser le compte.

## Red Sox 7, Indiens 4

CLEVELAND (PA) — Des circuits de Rico Petrocelli, Bernie Carbo et Carlton Fisk ont permis aux Red Sox de Boston de vaincre les Indiens de Cleveland 7-4, mercredi soir.

Les Indiens avaient pris une avance de 2-0 contre Juan Marichal, grâce à un simple de Oscar Gamble alors que les Indiens étaient remplis, avant que les Red

Sox ne répliquent. Petrocelli a égalisé le compte avec un circuit de deux buts, tandis que Carbo a donné trois buts supplémentaires en troisième et a fait retirer Steve Kline du champ.

Les Red Sox ont réussi un autre but en cinquième sur un ballon sacrifice de Carl Yastrzemski et un autre en huitième sur le circuit de Fisk.

## Tigers 6, Yankees 5

A cause d'un but sur balles

NEW YORK (PC) — L'as à la relève des Yankees, Sparky Lyle, a accordé un but sur balles à Al Kaline, alors que les Indiens étaient remplis, mercredi, en huitième, pour donner aux Tigers de Detroit une victoire de 6-5 sur son équipe. Willie Horton avait frappé un cir-

cuit de deux buts contre Dick Tidrow en cinquième et a égalisé le compte en septième sur un simple.

Detroit.....002 020 110-4 14 1  
New York.....003 200 000-5 9 1  
Coleman, Hiller (8) et Moses, Talrow,  
Urbshaw (7) Lyle (8) et Dempsey, LG,  
Coleman (6-1), L.P.A. Urbshaw (0-2),  
Circuit-Detroit-Horton (8)

## Cincinnati 4, San Francisco 3

CINCINNATI (PA) — Roger Nelson, qui n'avait accordé aucun coup sûr durant sept manches et Pedro Bordon, ont conduit les Reds de Cincinnati à une victoire de 4-3, mercredi, sur les Giants de San Francisco.

Bobby Bond a gâché la journée de Nelson en claquant un circuit de deux points. Chris Speier a fait re-

tirer Nelson en neuvième, en réunissant son deuxième circuit de l'année. Bordon a terminé la partie.

Johnny Bench a également réussi un circuit de deux buts pour les Reds.

San Francisco 000 000021-3 3 2 2  
Cincinnati...201 000 100-4 7 2  
Bradley (4-0), Williams (6) et Wolcott (8)  
et Roidolph, Rader (8); Nelson (2-3), Bordon  
(9) et Bench, C. Lewis, San Fran-Bonds (6)  
Speier (2); Cim-Bench (7)

LIGUE NATIONALE		LIGUE AMERICAINE	
SECTION EST		SECTION EST	
G PMPYDIFF.		G PMOYDIFF.	
Montréal.....13 11 452	Philadelphie.....17 15 531	Milwaukee.....15 13 536	Cleveland.....17 15 531
St-Louis.....16 15 615 1/2	Chicago.....13 15 464 2	New York.....18 15 500 1	Baltimore.....15 15 500 1
New York.....14 18 438 3	Pittsburgh.....9 20 310 6 1/2	Détroit.....15 18 455 2 1/2	Boston.....15 15 500 2 1/2
SECTION OUEST		SECTION OUEST	
Los Angeles.....25 9 735	San Francisco.....20 16 556 6	Oakland.....18 16 529	Chicago.....15 14 517 1/2
Houston.....20 17 541 6 1/2	Cincinnati.....16 15 516 7 1/2	Californie.....17 17 500 1	Texas.....16 17 485 1 1/2
Atlanta.....16 19 459 9 1/2	San Diego.....14 23 378 12 1/2	Kansas City.....16 17 485 1 1/2	Minnesota.....13 15 464 2
MARDI		MARDI	
Montréal 9, Philadelphie 2	Milwaukee 8, Baltimore 3		
San Francisco 4, Cincinnati 0	Cleveland 6, Boston 2		
Chicago 7, Pittsburgh 1	Détroit 5, New York 2		
Los Angeles 1, Houston 0	Kansas City 4-1, Oakland 2-2		
Atlanta 3, San Diego 2	Minnesota à Chicago, pluie		
New York à St-Louis, pluie	Californie au Texas, pluie		

LANCEURS PROBABLES	
New York, Stone (0-3) à St. Louis, Curtin (2-3)	Texas, Jenkins (6-3) à Kansas City, Busby (5-3)
Chicago, Fralting (2-2) à Pittsburgh, Brett (2-3)	Oakland, Holtzman (3-4) à Chicago, Wood (5-5)
Atlanta, Morton (4-3) à San Diego, Trodedson (1-0)	
Montréal, Torre (3-2) à Philadelphie, Carlton (3-3)	

## La Ligue mondiale de baseball commence son recrutement

MILWAUKEE (PA) — Les voltigeurs Dave May et John Briggs, des Brewers de Milwaukee, et plusieurs autres joueurs des ligues majeures de baseball ont été approchés par des représentants de la nouvelle Ligue Mondiale de baseball, a annoncé hier un avocat de Washington.

Me Jerry Kapstein, qui a négocié en 1974 les contrats de May et Briggs, a précisé que ses deux clients n'avaient pas recu d'offres précises. Il a déclaré cependant que le nouveau circuit espérait

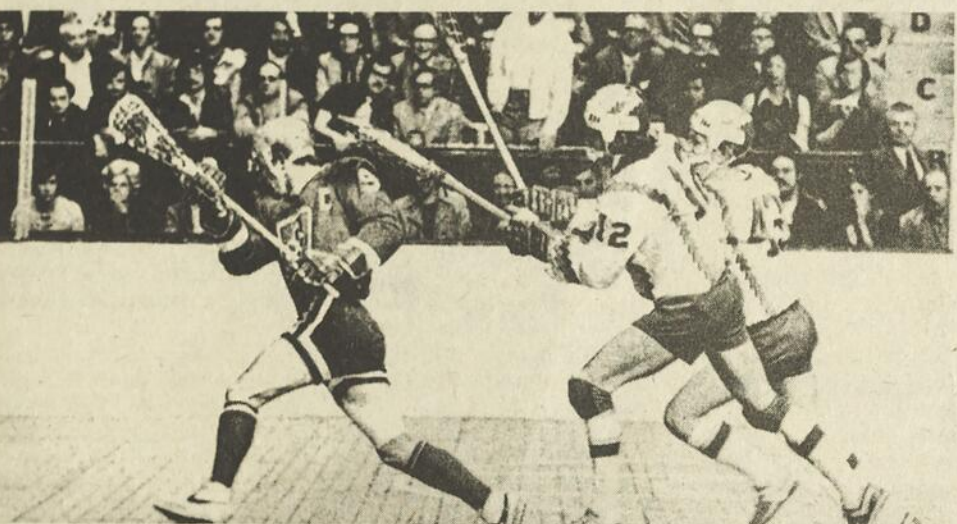
leur faire signer un accord global pour sa concession de Columbus, Ohio.

Kapstein a souligné qu'il n'avait "pas d'attaches" avec la nouvelle ligue. Il a ajouté que les représentants de la LMB avait fait des offres précises à Pete Rose, des Reds de Cincinnati, Carlton Fisk, des Red Sox de Boston, et Dave Roberts, des Padres de San Diego.

Il a révélé enfin qu'on lui avait demandé d'approcher les joueurs suivants au nom de la LMB.

Richie Zisk et Ken Brett, Pittsburgh; Nate Colbert, John Grubb et Roberts, San Diego; Rose, Joe Morgan, Tony Perez et Don Gullett, Cincinnati; Darrell Evans, Dusty Baker, Doris Harrison et Ralph Garr, Atlanta; Gene Tenace, Ken Holtzman, Vida Blue, Joe Rudi, Bert Campaneris, Ray Fosse, Rollie Fingers et Darolis Knowles, Oakland; Ross Grimsley, Doyle Alexander, Bon Reynolds, Rich Coggins, Al Bumbry, Bobby Grich, Don Baylor et Enos Cabell, Baltimore.

## bref sport



Il faut courrir... Les Québécois de Montréal rencontraient hier soir, dans la partie d'ouverture de la Ligue Nationale de crosse à Montréal les Tomahawks de Toronto.

Le capitaine des Québécois, John Davis (9), est poursuivi par Jim Hiackson (12) et Gary Brezany des Tomahawks quand il s'envole vers le but adverse avec la balle dans son bâton de crosse.

## Les Islanders mettent sous contrat deux jeunes gardiens

UNIONDALE (PA) — Billy Smith et Glenn Resch, deux jeunes gardiens de buts, ont signé mercredi un contrat à long terme avec les Islanders de New York de la Ligue nationale de Hockey. Smith, âgé de 23 ans, a joué 83 parties pour les Islanders dans les deux dernières années, après avoir été repêché de Los Angeles. Resch, âgé de 25 ans, évoluait pour les Wings de Fort Worth, dans la ligue centrale et fut choisi le joueur par excellence de cette ligue l'an dernier. Les Islanders comptent également sur le gardien Gerry Desjardins.

## Bianchin des Pingouins se rétablira à temps

PITTSBURGH (PA) — L'ailier gauche Wayne Bianchin des Pingouins de Pittsburgh, qui s'est fracturé le cou dans un accident de surfing, la semaine dernière, sera rétabli pour la prochaine saison en septembre prochain, à moins de complication. Un porte-parole des Pingouins a révélé que Bianchin, âgé de 20 ans, sera transporté dans un hôpital de Pittsburgh plus tard cette semaine.

## Des amendes seront imposées aux tennismen indécents

CLEVELAND (PA) — Le propriétaire Joe Zingale des Nets de Cleveland, suite à des informations voulant que les joueurs du World Team Tennis se soient livrés à plusieurs reprises à des gestes indécents en tournois, a révélé mercredi que les propriétaires de franchises se réuniront samedi pour discuter de l'affaire. "Nous devons mettre fin immédiatement à ces gestes," a-t-il dit, ajoutant qu'il avait demandé au commissaire George MacCall du Tennis d'imposer certaines formes d'amendes.

## Programme d'entraînement olympique pour les voiliers

TORONTO (PC) — Un programme d'entraînement olympique pour les voiliers se déroulera durant l'été dans neuf provinces canadiennes. Chaque province teindra des régates spéciales en vue des championnats olympiques qui se dérouleront à Kingston, en Ontario, en 1976. A Montréal, ces championnats provinciaux se dérouleront les 15 et 16 juin, et à Québec les 13 et 14 juillet. D'autres programmes se dérouleront à Régina, Vancouver, Halifax, Oakville, Winnipeg et Calgary.

## Ken Norton affrontera Boone Kirkman en juin

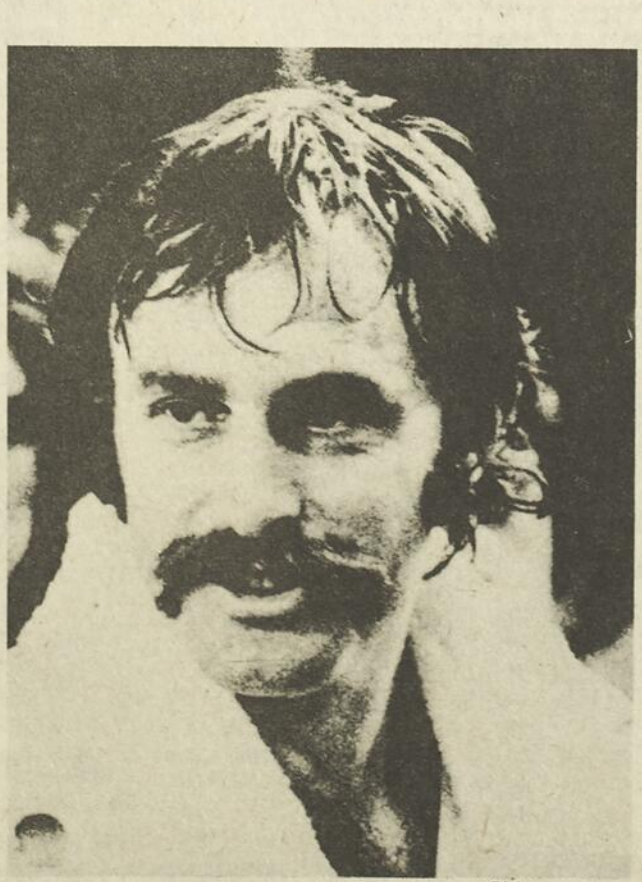
SEATTLE (État de Washington) (AFP) — Ken Norton, récemment vaincu par le champion du monde George Foreman, à Caracas, disputera son prochain combat contre Boone Kirkman, le 25 juin, à Seattle (État de Washington). Norton, 28 ans, est classé numéro cinq mondial, Kirman, numéro dix. L'ex-marine de l'Illinois compte 29 victoires dont une contre Mohamed Ali et 3 défaites à son palmarès. Kirkman s'est fait battre par K.O. dans son dernier match face à Al Jones.

## Les voitures françaises mènent le 2e rallye de la coupe du monde

LONDRES (AFP) — Les voitures françaises dominent dans le deuxième rallye automobile de la coupe du monde. En effet, quatre d'entre elles étaient en tête à Tamarasset, où a été établi le premier classement général depuis le départ lundi de Kano, au Nigeria, avant la deuxième traversée du Sahara, apprend-on à Londres.

Le leader est toujours l'Australien, André Welinski, sur Citroën DS-23, devant la Peugeot 504 de l'équipe féminine française, Claudine Dacremont et Yveline Vanoni.

Les Français Robert Neyret, et Jacques Terramorsi sur Peugeot 504 également, sont en troisième position, avec plus de vingt heures de pénalisation. L'autre équipe féminine française, celui de Claudine Trautmann et Marie-Odile Desvignes (Peugeot 504) est quatrième, sur une autre Peugeot 504.



Jon Newcombe est déçu de la défaite de son équipe (face à l'Inde) dans la finale de la coupe Davis. Il n'avait pu représenter son pays à cause du championnat mondial (simple) à Dallas qu'il a d'ailleurs remporté en plus de la somme de \$50.000.

pourrait toujours être en course.

Voici le classement général à Tamarasset: (Rappelons qu'un certain nombre de voitures ne sont pas arrivées à Kano mais ont été autorisées à continuer en subissant d'énormes pénalisations):

- 1—André Welinski (Australie), sur Citroën DS-23, 6h10'11" de pénalisation.
- 2—Claudine Dacremont (France) Peugeot 504, 15.04.06 3—Robert Neyret (France) Peugeot 504, 20.30.38 4—Claudine Trautmann (France) Peugeot 504, 24.29.16 5—Brian Chucha (États-Unis) Jeep 43.44.51 5—James Ingleby (GB) Jeep CJ-6, 80.17.38 7—Patrick Vanson (France) Citroën DS-23, 200.12.02 8—Eric Jackson (GB) Ford Escort 246.30.57 9—Ed Golz (Canada) BMW 250.45.21 10—Ali Sipahi (Turquie) Murat 251.31.01 11—Claude Laurent (France) Citroën GS 255.29.30 12—Andrew Cowan (GB) Ford Escort 256.13.29 13—Ex-Aequo: Claudio Muller (Brésil) VW Brasilia et Basil Wadman (GB) Peugeot 504, 257.11.38 15—Kurt Reinhardt (Canada) BMW, 257.58.34 16—Stephanie Kimbrell (GB) Rover 3500 S, 288.23.15 17—Evan Green (Australie) Leyland P-76, 292.57.20 18—Derek Tullett (GB) Ford Capri 293.49.56 19—Stirling Moss (GB) Mercedes Benz 280 E, 296.02.03 20—Ex-Aequo: Brian Wood (GB) Ford Escort et Rainer Ising (Allemagne Ouest) Range Rover. (Pénalisations inconnues mais autorisées à continuer)

## Coupe Davis L'Australie perd aux mains de l'Inde

LAS VEGAS (Nevada) (AFP) — John Newcombe et Rod Laver, artisans du triomphe de l'Australie sur les États-Unis dans la finale de la coupe Davis 1973 à Cleveland (Ohio), se sont dits déçus par la défaite de leur équipe contre l'Inde, à Calcutta.

Les deux Australiens, qui jouaient la semaine dernière dans la finale du championnat de la W.C.T., 6 Dallas (Texas) et participent cette semaine à un autre tournoi richement doté à Las Vegas (Nevada), ont déclaré que "le calendrier de la coupe Davis n'avait malheureusement pas permis à l'Australie d'aligner ses meilleurs joueurs".

Ceux-ci n'ont pas été seulement retenus par la finale de Dallas, qui, à elle seule, a rapporté 50.000 dollars au

vainqueur John Newcombe, mais aussi par les championnats "Intervilles" des États-Unis qui a débuté le 6 mai. La plupart des meilleurs joueurs australiens sont en effet engagés pour d'importantes sommes d'argent par World Team Tennis.

Rod Laver a encore fait valoir en guise d'excuse que "le fait de jouer sur du gazon à dû gêner ses compatriotes et que les Indiens ont sans doute mieux supporté la chaleur dans leur pays".

La défaite de l'Australie contre l'Inde est intervenue quelques mois après l'élimination des États-Unis face à la Colombie. Elle met fin à trente sept ans de domination de ces deux pays dans cette prestigieuse épreuve sérieusement menacée par les puissants groupes de promoteurs américains.

# le sport

La coupe Stanley

## Les Bruins feront face à l'élimination ce soir



Il ne faut pas pleurer pour ça!

L'ailier droit des Bruins de Boston, Bobby Schmautz, se cache derrière ses gants en s'appuyant sur bâton après que son équipe venait de perdre contre les Flyers de Philadelphie (4-2) mardi soir.

### ...Mais ils sont encore confiants

Les Bruins, pour leur part, ne sont pas prêts à jeter la serviette. Dans l'histoire de la LNH, on ne cite qu'un cas d'une équipe ayant remporté la coupe après avoir traîné de l'arrière trois défaites contre une victoire.

C'était en 1942, alors que les Maple Leafs de Toronto avaient perdu trois parties de suite, avant de remporter les quatre derniers matches contre les Red Wings de Détroit.

L'instructeur Bep Guidolin des Bruins, qui avait critiqué ses joueurs pour ne pas avoir donné le meilleur d'eux-mêmes dans les trois premières parties, s'est dit satisfait des performances de ses athlètes mardi. Il est

confiant de ce que ses joueurs peuvent renverser la situation.

"Un revirement s'est déjà produit et se produira de nouveau," a-t-il dit. "Mes gars sont confiants."

Le gardien Gilles Gilbert des Bruins, qui a laissé passer huit rondelles dans les deux dernières parties à Philadelphie, a révélé qu'il n'avait pas vu et encore moins touché à la rondelle grâce à laquelle Bill Barber a été crédité du point gagnant, mardi.

"Il a effectué un bon lancer et a également été chanceux. Quand j'ai vu le disque, il était trop tard."

PHILADELPHIE (PC) — La ville de l'Amour Fraternel pourrait bientôt perdre son image historique de "ville des perdants."

Les connaisseurs en sport ne peuvent en effet se souvenir de la dernière fois où un championnat quelconque, en sport, a été remporté par cette ville. Il y a bien le dernier championnat remporté au baseball par les Phillies de Philadelphie, mais c'était en 1950...

Aujourd'hui, les Flyers n'ont qu'une partie à remporter pour gagner la coupe Stanley, emblème du championnat de la Ligue nationale de hockey. Les admirateurs des Flyers se préparent déjà, d'ailleurs, à célébrer l'événement de façon grandiose.

Les Flyers ont en outre trois parties pour remporter cette victoire, menant 3-1 dans la série 4 de 7 contre les Bruins de Boston, ayant déjà fait cette équipe 4-2 mardi soir, dans la quatrième partie disputée à Philadelphie. La cinquième se déroulera ce soir à Boston.

La partie débutera à 7 heures trente et sera télédiffusée sur le réseau radio et télévision, de la Société Radio-Canada.

"Je ne peux l'imaginer, ce n'est pas possible," a affirmé Dave Schultz mercredi, en commentant les succès de son équipe après sept années seulement dans la LNH.

#### Schultz

Schultz, qui est plutôt taciturne hors de la patinoire, est un exemple parfait et amplifié de la discipline qui prévaut dans cette équipe et de la rudesse de ses joueurs qui se sont imposés durement à plus d'un adversaire, dans leur quête à la coupe Stanley.

Après avoir perdu la première partie à Boston, les Flyers ont, de façon surprenante, joué de façon quasi-traditionnelle pour remporter trois victoires consécutives, contre une équipe qui, selon les experts devait sa valeur au fini de son jeu.

Les Bruins n'ont pu trouver de parade à la stratégie des flyers qui consiste à mettre une pression constante sur Bobby Orr.

La confiance des Flyers est toutefois si grande, à l'heure actuelle, que le vétéran Ed Van Impe a cru devoir mettre ses coéquipiers en garde, en leur rappelant qu'ils n'étaient pas encore au bout de leur peine: "Avec une équipe comme les Bruins, nous n'aurons pas la coupe Stanley avant d'avoir remporté une autre victoire."

Quant au gardien Bernard Parent, que plusieurs craignaient de voir crouler devant l'offensive des Bruins, il a su se surpasser quand il le fallait. A deux reprises, mardi, alors que le compte était égal 2-2, il a effectué des arrêts-clés qui, s'ils s'étaient transformés en buts, auraient permis aux Bruins de faire preuve de plus d'assurance, deux des trois dernières parties devant être disputées à Boston.

#### Parent

Parent a été superbe devant Johnny Bucyk en période médiane et n'a pu qu'admirer un lancer de Bobby Schmautz vers le filet ouvert qui, heureusement, était trop haut.

En troisième, Schmautz a de nouveau pris le gardien en défaut, mais a perdu le contrôle du disque grâce à une mise en échec de Dave Schultz.



#### C'est grâce à qui?

Bernard Parent, le gardien des Flyers de Philadelphie, lève ses bras au ciel: son équipe vient de gagner sa troisième partie consécutive contre les Bruins de Boston mardi soir pour mener la série finale 3-1.

**NETTOYAGE EN PROFONDEUR PAR EXTRACTION**

**TAPIS-MOQUETTES FAUTEUILS-COUSSINS**

MOQUETTES D'AUTO, TAPIS EXTÉRIEUR

**SATISFACTION ASSURÉE**

**BERNARD J. VIAU INC.**

MONTRÉAL: 626-9153  
STE-ADELE: 229-5115

**B.V.**

ÉCHANGEUR ULTRA RAPIDE

STATION GATUITE

**ÉCOLE DE CONDUITE**

**Harley**

669-4440

ANDRÉ D. LEGAULT LTEE  
MEUBLES NON PEINTS  
207, BEAUBIEN EST  
TÉL: 276-9067

**PRIX: CUBE — 16x16x14 — \$14.95**  
**CUBE — 16x32x14 — \$16.95**

**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'ES**  
**LA RÉVOLUTION DU SON...**

**LES SPÉCIALISTES DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ DANS L'ES**

**SONOTRONIC ltée**

472, Notre-Dame Repentigny 581-8050

**maison Beaudet INC.**

vous présente

**L'ALLEGRO 2000**

de **ZENITH**

Après une bonne journée de vrai boulot, le stéréo **ZENITH** par sa qualité, sa simplicité d'opération vous procure une détente bien méritée.

**maison Beaudet INC.**

8723, 10e ave. SAINT-MICHEL 729-5217

REÇU LE 17 MAI 1974

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Cette année,  
**ENTREPOSEZ**  
vos fourrures  
chez  
**CUMMINGS**  
**FURS**

284 ouest, NOTRE-DAME  
842-8901